



COLLECTION
PROBLÈMES SOCIAUX
& INTERVENTIONS SOCIALES

LUTTE contre la PAUVRETÉ, TERRITORIALITÉ et DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ

Le cas de Trois-Rivières

PIERRE-JOSEPH ULYSSE
FRÉDÉRIC LESEMANN



Presses de l'Université du Québec



LUTTE contre la
PAUVRETÉ,
TERRITORIALITÉ
et
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL INTÉGRÉ

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450
Québec (Québec) G1V 2M2
Téléphone: (418) 657-4399 • Télécopieur: (418) 657-2096
Courriel: puq@puq.ca • Internet: www.puq.ca

Diffusion / Distribution :

CANADA et autres pays

DISTRIBUTION DE LIVRES UNIVERS S.E.N.C.
845, rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas (Québec) G7A 3S8
Téléphone: (418) 831-7474 / 1-800-859-7474 • Télécopieur: (418) 831-4021

FRANCE

AFPU-DIFFUSION
SODIS

BELGIQUE

PATRIMOINE SPRL
168, rue du Noyer
1030 Bruxelles
Belgique

SUISSE

SERVIDIS SA
5, rue des Chaudronniers,
CH-1211 Genève 3
Suisse



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».



**LUTTE contre la
PAUVRETÉ,
TERRITORIALITÉ
et
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL INTÉGRÉ**

Le cas de Trois-Rivières

**PIERRE-JOSEPH ULYSSE
FRÉDÉRIC LESEMANN**

2007



Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Québec (Québec) Canada G1V 2M2

Ulysse, Pierre Joseph, 1956-

Lutte contre la pauvreté, territorialité et développement social intégré :
le cas de Trois-Rivières

(Collection Problèmes sociaux & interventions sociales ; 26)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7605-1490-4

1. Pauvres, Services aux - Québec (Province) - Trois-Rivières. 2. Insertion
professionnelle - Québec (Province) - Trois-Rivières. 3. Pauvres - Intégration - Québec
(Province) - Trois-Rivières. 4. Pauvreté - Politique gouvernementale - Québec (Province).
5. Pauvres, Services aux - Québec (Province) - Cas, Études de. I. Lesemann, Frédéric,
1942- . II. Titre. III. Collection.

HV4050.T76U49 2007

362.5'809714451

C2007-940529-0

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Programme d'aide au développement
de l'industrie de l'édition (PADIE) pour nos activités d'édition.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible
grâce à l'aide financière de la Société de développement
des entreprises culturelles (SODEC).

Mise en pages : INFOSCAN COLLETTE-QUÉBEC

Couverture – Conception : RICHARD HODGSON

Illustration : ARISTARKH LENTULOV (1882-1943), *Mosquée*, 1916.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2007 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 2007 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 2^e trimestre 2007

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada
Imprimé au Canada

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	
TROIS-RIVIÈRES : UNE VILLE EN CRISE	
QUI SE PREND EN MAIN	11
1. LA CRISE À TROIS-RIVIÈRES	11
1.1. L'histoire d'une crise	12
1.1.1. Un marché du travail en décroissance	13
1.1.2. La population bénéficiaire de l'aide sociale	14
1.2. Des obstacles structurels	16
1.2.1. Des obstacles démographiques	16
1.2.2. La culture des grandes entreprises	17
1.2.3. La dynamique régionale	18
1.2.4. Le manque de formation de la main-d'œuvre	19
1.2.5. Les dynamiques à l'œuvre dans le marché du travail trifluvien et régional	20
1.2.6. La dynamique de la politique régionale	22
1.3. La mobilisation des acteurs locaux	23
1.4. Les initiatives gouvernementales	25
1.4.1. Le palier provincial	25
1.4.2. Le palier fédéral	30
1.4.3. Le palier municipal	31
1.5. Au service de la démocratie locale: le pragmatisme politique	35
1.6. La concertation	38

CHAPITRE 2

DES PROJETS STRUCTURANTS	41
1. LA TECHNOPOLE	41
1.1. La dimension philosophique	42
1.2. Un premier bilan technologique	43
1.3. Le plan d'innovation	44
2. LE COMSEP: UN ACTEUR INCONTOURNABLE	45
2.1. Alphabétisation et éducation populaire	47
2.2. La formation préparatoire à l'emploi	48
2.3. Les retombées	49
3. L'ECOF-CDEC DE TROIS-RIVIÈRES	51
3.1. Les services d'aide à l'emploi	53
3.2. Les services d'aide aux petites entreprises	53
3.3. Un incubateur des entreprises d'économie sociale	54
3.4. La FOIRE ou la Fête de l'emploi, de la formation et de l'entraide	55
3.5. La conception d'un « outil géoréférencé »	56
4. LA DÉMARCHE DE REVITALISATION DES PREMIERS QUARTIERS	57
4.1. Les bases de la démarche	59
4.2. Le soutien des entreprises de quartier	60
4.3. Le BUCAFIN	61
4.4. L'accès aux technologies de l'information et de la communication	61
4.5. Le projet Mémoire populaire et participation citoyenne	62
4.6. Un concept multidimensionnel	63
5. LES ARTICULATIONS ENTRE LES PROJETS STRUCTURANTS	64

CHAPITRE 3

LA RÉINSERTION EN EMPLOI: UN PROCESSUS GRADUEL ...	67
1. LE VIRAGE VERS LA RÉINSERTION EN EMPLOI	68
2. L'EXEMPLE DES ARTISANS DE LA PAIX	69
3. LES EMPLOIS DE SOLIDARITÉ	70
3.1. Les « règles du jeu »	73
4. UN MODÈLE DE RÉINSERTION EN EMPLOI POUR LES JEUNES	76
4.1. Le créneau de la carrosserie	77

5. LES PLATEAUX DE TRAVAIL	79
6. LE BRICOLAGE FINANCIER	81

CHAPITRE 4

TROIS-RIVIÈRES : LA « MECQUE » DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ?

1. UN BREF HISTORIQUE	85
2. LES IMPACTS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SUR LES DYNAMIQUES DE L'EMPLOI EN MAURICIE	87
3. LES CHIFFRES D'AFFAIRES ET LES EMPLOIS CRÉÉS	88
4. LES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE	88
5. MESURE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ OU ALTERNATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ?	91
6. ENTRE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET L'ÉCONOMIE MARCHANDE	92
7. UNE TRIPLE LECTURE	94
7.1. La lecture économique	94
7.2. La lecture sociale	96
7.3. La lecture politique	98
7.4. L'articulation des trois lectures	100

CHAPITRE 5

LES FACTEURS EXPLICATIFS

1. LA QUALITÉ DU LEADERSHIP: UNE PERMANENCE, UNE VISION	103
1.1. La durée et la permanence dans l'action	104
1.2. Une vision du développement humain associée au développement du territoire	105
1.3. La capacité de « mise en marché »	106
2. LE RÔLE DU TERRITOIRE : UN ANCRAGE IDENTITAIRE, UN ESPACE D'ACTION INTÉGRÉ	107
3. LA CULTURE DE CONCERTATION ET D'ARGUMENTATION	108
4. LA RÉAPPROPRIATION CRITIQUE DES DISCOURS, PROGRAMMES ET OBJECTIFS D'EMPLOI-QUÉBEC	109
5. LA RELATION DE CONFIANCE ENTRE LES PARTENAIRES	110



6. LA CHAÎNE COHÉRENTE DE PRODUCTION DES POLITIQUES	111
7. LE REFUS DE SE COMPARTIMENTER ET DE SE LAISSER COMPARTIMENTER	113
8. L'ARTICULATION DES DIFFÉRENTS SAVOIRS	114
9. L'APPROCHE DE CITOYENNETÉ	115

CHAPITRE 6

LES STRUCTURES MÉDIATRICES	117
1. TROIS PÔLES DE MÉDIATION	117
1.1. La réinsertion en emploi	118
1.2. Le développement local intégré	121
1.3. L'économie sociale	124
2. LES STRUCTURES MÉDIATRICES NON ÉTATIQUES	126
3. LES PRINCIPES DES STRUCTURES MÉDIATRICES NON ÉTATIQUES	129
3.1. La solidarité	129
3.2. La participation	130
3.3. L'éthique d'émancipation	131

CHAPITRE 7

ENTRE L'ÉTAT, LE MARCHÉ ET LA SOCIÉTÉ CIVILE	133
1. LE RÔLE DE L'ÉTAT DEMEURE, MAIS SE TRANSFORME	136
2. LA NOUVELLE GOUVERNANCE	137
3. L'ANALYSE MULTISCALEAIRE	141
4. L'APPROCHE DES ARTICULATIONS	142
CONCLUSION	145
BIBLIOGRAPHIE	149

Les débats sur la pauvreté et sur la lutte contre la pauvreté au Québec n'ont jamais été aussi présents dans le discours social et politique que depuis la marche des femmes (1995), l'organisation du Sommet socioéconomique (1996), la formation du Collectif pour une loi contre la pauvreté (1998) et l'adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale de la loi 112 ou *Loi visant à lutter contre la pauvreté* (2002). Récemment, l'Institut de la statistique du Québec a publié *l'Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale* (octobre 2005) et le *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec* (janvier 2006), deux outils essentiels visant à couvrir tous les aspects de la pauvreté et à documenter les différents angles sous lesquels celle-ci peut être abordée. *L'Inventaire* propose « un tour d'horizon des multiples façons de définir et de mesurer le phénomène de la pauvreté » (Morasse, 2005), alors que le *Recueil* « représente un véritable portrait chiffré de diverses facettes de la pauvreté et de l'inégalité » (Morin, 2006).

La « publicisation » de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion a connu un grand dénouement avec l'adoption de la loi 112, notamment lorsque l'article II de ladite loi définit la pauvreté comme « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique et favoriser son inclusion active dans la société québécoise ». En plus de se relier à des expériences vécues, la pauvreté devient une notion complexe et multidimensionnelle ayant des « effets négatifs sur la croissance économique », entraînant « des coûts dus à la non-utilisation des ressources humaines », « des répercussions négatives sur la cohésion sociale » et, enfin, des « retombées sur la participation à la vie démocratique et sur l'égalité des chances à travers

ses répercussions sur la petite enfance » (Gouvernement du Québec, 2001). Cette conceptualisation en termes de coûts sociaux est conforme à la position que la majorité des organismes de la société civile ont adoptée depuis le début des années 1990, insistant sur les impacts négatifs de la pauvreté sur la santé des individus, sur leur accessibilité à l'éducation, sur leur niveau de participation sociale et, enfin, sur la cohésion sociale en général. La pauvreté affaiblit les liens sociaux, elle est génératrice de préjugés et de stigmates qui isolent les gens ou les amènent à s'isoler. Elle entrave leur intégration sociale autant qu'elle hypothèque leur capacité à exercer pleinement leurs droits de citoyenneté.

C'est dans ce contexte sociopolitique que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion se redéfinit comme une responsabilité collective et devient, par le fait même, un champ où interviennent une multiplicité d'acteurs individuels, institutionnels et communautaires, porteurs de logiques aussi diverses que divergentes. Elle se révèle comme un processus dynamique et complexe, recouvrant une dimension cognitive (représentation de la société), une dimension d'action (agir sur la société) et une dimension de régulation (produire de nouvelles sociabilités). Il apparaît dès lors nécessaire, dans cet ouvrage, de saisir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans son intégralité, à partir non seulement de sa définition externalisée dans « la décision publique », mais aussi de sa définition internalisée par des acteurs directement impliqués dans l'action, comme on le verra dans cette étude de cas.

Pour mettre en évidence le jeu des acteurs, nous adoptons une analyse intégrée et à plusieurs niveaux, propre à tempérer la tendance technocratique à homogénéiser les réalités et aptes à reconnaître les initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion comme un mécanisme de médiation dans la construction de subjectivités individuelles et collectives. Au-delà des oppositions, des catégorisations et des typologies, l'enjeu est surtout de développer une pensée complexe, axée sur les contenus sociologiques plutôt que sur les structures d'énonciation de politiques formelles.

LE CAS DE TROIS-RIVIÈRES

Fondé sur une étude de cas réalisée à Trois-Rivières¹, cet ouvrage se situe dans le prolongement de la réflexion que nous menons depuis 2001 sur les stratégies québécoises de lutte contre la pauvreté par l'insertion en

1. Trois-Rivières est une ville moyenne du Québec, dont la population actuelle est de 126 000 habitants. Après avoir connu un très grand développement industriel, elle a vécu dans les années 1990 une crise profonde de chômage et de pauvreté.

emploi (Ulysse, 2006 ; Ulysse et Lesemann, 2004, 2004a ; Ulysse, Lesemann et Laserna, 2003). Vingt-cinq entrevues qualitatives menées auprès d'autant de personnes vivant à Trois-Rivières depuis de nombreuses années ont permis, d'une part, d'identifier les dynamiques locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, d'autre part, de voir comment ces dynamiques locales s'insèrent dans des processus plus globaux de transformations sociétales. Les personnes interrogées ont été choisies en fonction de leur position stratégique dans la dynamique locale, économique, politique et sociale au cours des dernières années, ainsi que pour leur rôle dans les initiatives de lutte contre la pauvreté et de relance de l'emploi². La dimension identitaire, dans sa double composante d'identité et d'identification, et l'appartenance à un territoire constituent ainsi une trame essentielle de la dynamique sociale à l'étude.

Le but de la recherche était surtout de comprendre les dynamiques globales ayant favorisé la revitalisation de cette ville après une chute vertigineuse des emplois manufacturiers et bien rémunérés. Il importe de rendre compte des pratiques d'intervention de lutte contre la pauvreté, l'exclusion et le chômage, ainsi que de cerner la manière dont ces pratiques contribuent à changer, à transformer ou à améliorer les conditions de vie des individus qui y participent. Le mandat était surtout de repérer « la recette du succès », les difficultés et les obstacles. Nous nous sommes aussi interrogés sur la portée de l'expérience, et plus précisément sur ses facteurs explicatifs (voir le chapitre 5).

Alors que nous sommes partis avec l'idée de documenter principalement l'apport des pratiques de l'économie sociale et des organismes communautaires à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, les premières entrevues nous ont amenés à élargir notre champ de vision et à nous rendre compte que comprendre les dynamiques à l'œuvre dans la revitalisation de Trois-Rivières oblige à interroger un large éventail d'acteurs ayant des liens directs ou indirects avec le développement territorial. Ces

2. Les 25 personnes interrogées se répartissaient ainsi : un (1) industriel, trois (3) représentants politiques de niveau provincial, trois (3) représentants politiques de niveau municipal, cinq (5) fonctionnaires provinciaux d'Emploi-Québec, deux (2) fonctionnaires fédéraux, deux (2) agents institutionnels régionaux et parapublics (Technopole et CRD), cinq (5) agents communautaires et quatre (4) professeurs d'université. Toutes ces personnes détiennent un diplôme universitaire. Ce haut niveau de formation confirme la thèse de la professionnalisation de l'action publique autant que de l'action communautaire et associative ; il contribue en outre à faciliter le dialogue et l'interaction entre les différentes catégories d'interlocuteurs. Néanmoins, les entreprises d'économie sociale que nous avons contactées sont celles dont on nous avait dit qu'elles représentaient des expériences significatives pour l'objectif que nous poursuivions. Bien sûr, nous avons dû laisser de côté de larges pans de l'univers communautaire qui auraient pu apporter d'autres éléments susceptibles de compléter la compréhension dont nous faisons état ici.

entrevues ont vite confirmé que, tout en étant l'aboutissement d'une démarche relativement autonome, les initiatives locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sont indissociables du contexte social, économique, politique et culturel dans lequel elles prennent racine et se renforcent comme espace d'intégration d'un ensemble de logiques émanant tant des paliers fédéral, provincial ou municipal, que des secteurs privé, associatif ou communautaire, qui tantôt s'entrecroisent et se complètent, tantôt se distancient et s'opposent.

La multiplicité des références évoquées par les personnes interrogées pour décrire ou expliquer l'état de la pauvreté, la question de la relance économique et la situation de l'emploi à Trois-Rivières nous a également convaincus de la nécessité de resituer la démarche et la réflexion dans le cadre global du changement de société et de la recomposition des rapports entre l'État et l'individu. L'homme d'affaires et les représentants politiques provinciaux que nous avons rencontrés n'ont fait aucune mention de l'importance du rôle de l'action communautaire et de l'économie sociale dans l'amélioration de la situation sociale et économique. La pauvreté et l'exclusion ne font pas non plus partie de leur champ de représentations. Comme leur carte mentale territoriale s'étend désormais à l'échelle du monde, leurs préoccupations portent sur la concurrence de la Chine pour le textile ou sur celle des États-Unis pour le bois d'œuvre et les meubles. Les activités de l'économie sociale et de l'action communautaire sont aussi peu connues et peu valorisées dans le discours de trois acteurs universitaires, et complètement ignorées dans celui d'un autre. « Le communautaire, c'est pour les pauvres », soutient l'un d'entre eux. Le COMSEP³ et l'ECOF⁴, fleurons de l'économie sociale à Trois-Rivières, sont des organismes complètement marginaux, prétend un autre. À leur tour, les acteurs de l'économie sociale entretiennent peu de relations avec l'UQTR, mais par contre ont des liens nombreux et actifs avec l'UQAM.

Les agents institutionnels des services régionaux d'Emploi-Québec ou du Conseil régional de développement semblent, dans ce contexte, jouer le rôle de passerelles et de médiateurs entre ces « mondes » qui coexistent en s'ignorant parfois, par leur présence même à différentes tables de concertation, à des instances de coordination et de partenariat. Globalement, se dégage des entrevues menées tant avec les agents institutionnels qu'avec les acteurs communautaires une convergence d'opinions et de références pragmatiques qui témoignent d'une bonne connaissance

3. Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire.

4. Économie communautaire de Francheville (quartier de Trois-Rivières).

du terrain, des problématiques et des dossiers, autant que de logiques d'action qui se nourrissent et s'influencent mutuellement, les divers acteurs partageant de manière évidente un ensemble de valeurs, le sentiment de solidarité et d'engagement face aux personnes dans le besoin. De cette convergence émane également un profond respect mutuel pour des pratiques différentes mais poursuivant l'objectif de défendre raisonnablement et équitablement les intérêts d'une population défavorisée. Les rapports entre acteurs sont à l'évidence fondés sur des liens de confiance, sur des réputations, plus que sur des relations bureaucratiques.

Ce large éventail d'acteurs contribue ainsi à faire apparaître le terrain d'enquête comme un espace d'intégration et de conciliation d'un ensemble de logiques d'institutions en concurrence : fédérales, provinciales, municipales, mais aussi entreprises privées et initiatives « communautaires », chacune ayant sa « clientèle » privilégiée. Il nous incite également à tenir compte de la pluralité des expériences, des savoirs et des initiatives de réinsertion en emploi, et du fait même à pouvoir porter des regards croisés sur le processus de revitalisation de Trois-Rivières. Il nous permet également de cerner l'interface entre la politique étatique de soutien du revenu, les mesures publiques destinées à faciliter la transition vers l'emploi pour des individus difficilement employables et les initiatives des organismes travaillant à faciliter la réinsertion aussi bien sociale qu'économique. On constate fondamentalement l'existence d'une interpénétration de ces différentes zones d'intervention dont on ne pourra prendre toute la mesure qu'en sortant des paradigmes binaires opposant l'économie au social, l'État à la société, le marché à la responsabilité solidaire.

Les domaines de réinsertion en emploi se veulent multiples. Certaines personnes sont réinsérées dans des secteurs de l'économie marchande : les meubles, la carrosserie, la restauration. D'autres sont replacées dans des secteurs protégés ou des emplois de solidarité. D'autres encore se trouvent dans des emplois de l'économie sociale, telle l'aide à domicile. Le Projet de revitalisation des premiers quartiers⁵ renvoie non seulement à la vitalité des liens entre les résidents, mais aussi à la volonté de se doter d'un cadre de vie plus serein, plus stimulant, garant d'une meilleure santé mentale et physique. Une analyse contextuelle de toutes ces initiatives

5. Il s'agit des anciens quartiers ouvriers construits autour des usines de pâtes et papiers, des scieries, des industries textiles. Ces quartiers ont été particulièrement affectés par le processus de désindustrialisation qu'a connu Trois-Rivières à partir des années 1980. La majorité des anciens travailleurs éprouvent des difficultés à se réinsérer dans le marché de l'emploi, ce qui induit dans ces quartiers un taux élevé de chômage et de personnes vivant dans la pauvreté.

aura pour vertu non seulement de cerner et de rendre évident ce qui se passe à Trois-Rivières, mais aussi de voir quels sont leurs impacts économiques et sociaux sur l'expérience de vie des personnes concernées.

Si l'expression « action communautaire » maintient ici sa richesse et sa complexité, elle prend un sens néanmoins précis pour désigner les organismes travaillant dans le secteur de la lutte contre la pauvreté par l'insertion en emploi et qui se considèrent comme tels. Les pratiques développées visent particulièrement les personnes et les groupes touchés par la question de l'emploi et de la réinsertion en emploi, des groupes mobilisés dans la lutte contre le chômage et la pauvreté par l'insertion en emploi, le soutien à l'emploi ou encore la réflexion sur le statut de l'emploi dans un territoire donné. Nous situer dans ce secteur implique de laisser de côté les organismes associés aux filières de la santé et des services sociaux qui, traditionnellement, se situent hors de la problématique de l'emploi. Nous laissons aussi de côté les groupes de soutien et d'entraide destinés aux personnes aux prises avec des problèmes psychologiques ou de dépendances diverses, ou encore aux personnes victimes de conditions qui leur portent préjudice, car leurs objectifs d'intervention sont généralement peu articulés aux questions d'emploi et de revenu.

L'ouvrage fait donc état d'un ensemble de pratiques de lutte contre la pauvreté où s'articulent, d'une manière particulièrement inspirante, initiatives de la société civile et politiques et mesures gouvernementales. Les réformes opérées au Québec depuis une trentaine d'années ont graduellement induit, encadré et légitimé de nouvelles conceptions politiques et sociales quant à la manière de faire face aux problèmes de pauvreté. Aussi, notre analyse ne se confine-t-elle pas au niveau local, mais explore également les dynamiques des transformations des rapports entre l'État, le marché et la société civile, notamment en ce qui concerne la redistribution des responsabilités dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

LA STRUCTURE DE L'OUVRAGE

Le premier chapitre porte sur la crise à Trois-Rivières et dans sa région, l'évolution de l'emploi et du chômage. Il s'intéresse aux dynamiques de la désindustrialisation de ce territoire et les compare à celles de Bécancourt et de Drummondville, deux villes fréquemment citées comme des concurrentes de Trois-Rivières. Il documente la dynamique démographique qui prévaut (vieillesse de la population active et attirance des jeunes vers Québec et Montréal), en tenant compte de celle d'un marché du travail en stagnation. Il fait aussi état de la large mobilisation contre la pauvreté et le chômage qui a engagé les acteurs locaux et régionaux dans un

processus de création institutionnelle et d'innovations sociales par lequel ils ont cherché à identifier les forces et les atouts dont ils disposaient sur les plans économique, politique, social et culturel.

Le deuxième chapitre présente de manière détaillée la multitude de projets qui ont cours, leurs objectifs, leur évolution, leur contribution à l'insertion en emploi. Nous recourons comme trame analytique à la notion de « développement intégré » qui apparaît dans le discours de la majorité des acteurs tant étatiques et institutionnels que communautaires. Ces efforts multiples qui visent la relance de l'économie trifluvienne contribuent à l'essor de divers types de « projets structurants » dans les domaines du développement économique et industriel, de l'aide aux petites entreprises de moins de dix employés, de l'économie sociale, du développement économique communautaire, ainsi que de la réinsertion en emploi de personnes exclues, marginalisées et peu alphabétisées. C'est le discours de l'innovation tenu par les acteurs de terrain qui nous permet de faire des liens entre ces différents domaines, en même temps que de cerner les multiples facettes des dynamiques locales et territoriales.

Traitant des expériences actuelles dans le domaine de l'emploi, de la collaboration entre différents partenaires, le troisième chapitre indique clairement qu'il y a des étapes préalables et incontournables à l'intégration en emploi. Prendre en considération les trajectoires des individus et évaluer leur état de préparation face au marché du travail implique de faire les distinctions entre les personnes qu'une brève intervention va permettre de réintégrer en emploi et celles, nombreuses, qui, malgré les interventions multiples, ne parviendront pas à répondre aux normes de productivité qui prévalent sur le marché du travail ni même à fonctionner dans une entreprise d'économie sociale.

Le quatrième chapitre porte sur la place centrale que joue l'économie sociale tant dans la mise en place de cette nouvelle dynamique, et tout particulièrement dans la lutte contre la pauvreté, que comme modèle de développement économique alternatif. Pour les personnes interrogées, l'économie sociale est non seulement un ensemble de principes et de valeurs, mais surtout un référentiel de l'action sociale à la lumière duquel elles refusent une lecture individualisante de la pauvreté et de l'exclusion. Leur représentation de l'économie sociale comme un outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion s'accompagne d'une mise en garde contre la tentation de la considérer comme une panacée. Cette position rejoint celle de plusieurs intervenants sur la nécessité de favoriser un modèle de développement intégré, de bien articuler les conditions économiques, sociales et politiques pour permettre aux entreprises sociales d'innover avec succès.

Le cinquième chapitre tente de répondre à la question initiale de cette enquête : « Quels sont les facteurs qui font de l'expérience de Trois-Rivières une réussite ? » Ce chapitre portant sur les neuf facteurs explicatifs nous permet de constater qu'il n'existe que des réponses complexes à cette question apparemment simple. Les mobilisations, les investissements, les lieux de concertation qu'on a pu identifier dans la recherche sont multiples et divers. Les enjeux, les représentations et les compréhensions sont tout aussi divers. Il faut des leaders formés et qualifiés pour pouvoir négocier et articuler les différences, en vue de les transformer en forces créatrices. Ce chapitre décrit ainsi les neuf facteurs explicatifs qui émergent de l'analyse.

Le principal défi du sixième chapitre consiste à passer à un niveau supérieur d'abstraction sans opérer une coupure avec la compréhension des problèmes réels et concrets que nous traitons dans les chapitres qui précèdent. Nous restructurons l'argumentaire autour des trois grands pôles de médiation sur lesquels nous faisons reposer la théorisation de ce que nous appelons les structures médiatrices non étatiques. Nous y identifions les enjeux et les défis auxquels ces dernières sont confrontées

Dans le septième chapitre, la réflexion sur les processus de reconfiguration des rapports entre l'État, le marché et la société civile nous amène, au-delà de la notion de gouvernance, à proposer une analyse multiscale de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. L'idée des articulations des champs d'action et des logiques d'intervention constitue un instrument théorique et analytique permettant de bien cerner un processus pluriel qui se déroule à des niveaux multiples. Elle touche tant la coordination, le niveau de collaboration entre les acteurs dans la conception, la planification, la mise en œuvre et le partage des responsabilités, que les formes de communication et les modalités de prise de décision. Elle renvoie aux différents types d'intermédiations et de compromis sociaux et politiques nécessaires pour bien intervenir sur les problèmes de pauvreté, de chômage et d'exclusion.

LES « ARTICULATIONS » ET LE RÔLE DE L'ÉTAT

Concrètement, l'idée d'« articulation » s'inspire du contenu de plusieurs entrevues, au cœur du champ d'action et des travaux sur les premiers quartiers, ainsi que dans les actions avec les petites entreprises marchandes de ces premiers quartiers. Le fondement de ces différentes articulations est ancré dans le refus de se cantonner dans un secteur de gestion de la pauvreté, dans des territoires définis par leur statut de « milieux défavorisés ». Il y a au contraire volonté d'inscrire ces différentes problématiques

dans la dynamique globale de l'emploi, de l'économie marchande et de la cohésion sociale. On tente ainsi d'échapper à la force centripète qui tend toujours à ramener la pauvreté et sa gestion à des territoires bien circonscrits, réduits à des ghettos de pauvreté. L'approche des articulations cherche à dépasser les logiques traditionnelles qui renvoient souvent à des perspectives se centrant tantôt sur l'action sociale et les acteurs communautaires, tantôt sur l'action publique et les agents institutionnels. Notre réflexion met l'accent, de manière plus large, sur le partage d'expériences et les « échanges de compétences », donc sur une coopération critique, réflexive et pragmatique.

L'État n'étant plus le seul lieu de conception et de production de l'action publique (Ulysse et Lesemann, 2004), une conception relationnelle du pouvoir politique (Pongy, 1997; Négrier et Jouve, 1998) s'est développée au cours des années. Alors que les lieux de prise de décision publique deviennent de plus en plus polycentriques et réticulaires (Leresche, 2001), les rapports entre l'État et la société civile se négocient et se recomposent constamment, en fonction non seulement des enjeux mais aussi des alliances que les acteurs parviennent à faire (Ulysse et Lesemann, 2004; Soulet, 1997; Milner, 2004).

Ces questionnements renvoient aux liens dialectiques entre le politique, le marchand et le « solidaire », entre la participation civique et la démocratie. Ils renvoient également au rôle croissant des structures médiatrices non étatiques, telles que celles à l'œuvre dans les premiers quartiers, qui, de par leur inscription dans des schèmes de politiques publiques et leur prétention à apporter des réponses à des problèmes collectifs comme le chômage, la pauvreté, l'exclusion, les inégalités et la violence, s'imposent comme des analyseurs des interactions entre les acteurs civiques et les acteurs gouvernementaux. Leur visée étant d'aboutir à un modèle de justice sociale, elles ne sauraient évacuer la question des asymétries de pouvoir et des inégalités dans la distribution des ressources matérielles et symboliques. Elles promeuvent la construction d'une société plus juste basée sur une « nouvelle question sociale », qui est celle de refuser l'idée que la pauvreté, les inégalités et l'exclusion soient inéluctables dans notre forme de société, et une « question politique », qui est celle de la construction de la pleine citoyenneté et des solidarités.

La réflexion sur le pouvoir politique ne se restreint pas à la capacité d'agir des acteurs étatiques. Elle est plutôt placée au cœur des mécanismes de régulation de la société et de l'action publique. Cette dimension relationnelle n'équivaut pas à la dilution du rôle de l'État dans un ensemble de partenariats, mais plutôt à une reconnaissance de la dimension participative des prises de décision politique et de la place à accorder aux acteurs de la société civile. En matière de développement local, l'action

publique relève de plus en plus de configurations complexes d'enjeux et d'acteurs multiples sur des territoires spécifiques qui interdisent des modes de gestion trop standardisés au profit d'approches négociées. Comme les institutions étatiques n'ont en effet plus le monopole de l'action publique, le défi est de savoir comment définir et négocier des objectifs collectifs avec des acteurs dont le statut et les intérêts sont différents, et les territoires d'action, hétérogènes.

Cette perspective critique implique ainsi de requestionner la démocratie contemporaine dans ses trois piliers politique, économique et social. On ne peut en effet ramener l'État et les pouvoirs publics à un simple statut d'acteur parmi d'autres. Les acteurs locaux – publics ou privés – obéissent à des déterminations administratives, politiques, sociales et économiques dont l'État reste le seul maître d'œuvre. Ce constat permet de mettre un bémol sur les thèses de la dissolution et de l'affaiblissement de l'État (Ulysse et Lesemann, 2004). Les actions menées par différents groupes d'acteurs dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, les interactions et mécanismes stratégiques développés pour résoudre leurs problèmes, ne reposent, en majorité, que sur des enjeux sociaux et des propositions de la politique publique. « Si l'État devient de plus en plus partenaire des groupes sociaux dans l'action publique, si cette dernière apparaît de plus en plus polycentrique et réticulaire, ce sont toujours l'État et les collectivités politiques qui, en dernière instance, fixent les règles du jeu du partenariat, l'accès des acteurs sociaux à la décision et arbitrent les conflits entre les acteurs » (Leresche, 2001).

1

TROIS-RIVIÈRES
Une ville en crise
qui se prend en main

Depuis la fusion en 2000 de Trois-Rivières, Trois-Rivières Est et Cap-de-la-Madeleine, le Grand Trois-Rivières représente aujourd'hui la plus grande agglomération de la région de la Mauricie. Il compte 126 000 habitants, soit 48 % de la population régionale.

1. LA CRISE À TROIS-RIVIÈRES

Florissante jusqu'aux années 1960, la région de la Mauricie a connu un déclin économique progressif, puis une chute brutale durant les années 1980 qui lui a valu, en 1998, le titre de « capitale nationale du chômage ». Cette situation, vécue comme un véritable choc, a provoqué un mouvement de relance économique qui dure aujourd'hui encore. La mobilisation s'organise sur une base régionale et donne lieu à des forums sur l'emploi, des sommets économiques et des assises régionales. Elle implique, entre autres, des politiques de soutien au développement économique, la relance des activités industrielles, l'identification de secteurs prometteurs, l'implantation de dizaines d'entreprises d'économie sociale. La mise sur pied d'un ensemble d'institutions locales est relayée par différents types d'actions de formation, de réinsertion en emploi et de développement local, menées par les trois paliers de gouvernement (fédéral et provincial, municipal) et par un effort de coordination entre les trois. La légère remontée du taux d'emploi observée au début des années 2000 s'est aujourd'hui dissipée, et

Trois-Rivières a regagné le titre peu glorieux de « capitale du chômage » pour les villes canadiennes de 100 000 habitants et plus. Comment expliquer cette situation ?

1.1. L'HISTOIRE D'UNE CRISE

Historiquement, Trois-Rivières a bénéficié d'un dynamisme économique et de facteurs stratégiques qui en ont fait l'une des plus fortes structures industrielles du Canada. Parmi les facteurs expliquant cette situation avantageuse, figure la situation géographique favorable de la ville, au carrefour du Saint-Laurent, doté d'installations portuaires, et du Saint-Maurice, ce qui permet le transport du bois. De plus, des ressources hydrauliques illimitées ont permis de développer à bon compte des industries de traitement du bois, des pâtes et papiers, de l'aluminium, des entreprises textiles, presque toutes de propriété étrangère. Cette intense activité industrielle a conduit à la création de dizaines de milliers d'emplois manufacturiers généralement stables, syndiqués et bien rémunérés.

Au cours des années 1960, avec la nationalisation de l'électricité, Trois-Rivières a perdu « l'avantage stratégique que représentait l'accès facile à l'énergie à moindre coût ». Dès lors, les emplois manufacturiers qui occupaient le premier rang des secteurs d'activité créateurs d'emplois à Trois-Rivières et dans la MRC de Francheville ont commencé à diminuer. Le secteur des services, tant publics que privés, a commencé à croître et est devenu la source d'une nouvelle prospérité. Ainsi, au début des années 1990, 45 616 des 58 597 emplois du Grand Trois-Rivières provenaient du secteur tertiaire alors que le secteur manufacturier, deuxième en importance, ne comptait plus que pour 7280 emplois (SQDM Mauricie-Bois-Francis, 1996, p. 49).

Le processus de tertiarisation de l'économie trifluvienne s'est encore accéléré depuis, notamment avec la fermeture de grandes usines telles que Westinghouse, Phillips, Wabasso, Norton, Canron, les Produits forestiers Canadien Pacifique (PFCP). La perte de 3 000 emplois manufacturiers de 1991 à 1992 a entraîné la mise au chômage de 2 400 personnes et provoqué une baisse dramatique du pouvoir d'achat des travailleurs à faible et moyen revenu. En 1992, le taux d'emploi se situait à 51,5 % et le taux de chômage à 15 %, en comparaison avec des taux de 54,6 % et 12,8 %, respectivement, pour le Québec (SQDM Mauricie-Bois-Francis, 1996, p. 24-25)¹. Le secteur tertiaire n'est pas parvenu à combler le vide

1. Ces données sont tirées de l'Enquête sur la population active de 1992.

créé par la fermeture des grandes entreprises et les réductions de personnel (SQDM Mauricie–Bois-Francis, 1996, p. 41). Le nombre de chômeurs est passé de 8 000 à 11 000 au cours des années 1992-1993. Les données récentes de Développement économique Canada et d'Emploi-Québec indiquent que 19 % des personnes en emploi n'ont pas de diplômes d'études secondaires, 59 % détiennent un diplôme d'études secondaires ou professionnelles et 22 % ont une formation universitaire.

1.1.1. Un marché du travail en décroissance

De 1998 à 2002, la région de la Mauricie a connu une période de croissance du marché du travail : 5 900 personnes de plus ont occupé un emploi. Cette augmentation de 5,4 %² restait toutefois nettement inférieure à la performance globale du Québec : 9,5 % d'accroissement du nombre de personnes occupées. Le taux d'activité a augmenté de 2,0 points de pourcentage à 59,5 %, alors que le taux d'emploi a gagné 2,4 points de pourcentage à 53,8 %. Toutefois, en se basant sur le *Bilan 2002* d'Emploi-Québec, Hallé (2003) soutient que la situation de l'emploi était moins bonne à Trois-Rivières que dans l'ensemble de la Mauricie. La durée moyenne de chômage était de 55,6 semaines pour le groupe des 45 ans et plus à Trois-Rivières, contre 35,3 semaines pour la Mauricie et 23,4 semaines pour le Québec.

Cette relative amélioration s'est estompée à partir de 2003. Selon les données de Statistique Canada, la région de la Mauricie est passée de 131 000 personnes en emploi en mai 2003 à 124 800 au mois de mai 2004, une baisse de 6 200 personnes ou une diminution de 4,7 %. Le taux d'activité des personnes de 15 ans et plus a décliné de 60,8 % à 57,9 %, avec de pertes d'emploi significatives dans les secteurs de la manufacture et de la construction. Du mois de mai 2003 au mois de mai 2004, le taux de chômage est passé de 9,5 % à 11,1 %.

Enfin, une étude plus récente publiée par Emploi-Québec révèle qu'alors que le Québec a enregistré une augmentation de l'emploi de 1,6 % au cours du deuxième trimestre de 2006 par rapport à la même période en 2005, la Mauricie a subi une décroissance de son effectif au travail de 5,4 %, une perte qui a réduit la population en emploi à 111 100 personnes comparativement à 117 500 au deuxième trimestre de 2005 (Emploi-Québec³, 2006, p. 8). En outre, le marché du travail mauricien fait face

-
2. Ressources humaines et Développement des compétences du Canada (2004), *Profil de la clientèle prestataire de l'assurance emploi*, février 2004, Centre de ressources humaines du Canada de la Mauricie.
 3. Emploi-Québec (2006). *Bulletin régional sur le marché du travail-Mauricie*, 2^e trimestre, vol. 10, n^o 2.

à un problème de migration de la main-d'œuvre active, et en particulier des jeunes. Selon la même étude d'Emploi-Québec (2006), la population active a baissé de 6 % pour un total de 8 000 personnes. Il peut donc être trompeur de regarder seulement le taux de chômage qui est passé de 10,5 % à 9,9 % du deuxième trimestre de 2005 au deuxième trimestre de 2006, mais qui s'explique justement par la réduction marquée de la participation au marché du travail. Au cours de cette même période, le taux d'activité régional a en effet diminué de 61 % à 57 %.

On constate les mêmes tendances à la décroissance dans la région métropolitaine de Trois-Rivières. Pour la période allant de mai 2003 à mai 2004, 3 200 personnes de moins occupent un emploi. Le nombre de chercheurs d'emploi passe de 7 500 à 8 200 personnes. Le taux de chômage se situe à 11,4 %, une augmentation de 1,4 % par rapport au mois de mai 2003. L'emploi a encore reculé de 5,4 % au cours du deuxième trimestre de 2006, comparativement à la même période de 2005, ce qui se traduit par une baisse totale de 3 900 emplois (Emploi-Québec, 2006). Soixante-dix sept pour cent (77 %) des emplois perdus en 2006 étaient à temps plein. On signale également une baisse de la population active de 7,7 %, le taux d'activité ayant décliné de 67,4 % à 61,4 %. Ces données statistiques illustrent la fragilité des marchés du travail mauricien et trifluvien.

1.1.2. La population bénéficiaire de l'aide sociale

Il faut noter que la décroissance du marché du travail n'entraîne pas, à Trois-Rivières, une démultiplication des demandes d'aide sociale. Les tableaux montrent au contraire que le nombre total des bénéficiaires est en constante décroissance : de 10 776 personnes en 2000 à 9 834 en 2004, puis à 9 353 en 2005. Les raisons invoquées dans les demandes d'aide sont souvent l'insuffisance de revenu. Les bénéficiaires comptent 49 % d'hommes et 51 % de femmes. Le taux de sortie des femmes détenant un diplôme d'études postsecondaires est le double de celui des hommes ayant les mêmes qualifications.

Il n'en demeure pas moins vrai qu'en dépit de cette baisse dans le nombre absolu, le rapport de dépendance économique⁴ de Trois-Rivières reste supérieur à celui de la province, atteignant 126 en 2003 avant de redescendre à 123,4 en 2004.

4. Indice qui correspond au rapport de dépendance économique (RDE) d'une MRC exprimé en pourcentage du RDE de la province. Cet indice peut être supérieur à 100 ; il signifie alors que le RDE de la MRC est supérieur au RDE de l'ensemble du Québec.

Tableau 1.1

Adultes prestataires de l'assistance-emploi, selon le niveau scolaire et le sexe, MRC de Trois-Rivières, Mauricie, 2001-2005

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<i>Trois-Rivières</i>	N	N	N	N	N	N
<i>Total</i>	10 776	10 295	10 207	9 892	9 834	9 353
Hommes	5 117	4 874	4 944	4 766	4 738	4 545
Femmes	5 659	5 421	5 263	5 126	5 096	4 808
<i>Primaire</i>	1 345	1 258	1 195	1 105	1 096	1 010
Hommes	617	577	544	502	505	472
Femmes	728	681	651	603	591	538
<i>Secondaire (1^{re} à 4^e année)</i>	4 456	4 248	4 090	3 977	3 862	3 673
Hommes	2 229	2 126	2 088	2 044	1 985	1 882
Femmes	2 227	2 122	2 002	1 933	1 877	1 791
<i>Secondaire (5^e année)</i>	2 033	1 968	1 882	1 879	1 926	1 863
Hommes	995	952	930	904	957	945
Femmes	1 038	1 016	952	975	969	918
<i>Postsecondaire</i>	1 224	1 180	1 135	1 094	1 065	1 017
Hommes	567	555	560	550	517	499
Femmes	657	625	575	544	548	518
<i>Inconnue</i>	1 718	1 641	1 905	1 837	1 885	1 790
Hommes	709	664	822	766	774	747
Femmes	1 009	977	1 083	1 071	1 111	1 043

Source : Ministère de l'Emploi de la Solidarité sociale (2005). *Adultes prestataires de l'assistance-emploi, selon le niveau scolaire et le sexe, MRC et territoires équivalents de la Mauricie, 2001-2005*, <www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil04/societe/fam_men_niv_vie/pauvrete/scol_sexe04_mrc.htm#Trois_Rivieres>.

Tableau 1.2

Le taux de dépendance économique de Trois-Rivières

	2000	2001	2002	2003	2004
<i>Trois-Rivières</i>	123,3	126,0	123,4	121,7	126,1
Hommes	116,6	121,3	116,1	114,5	121,3
Femmes	134,6	135,2	135,4	133,2	134,2

Source : Statistique Canada, *Profils de dépendance économique et Institut de la statistique du Québec*, 2006, <www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil04/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/ide_hf04_mrc.htm>.

1.2. DES OBSTACLES STRUCTURELS

Si les efforts fournis à Trois-Rivières sont importants, les impacts et les retombées restent modestes en ce qui concerne le redressement économique, la création d'emplois, ainsi que la lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi. Plusieurs personnes s'expliquent mal le dépérissement de l'emploi, compte tenu qu'il n'y a pas eu de fermetures massives d'entreprises ces dernières années⁵ et que des facteurs tels que les projets d'innovations technologiques, la fusion avec Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières Ouest ou encore la nouvelle dynamique économique induite par l'arrivée de l'actuel maire auraient dû avoir un impact favorable sur l'emploi. Enfin, les atouts dont dispose la Mauricie sont très concurrentiels avec ce qu'on peut retrouver ailleurs, à Drummondville ou dans la banlieue de Québec ou de Montréal (parc portuaire, aviation, autoroutes). Toutefois, il s'est dégagé, au cours des entrevues, un ensemble d'obstacles structurels que nous rangeons ici en six catégories.

1.2.1. Des obstacles démographiques

Alors que la population vieillissante de Trois-Rivières est mal préparée à s'adapter aux innovations et à répondre aux nouvelles exigences du marché du travail, en termes de qualifications pertinentes pour des milieux de travail qui incorporent des technologies de pointe dans leurs processus de production, on a assisté, de 1971 à 1991, à une « désertion massive⁶ » des jeunes qualifiés au profit de centres urbains plus attractifs comme Montréal ou Québec. De 1996 à 2001, le taux net de migration inter-régionale s'affiche à la défaveur de la Mauricie, avec un taux d'entrée inférieur au taux de sortie, notamment dans le cas des personnes de 20 à 39 ans. La situation s'avère particulièrement grave pour les tranches des 20 à 24 ans et des 25 à 29 ans où l'on peut observer un taux net s'élevant respectivement à -8 % et -12 % (CRE de la Mauricie, 2005, p. 19). Cet exode a affaibli la capacité de relance économique de Trois-Rivières. En ce sens, conclut un répondant, « le vieillissement de la population accéléré par le départ massif de jeunes constitue la première cause du déclin économique de Trois-Rivières ».

5. Trois-Rivières a perdu 2000 emplois, un peu comme Drummondville présentement, à coup de 600 ou 700 emplois.

6. Durant cette période, 30 000 jeunes ont quitté la Mauricie, ainsi que la région du Centre-du-Québec (Victoriaville, Drummondville).

1.2.2. La culture des grandes entreprises

Pour un deuxième groupe de répondants, la déchirure du tissu économique est symptomatique de l'épuisement du modèle de développement faisant reposer l'économie régionale sur des grands ensembles industriels et des activités économiques centralisées. La « culture des grandes entreprises » procurant des salaires élevés et exigeant peu de qualifications, pour reprendre cette expression qui traverse la quasi-totalité des entrevues, a pendant longtemps empêché l'implantation et le développement des PME qui auraient aidé à former le capital humain nécessaire pour assurer une relève compétente et compenser la perte massive des emplois manufacturiers au cours des années 1990. « Comme on s'est pendant longtemps retrouvé face à une structure d'emploi artificielle et déséquilibrée dont les particularités étaient d'octroyer de gros salaires à des gens ayant des niveaux de scolarité peu élevés, peu formés ou formés en fonction de la job qu'ils avaient à faire, plusieurs des anciens employés rechignent, même au plus fort de la crise, à aller dans les PME pour des salaires moindres. » Si cette culture de dépendance peut être considérée comme caractéristique de toutes les régions qui ont connu croissance industrielle sous un régime de grandes entreprises multinationales des secteurs des ressources naturelles et de la transformation de ces ressources, puis déclin, elle est devenue « génétique » à Trois-Rivières, conclut une personne interrogée. Dans des filières industrielles comme les pâtes et papiers, les emplois ont été transmis de père en fils pendant des générations. « Tel un système immunitaire jamais stimulé, la population a perdu la capacité de réagir et de se prendre en main. »

« Cette tradition des grandes entreprises constitue, à plusieurs égards, un obstacle majeur au redéploiement économique de la ville, à la transformation des modes de production et à la réinsertion en emploi. » En dépit des garanties qu'elle pouvait offrir à une époque donnée, on reproche actuellement à la culture de la grande entreprise d'avoir engendré « un manque de créativité et de dynamisme » au sein de la population et de « tuer sa capacité de réagir » devant une situation de crise, car « elle nuit à la mobilité des travailleurs », elle « atrophie » l'esprit d'initiative des entrepreneurs trifluviens, limite leur capacité de travailler en réseaux et étouffe les PME. Aujourd'hui, ces entrepreneurs se disputent entre eux et se comportent comme des concurrents. Par voie de conséquence, on n'arrive pas à engendrer la synergie qui serait indispensable à la relance économique. « Il n'y a pas de véritable leadership qui se dégage. » Dans le contexte de la mondialisation et de l'économie du savoir, cet état de fait ne peut que desservir l'économie de la région dont une bonne partie de la main-d'œuvre n'a de qualifications valables et transférables en dehors des entreprises dans lesquelles elle les a exercées ou les exerce encore.

1.2.3. La dynamique régionale

Le troisième raison invoquée pour expliquer la crise économique et le « déficit d'emplois » à Trois-Rivières est la dynamique régionale. Les discours présentent deux façons de voir la position de la ville à cet égard. La première fait une comparaison désavantageuse avec Drummondville et Victoriaville, dans la mesure où la municipalité de Trois-Rivières n'est pas, croit-on, assez proactive dans son développement économique, dans la quête d'investissements étrangers ni dans son effort de reconnaissance internationale. Les maires n'ont eu ni le même « leadership » ni la même capacité de « mobilisation », de « synergie », de « rassemblement des entrepreneurs » que la mairesse de Drummondville⁷. Toutefois, font remarquer deux personnes, Drummondville et Victoriaville « ne font pas complètement partie du même bassin d'emplois ». Chacune de ces villes a sa propre dynamique, tout comme Trois-Rivières a la sienne. Drummondville « a sa propre dynamique avec le textile et sa zone économique est plus liée avec Sherbrooke et l'Estrie ». Victoriaville se positionne dans les secteurs agricoles et dans celui de la production des meubles. Les liens à établir entre ces deux dynamiques ne peuvent être « autrement que des liens administratifs obligés ». Si les deux font partie de la même région administrative », elles ne se développent pas dans « les mêmes sphères culturelles et économiques ».

L'autre façon renvoie à la question de savoir si le parc industriel de Bécancourt, situé sur l'autre rive du Saint-Laurent, en face de Trois-Rivières, nuit ou facilite le développement économique de la ville. Les réponses sont mitigées et parfois carrément contradictoires. Pour certains, le niveau de développement que connaît actuellement le Centre-du-Québec se fait au détriment de Trois-Rivières, tout en appauvrissant et épuisant ses possibilités de relance économique. Bécancourt, soutient un des répondants, se trouve dans un état de concurrence quasi déloyale avec Trois-Rivières, épuise ses possibilités de réussir sa relance économique. Pour d'autres, le Parc industriel est au contraire d'un apport significatif pour le maintien du niveau de vie des habitants de Trois-Rivières, dans la mesure où la majorité des travailleurs qu'on y retrouve sont des Trifluviens. C'est au lieu de résidence qu'on calcule et comptabilise la richesse, et non au lieu de production et de travail. Il ne faut pas, insiste une de nos répondants,

7. La mairesse de Drummondville est présentée comme « extrêmement dynamique », comme une personne qui a fait du démarchage et qui a été capable d'attirer les investissements nécessaires pour créer un dynamisme économique qui fait l'envie de toute la zone.

confondre les régions administratives⁸ et les zones économiques. Bécancourt est le plus grand parc industriel du Québec, avec des usines de dimension mondiale et un niveau élevé d'investissements de technologie de pointe. Il s'y est développé des grappes industrielles spécifiques ; on y trouve, entre autres, la seule activité industrielle dans le domaine de l'hydrogène au Québec. Même si, en chiffres absolus, l'emploi à Trois-Rivières s'est détérioré depuis les années 1980 et a continué à se détériorer au cours des trois dernières années, un nombre important de Trifluviens vont travailler à Bécancourt et amènent la richesse à Trois-Rivières. À l'inverse, beaucoup de gens originaires de Bécancourt viennent travailler à Trois-Rivières qui est « le siège des services gouvernementaux et le centre culturel ». Aussi conclut-on que Trois Rivières et Bécancourt font partie du même ensemble économique en tant que deux grands pôles d'attraction de la région.

1.2.4. Le manque de formation de la main-d'œuvre

La participation au marché du travail, le revenu et la consommation sont largement conditionnés par le niveau de scolarité et par l'acquisition des compétences professionnelles, des connaissances et des apprentissages que les personnes font tout le long de leur vie⁹. Le niveau de formation ne facilite pas seulement l'accès des individus au marché du travail. Il est associé à un niveau de revenu et un niveau de qualification qui permettent de performer dans une économie du savoir et de la connaissance. Dans cette perspective, on constate un bilan mitigé quant à l'augmentation du niveau de scolarité des travailleurs en Mauricie : si le pourcentage de ceux ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires est passé de 46,3 % en 1993 à 55,1 % en 2003, le pourcentage de ceux qui obtiennent un diplôme universitaire a baissé de 15,3 % en 1993 à 13,6 % en 2003 ; comme celui de ceux qui n'obtiennent qu'un diplôme d'études secondaire, qui est passé de 19,2 % en 1993 à 13,7 % en 2003. Près du quart (23 %) des Mauriciens de 20 ans à 64 ans n'ont pas de diplôme d'études secondaires (CRE de la Mauricie, 2005, p. 57).

Plusieurs rapports officiels, dont les documents d'Emploi-Québec, attestent d'une inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi. L'enquête sur les besoins en main-d'œuvre menée en mars 2004 par la firme Groupe Télé-Services Mauricie et commanditée par la Direction régionale

8. Il faut dépasser cette « pensée administrative et politique », ces « représentations politiques qui se font à partir d'un raisonnement sur un imaginaire territorial délimité dans leur esprit », et non selon une dynamique régionale globale. Comme son nom l'indique, la région administrative est une utopie inventée pour des raisons administratives, fait observer cette personne.

9. Dans le Portrait socioéconomique des régions du Québec, Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec – Données et analyses*, édition 2001.

d'Emploi-Québec¹⁰ révèle qu'il existe à Trois Rivières 404 postes vacants que les employeurs n'arrivent pas à combler. Ce sont principalement des postes de manœuvre, de cuisinier, d'opérateur dans la transformation du bois, de machiniste, de mécanicien industriel, d'entretien ou de monteur de meubles, de soudeur et de représentant au service à la clientèle.

La difficulté de combler des postes peu qualifiés apparaît d'autant plus cruciale pour le développement des entreprises que 19 % des employeurs prévoient augmenter leurs effectifs au cours de cette même année (2004), avec des perspectives de croissance dans les secteurs du meuble, de la fabrication de produits en bois, dans la métallurgie, ainsi que dans les services financiers et la restauration. Quant aux emplois déjà disponibles, les employeurs exigent dans 73 % des cas l'équivalent d'un diplôme de cinquième secondaire. La formation professionnelle est requise pour 14 % des postes, alors que le diplôme de niveau technique est requis pour 10 % des emplois disponibles. Le niveau d'expérience exigé est au moins d'un an dans 61 % des postes offerts, tandis que plus du tiers des emplois disponibles exigent d'un à trois ans d'expérience. Du point de vue de trois répondants, le problème majeur n'est pas le manque d'emplois, mais une formation déficiente ne répondant pas aux nouvelles exigences du milieu du travail, notamment en ce qui concerne la modernisation des secteurs traditionnels, l'utilisation des nouvelles technologies, l'automatisation du marché du travail et les qualifications spécialisées que cela requiert. Ce manque d'appariement renforce le paradoxe voulant que, dans un contexte de chômage élevé, il existe des emplois ne pouvant être comblés faute d'une main-d'œuvre compétente et intéressée à les occuper.

1.2.5. Les dynamiques à l'œuvre dans le marché du travail trifluvien et régional

Selon un autre point de vue, la réduction du niveau d'emploi vient du double facteur de désindustrialisation et de technologisation. Si les secteurs traditionnels (pâtes et papiers, métaux, bois, textile, agriculture) n'offrent plus les mêmes potentialités de croissance, le processus de reconversion économique, la réorientation vers des secteurs porteurs à forte croissance économique ainsi que les innovations technologiques ont

10. En fait, du 15 au 26 mars 2004, grâce à un taux de réponse de l'ordre de 80 %, 812 des 1 018 entreprises de cinq employés et plus ciblées, provenant de 20 secteurs d'activité économique et procurant au total plus de 25 000 emplois, ont exprimé, par l'entremise d'une entrevue téléphonique, leurs besoins en main-d'œuvre et les problématiques auxquelles elles font face. Le document relatif aux résultats de cette enquête se trouve sur le site Internet <www.emploi.quebecmauricie.net>.

contribué à améliorer la productivité mais sans arriver à combler le fossé créé par les moments de grande récession. Les initiatives pour diversifier l'économie de la région et renforcer son potentiel technologique ont rarement abouti à de nouvelles pistes de développement économique et à des propositions de créer des emplois, même dans les secteurs dits à forte croissance.

Le plan d'action d'Emploi-Québec dégage ces quelques grandes tendances qui traversent le marché du travail en Mauricie : une utilisation de plus en plus importante des nouvelles technologies, une diminution des besoins en main-d'œuvre peu spécialisée et des emplois n'exigeant que des compétences manuelles, une augmentation des emplois à temps partiel et à contrat et une diminution de l'emploi à temps plein. On constate également un fort processus de tertiarisation avec une forte augmentation des emplois dans le secteur des services et une diminution dans le secteur manufacturier et celui de la construction. Ces tendances, qui contribuent largement à la précarisation du marché de l'emploi, affectent de manière particulière des catégories déjà vulnérables comme les femmes, les jeunes et les personnes prestataires de l'aide sociale en général. Elles tendent à aggraver le problème d'inadéquation entre la formation des travailleurs et les exigences des employeurs. Car, dès que l'on amplifie l'intensité technologique dans un secteur donné – que ce soit dans le meuble ou le textile – les postes créés deviennent des emplois techniquement qualifiés exigeant une main-d'œuvre spécialisée. Les employeurs cherchent des individus pouvant être une valeur ajoutée pour l'entreprise, avec des qualités individuelles, des compétences appropriées, des habiletés communicationnelles et surtout une certaine flexibilité qui les habilite à s'adapter aux changements.

Il faut aussi tenir compte de la perception individuelle, de la manière dont les gens se représentent les emplois dans certains secteurs. Par exemple, soutient un répondant, l'industrie du meuble et celles des pâtes et papiers n'attirent pas beaucoup les jeunes qui les trouvent « peu sexy », voire « sales ». Ce problème d'attraction semble aussi venir des conditions de travail offertes plutôt que du manque de main-d'œuvre qualifiée et compétente. La difficulté réelle de recrutement doit être vue à la lumière des caractéristiques des emplois disponibles, soit des emplois peu valorisants et mal rémunérés :

Il y a une réalité factuelle, si on va voir sur le placement en ligne, il y a beaucoup d'emplois non valorisants, faiblement rémunérés qui sont très difficiles à combler. Pourtant on a un très fort bassin de main-d'œuvre disponible, compétent pour occuper ces emplois-là, mais qui ne font pas le choix de s'insérer en emploi au salaire minimum.

Finalement, l'enquête sur le renouvellement de la main-d'œuvre qu'Emploi-Québec a faite pour connaître les besoins des entreprises et bien préparer la main-d'œuvre semble indiquer que l'attitude des employeurs à l'égard des personnes prestataires de l'aide sociale peut créer un obstacle majeur au processus de lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi¹¹. Les personnes prestataires de la sécurité du revenu sont les dernières que les entreprises soient prêtes à embaucher, après les personnes handicapées, les immigrants, les femmes ou les jeunes. Le milieu des affaires ne manifeste pas une grande préoccupation à aider les prestataires de l'assistance-emploi à se réinsérer en emploi, ou à prendre en considération leurs réalités quotidiennes. Il va plutôt développer avec eux un rapport de type instrumental, dans le sens qu'il va les utiliser seulement quand il peut en tirer profit. Aussi les entreprises d'insertion, et même celles d'économie sociale, font-elles partie d'un autre monde, du monde parallèle des gens qui se trouvent hors emploi par faute de qualification ou par faute d'emplois disponibles. Ces préjugés peuvent avoir des effets d'autant plus préjudiciables que l'on se trouve dans un contexte de chômage structurel.

1.2.6. La dynamique de la politique régionale

La dernière raison invoquée déplace l'attention sur la dynamique politique régionale, notamment sur le fait qu'il existe encore des « baronnies » anciennes et recomposées. Dans leur volonté de dicter le programme de la région, ces « baronnies » formées des politiciens provinciaux et fédéraux font souvent obstacle à la pleine réalisation des projets de relance économique. Comme « la raison politique est toujours la meilleure et la seule pouvant motiver, justifier quoi que ce soit », le professionnel de l'action

11. L'enquête porte sur 828 entreprises de 20 employés et plus. Le but est « d'estimer les besoins en main-d'œuvre liés aux prévisions de départs à la retraite au cours des prochaines années, d'identifier les types d'occupations où la demande sera plus importante et de préparer la relève ». Cette enquête est menée en collaboration avec diverses instances déjà impliquées dans le développement de la main-d'œuvre, entre autres la Direction régionale d'Emploi-Québec, la Conférence des élus, la Direction régionale du ministère du Développement économique et régional (MDER), Développement économique Canada, la Direction régionale du ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et les institutions de formation professionnelle. Les résultats devaient servir, au niveau pratique et appliqué, à établir une gestion prévisionnelle des ressources humaines et de la main-d'œuvre, ainsi qu'à arrimer les mesures de formation aux besoins des entreprises et aux compétences recherchées.

sociale est souvent relégué à un simple rôle d'exécutant. Dans ce contexte où tout est politique et se joue sur la politique, on se trouve dans « un état de conflit perpétuel » menant parfois à une rupture plus fondamentale entre la classe politique et le reste de la collectivité. La résorption des crises économiques et des crises de l'emploi des dernières années semble indiquer l'importance d'en finir avec un système de gestion autocratique.

Ces diverses explications mettent en évidence la complexité des facteurs contribuant au haut taux de chômage que connaissent Trois-Rivières et sa région. Elles soulignent du même coup les difficultés d'interprétation des facteurs qui contribuent à faire un succès des initiatives de lutte contre la pauvreté par l'insertion en emploi. Alors que certaines personnes maintiennent que Trois-Rivières souffre d'un problème chronique de manque d'emploi, d'autres tendent à inverser la logique en pensant que les employeurs font face à de graves difficultés dans le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée et le développement d'une planification stratégique de la main-d'œuvre. Certains voient dans l'introduction massive de technologies une solution, d'autres un obstacle au retour en emploi des individus peu qualifiés. On se trouve bien dans le domaine des perceptions, des représentations et des interprétations, ce qui complexifie le projet de présenter une analyse de la situation qui tienne compte de ces interfaces et des différents enjeux entre les acteurs sociaux.

1.3. LA MOBILISATION DES ACTEURS LOCAUX

L'attribution à Trois-Rivières du titre de « capitale nationale du chômage » a mis la population face à une réalité qui semblait passer inaperçue. Elle a du même coup créé des conditions pour une large mobilisation contre la pauvreté et le chômage qui a engagé les acteurs locaux et régionaux dans un processus de création institutionnelle et d'innovations sociales par lequel ils ont cherché à identifier les forces et les atouts dont ils disposaient sur le plan économique, politique, social et culturel.

Depuis la deuxième moitié des années 1980, puis surtout depuis 1995, Trois-Rivières a vu naître plusieurs organismes d'aide à la communauté voués à la lutte contre la pauvreté, à l'insertion en emploi et au développement local et régional. On a assisté à la création d'un ensemble d'organismes de base et d'institutions civiques et communautaires. Citons, entre autres, le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP, 1986), le Centre Le Havre (1987), la corporation de développement économique communautaire Économie communautaire de Francheville (ECOF, 1995), le Comité régional d'économie sociale

Mauricie/Bois-Francs/Drummond (CRES, 1996)¹², le Comité logement Trois-Rivières (1997), le Conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM, 1997) et le Forum pour le renouveau économique (1997) devenu le Comité Solidarité du Grand Trois-Rivières (2000).

La création de ces institutions locales voulait répondre à des besoins locaux d'emploi, d'alphabétisation, de logement, d'accès à la culture, de participation démocratique, de promotion de la justice et de la solidarité sociales. «La raison d'être du Centre Le Havre de Trois-Rivières est de prévenir le développement de l'itinérance et de favoriser la réinsertion sociale des personnes les plus vulnérables et démunies, en situation de rupture sociale», peut-on lire sur son site. En plus d'un service d'hébergement, le centre offre les services de formation et de thérapie (Reprendre sa vie en main) et d'insertion au travail (Service intégration travail – SIT). Il entend, par la publication du journal de rue *La Galère*, travailler à «la promotion de la solidarité, de l'entraide et de la participation sociale¹³». Finalement, il offre le service de logement social *Projet Chez-soi*, dont le but «est de favoriser la stabilité résidentielle et l'insertion sociale des personnes vulnérables à la désinsertion sociale et à l'errance», en même temps qu'il anime le Réseau d'habitation communautaire de la Mauricie dont le but «est de développer l'accès aux logements sociaux¹⁴». Pour sa part, l'organisme SPRINT, qui intervient au centre-ville, œuvre à la réinsertion sociale des jeunes, à les aider à être fonctionnels, tandis que les maisons des jeunes s'occupent de ceux de 14 à 18 ans.

Les activités de lutte contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion à Trois-Rivières s'inscrivent dans une quête constante de formules alternatives pouvant faciliter la réinsertion en emploi de personnes peu scolarisées, voire analphabètes. Le travail des organismes locaux tels COMSEP et ECOF a instauré des dynamiques axées sur le développement de l'économie sociale et solidaire, le développement des entreprises de quartier, l'engagement social et la participation citoyenne. Ces innovations sociales nourrissent une vision du développement visant trois grands objectifs:

12. En 1996, ce comité a été mis en place pour le gouvernement du Québec: «Son mandat principal visait à attribuer le Fonds décentralisé de création d'emploi (FDCE) qui favorisait le soutien au démarrage des entreprises en économie sociale.» (Tiré le 13 avril 2004 de <www.crd-mauricie.qc.ca/Documentation/Secteurs/CRESM-bilan-1996-2004.pdf>.) Mais, en 1997, c'est la deuxième génération du CRES Mauricie: «À l'instar des autres régions du Québec, le CRES Mauricie a été mis en place par le CRDM comme instance régionale responsable de promouvoir le secteur de l'économie sociale suite à l'adoption, en avril 1997, de la Politique nationale de soutien au développement local et régional.» (Tiré le 13 avril 2004 de <www.crd-mauricie.qc.ca/Documentation/Secteurs/CRESM-bilan-1996-2004.pdf>.)

13. Tiré le 25 avril 2004 de <www.havre.qc.ca/ser_vaga.htm>.

14. Tiré le 25 avril 2004 de <www.havre.qc.ca/ser_loge.htm>.

1) l'amélioration des conditions de vie des résidants et résidentes; 2) l'amélioration du cadre de vie des quartiers; et 3) l'augmentation et l'appui à la participation citoyenne.

Pour sa part, poussée par les acteurs du terrain, la Ville a vu ses mandats s'élargir vers des champs d'activité comme le développement économique et des préoccupations d'ordre social comme la pauvreté. L'adoption d'une politique de développement social en mai 2005 s'annonce avant-gardiste. L'élection de la fondatrice et directrice de COMSEP au poste de conseillère municipale doit, en principe, permettre d'exercer un relais plus efficace entre le développement économique communautaire et la gestion municipale, en amenant cette dernière à intégrer la vision du développement économique communautaire.

1.4. LES INITIATIVES GOUVERNEMENTALES

Les trois paliers de gouvernement tentent, chacun à sa façon et en fonction de ses propres champs de compétence, d'apporter une réponse à la situation. Alors que le fédéral s'occupe des jeunes et le provincial des adultes chômeurs et de la formation professionnelle, le municipal se trouve pleinement engagé dans le développement local et devient, par le fait même, un important interlocuteur pour les groupes communautaires. Les différentes initiatives témoignent de la volonté des trois paliers de gouvernement d'être des acteurs du développement économique et social et des agents de relance économique dans des situations difficiles; elles attestent également du fait que l'État reste l'acteur majeur du développement et de la lutte contre les inégalités.

1.4.1. Le palier provincial

Sans être spécifiques à Trois-Rivières, les initiatives de redressement économique menées par le gouvernement provincial se veulent multiples et se situent à des niveaux d'intervention variés, Citons notamment le Fonds de lutte contre la pauvreté, le Fonds Jeunesse¹⁵, les subventions salariales, les financements des entreprises d'économie sociale, le financement des organismes communautaires et de défense des droits, le plan de la diversification industrielle et le projet d'Action concertée de coopération régionale et de développement (ACCORD).

Si Carrefour Jeunesse Emploi se donne pour objectif global d'aider les jeunes à se préparer à entrer sur le marché de l'emploi, le programme Place aux jeunes veille à les aider à démarrer des entreprises, dans

15. Fonds Jeunesse relève maintenant du palier municipal.

l'objectif précis de contrer l'exode rural en facilitant le retour de ceux qui sont allés étudier dans des villes comme Sherbrooke, Montréal ou Québec. Il importe alors de voir comment toutes ces mesures s'inscrivent dans les stratégies québécoises de lutte contre la pauvreté par l'insertion en emploi. Quelles en sont les interfaces ?

Emploi-Québec reste le maître d'œuvre dans la coordination et la mise en application de ces différentes initiatives provinciales, particulièrement en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté par l'insertion en emploi. L'étude que l'équipe de la planification a réalisée sur les perspectives professionnelles de la Mauricie montre qu'en plus de son caractère varié, l'offre de formation d'Emploi-Québec répond à 75 % des besoins, à l'exception du domaine de la santé¹⁶. Toutefois, à Trois-Rivières, la mesure de formation semble être celle qui performe le mieux. Les participants qui vont jusqu'au bout de leur formation réintègrent le marché du travail avec de meilleures conditions de travail et de bons salaires¹⁷. Comme le taux d'abandon de la clientèle prestataire de l'assistance-emploi demeure significatif, la stratégie revient à discuter avec les commissions scolaires pour voir comment assurer un meilleur encadrement et un plus grand suivi permettant à ces personnes de mener à terme leur projet de formation. Les décrocheurs sont souvent des jeunes mères monoparentales et des jeunes gens auxquels déplaît le fait de retourner s'asseoir sur des bancs d'école. On cherche aussi à s'assurer que se poursuivent les activités de formation offertes par des organismes communautaires, dont COMSEP, Action Jeunesse et autres, en vue de varier les mécanismes d'apprentissage et de les rendre plus intéressants.

La participation d'Emploi-Québec est organisée suivant les cinq axes de la politique du marché du travail : préparation à l'emploi, insertion en emploi, création de l'emploi, maintien-stabilisation en emploi et insertion sociale. Les interventions visent à favoriser l'équilibre du marché du travail en soutenant la création d'emplois et en préparant la main-d'œuvre à

16. Emploi-Québec consacre près de 50 % de son budget de 800 millions de dollars à la formation sous forme d'achat de cours ou de soutien du revenu des participants. En Mauricie, environ 30 millions de dollars ont été consacrés aux besoins de la main-d'œuvre et des entreprises. Pas moins de 11 333 adultes ont participé à des mesures d'aide à l'emploi et de réinsertion au marché du travail. Des interventions ont été réalisées auprès de 197 entreprises pour faciliter la création et le maintien en emploi et favoriser la formation et le développement des compétences des ressources humaines.

17. Emploi-Québec intervient aussi dans les entreprises pour la formation des travailleurs en emploi et le renforcement des ressources humaines par la Mesure de formation pour les employeurs (MFOR) qui soutient la formation en entreprise.

répondre aux besoins des employeurs et aux exigences des emplois disponibles. Du point de vue d'un agent institutionnel, c'est un travail de « double performance » destiné à tenir compte autant de la dimension sociale que de la dimension économique des stratégies québécoises de lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi.

Autrement il y a toujours notre mission sociale, qui est de remettre en mouvement les personnes qui sont à la charge de l'État ou qui sont exclues de notre société ou du marché du travail. Et c'est toujours cette conciliation-là, mission sociale et mission économique, mais dans la mesure où l'économie reprend du poil de la bête on a de moins en moins de misère humaine, si on veut, à contrer.

Il ne fait pas de doute, poursuit cette personne, que les investissements pour préparer la nouvelle main-d'œuvre s'avèrent des plus rentables. Néanmoins, il faut reconnaître que les emplois créés dans le domaine communautaire résultent peu en une insertion durable et autonome en emploi. On ne compte aucune *success story*, sinon que de petits succès locaux et projets pilotes assez porteurs d'avenir pour convaincre l'État de participer à des activités visant la réinsertion dans le marché du travail de personnes démunies qu'on aurait de toute façon subventionnées par la Sécurité du revenu ou d'autres types de prestations. Les investissements dans le secteur communautaire et l'économie sociale sont alors vus comme le choix d'une société solidaire et non comme la solution du problème de pauvreté.

Comme choix de société, par solidarité sociale, on peut investir beaucoup pour contrer la pauvreté mais on n'a pas de solution en soi. La solution n'est pas là. On atténue un mal mais on ne génère pas comme tel l'enrichissement collectif.

Du Plan de diversification à l'action concertée

Adopté le 30 mai 2001, le Plan de diversification industrielle de la Mauricie visait à consolider les secteurs traditionnels et à soutenir l'émergence de nouveaux secteurs industriels.

Toutefois, soutient un répondant, ce n'était pas seulement une erreur de penser le problème de l'économie mauricienne en termes de diversification industrielle plutôt que de transformation. L'économie régionale a pris, depuis 1990, un virage vers des secteurs liés aux nouveaux secteurs d'innovation technologiques, notamment vers l'environnement et l'énergie. L'implantation de plusieurs entreprises de la Nouvelle économie en témoigne, de même que la croissance exponentielle en termes de superficie du Carrefour de la Nouvelle économie (CNE). Depuis l'Accord de libre-échange nord-américain, l'industrie du meuble a connu une progression remarquable : en sont un signe évident le regroupement d'un ensemble

d'entreprises et d'organisations et la mise en place en mars 2000 du Centre d'information et de valorisation du meuble de la Mauricie dont les services visent à rendre les entreprises de la région plus concurrentielles sur les marchés nationaux et internationaux. On compte aussi d'autres centres de recherche dans les domaines de l'hydrogène, de l'énergie, des pâtes et papiers, etc. De cette manière, la Mauricie tente déjà de rebâtir son économie en partie sur la technologie de pointe. Pas moins de 4 600 emplois ont été créés dans ces différents domaines, une augmentation de 4,2 % qui se compare avantageusement au taux de croissance de 3,4 % pour le Québec.

Le programme ACCORD

Adoptée en 2002, l'Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD) vise à corriger ces limites et à rendre les régions plus compétitives en identifiant et en développant des créneaux d'excellence. Cette politique place l'innovation au cœur du système de production régional, avec pour visée d'aider les entreprises « à s'adapter aux changements économiques et technologiques ». Elle n'essaie pas seulement de mobiliser les acteurs économiques pour le développement, mais aussi de les « amener à collaborer pour améliorer l'environnement d'affaires et rehausser la qualité de vie de leur milieu afin que chaque région puisse relever les défis de la mondialisation et de l'économie du savoir ». Le gouvernement québécois s'engage autant dans l'élaboration, dans la conception que dans la réalisation des plans d'action. Il met à la disposition des entreprises régionales les services des différents ministères et des sociétés d'État pour mener des « études de tendances et d'opportunités », pour faciliter le développement des filières et des grappes industrielles¹⁸. L'objectif consiste à aider les régions du Québec à déterminer leurs « créneaux d'excellence », à faire émerger de nouveaux secteurs productifs, à développer leur propre expertise et à se donner une personnalité particulière.

ACCORD permet d'associer plusieurs régions au développement d'un secteur ou « d'un système productif à construire. Il s'agit « de dépasser la notion d'espace administratif que sont les régions pour constituer des ensembles d'activités encore plus compétitifs sur la scène mondiale ». Cela requiert toutefois « une vision, une action et une coordination pour l'ensemble des régions », ainsi que « la mise en place de partenariats

18. Pour chacun des créneaux identifiés, une entente prévoit la mise en œuvre par le comité régional, le gouvernement et la SGF. Cette mise en œuvre est d'ailleurs une condition préalable pour qu'il y ait des études de tendances et de positionnement en ce qui concerne le marché international, et qu'on élabore une stratégie et un plan d'action.

ACCORD vise quatre grands types de créneaux :

- créneaux en croissance
- créneaux en émergence
- créneaux en évaluation
- créneaux associés à une ou plusieurs régions

Pour chacun des créneaux existe une entente de mise en œuvre engageant trois principaux partenaires : les régions, le gouvernement du Québec et la société générale de financement (SGF). D'autres acteurs peuvent s'ajouter selon les particularités des régions. L'idée est de contribuer au développement et au financement de projets industriels structurants, de mobiliser les acteurs dans la mise en œuvre de projets innovateurs et compétitifs capables de densifier le système productif de la région pour assurer un développement durable de ce secteur d'activité.

solides ». Il importe de « consolider les régions comme acteurs premiers de leur développement » ainsi que de promouvoir les avantages comparatifs des secteurs d'activité basés de plus en plus sur l'utilisation du savoir. Dans cette perspective, Trois-Rivières et plus généralement la Mauricie bénéficient des conditions favorables, à cause non seulement de leur passé industriel mais aussi de la réflexion déjà enclenchée dans le cadre du bilan technologique. La mise en route du programme ACCORD apparaît comme le deuxième moment d'un processus permettant de mieux préciser l'importance stratégique de créneaux porteurs et de grappes comme les papiers à valeur ajoutée, l'hydrogène, les électro-technologies, la technologie de transformation des métaux légers (magnésium, titane et aluminium)¹⁹. Aux yeux d'un des répondants, la stratégie consistant à identifier des créneaux d'excellence est d'autant plus significative qu'on est dans un système qui délaisse la production de masse pour une économie de niche.

De manière plus large, on ne peut séparer le travail de la Technopole de ce qui se fait à Trois-Rivières sur le plan de l'innovation technologique, de la dynamique globale instituée avec la publication en 2001 de la *Politique québécoise de la science et de l'innovation* et du rapport de conjoncture du Conseil de la science et de la technologie intitulé *Pour des régions innovantes*. Ces deux documents sont animés par la préoccupation d'établir un rapprochement entre la production et l'utilisation des résultats de recherche comme une manière de stimuler l'économie québécoise par l'accroissement de l'innovation dans les entreprises et organisations. C'est

19. ACCORD parle de « créneaux leaders », de « créneaux associés », de « créneaux en émergence » et de « créneaux en évaluation », dans le domaine des biotechnologies.

aussi dans le rapport de conjoncture qu'ont été présentés un portrait des différentes régions et une série d'indicateurs reflétant les forces, les opportunités et les créneaux les plus prometteurs. Le rapport encourage les régions à se doter d'outils visant à les aider à développer des connaissances nécessaires quant à leurs caractéristiques spécifiques, et à s'appuyer sur l'innovation technologique pour se développer économiquement et devenir compétitives à l'échelle nord-américaine et mondiale. L'État québécois s'engage, à l'instar d'autres sociétés industrialisées, à apporter son soutien à l'innovation, à faciliter le développement et la consolidation de l'économie du savoir, aussi bien qu'à démocratiser la compréhension des processus menant à l'innovation en facilitant la réalisation de bilans technologiques régionaux, des portraits des initiatives innovantes par la mise sur pied de projets pilotes, dont la Technopole, et « la mise sur pied de tables régionales pour coordonner les actions en matière de recherche, de science, de technologie et d'innovation, le tout en parallèle avec la démarche du projet ACCORD ».

1.4.2. Le palier fédéral

Au début de notre recherche, nous n'avions pas cru nécessaire de prendre en considération les interventions du gouvernement fédéral pour bien cerner, à Trois-Rivières, les dynamiques globales de lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi. Il reste que le gouvernement fédéral est présent et actif dans le « communautaire », le développement local et la gouvernance, les innovations technologiques et l'institution de la société du savoir. La « stratégie jeunesse » compte deux grands programmes : « Connexion compétences » est destiné aux « jeunes à risque ou en difficulté », âgés de 18-30 ans et ayant des difficultés à se réinsérer en emploi²⁰. Il s'agit, entre autres, des chefs de famille monoparentale, des Autochtones, des handicapés, des immigrants récents, de tout autre jeune n'ayant pas de diplôme de secondaire ou vivant dans des localités rurales ou des régions éloignées. Le projet Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) vise tout spécifiquement les sans-abri. Les Ressources humaines et Développement des compétences Canada subventionnent

20. Nous écartons le programme Expérience emploi été dont l'objectif ne concerne pas la problématique traitée ici. Quant aux programmes Connexion Compétences et Objectif Carrière, ils offrent un éventail d'activités permettant de répondre, par un encadrement, aux besoins particuliers des jeunes. Ces activités incluent, entre autres, des ateliers et des séminaires de développement de l'employabilité, la participation à des programmes d'entraide dans un organisme sans but lucratif, le stage d'expérience en entreprise, le mentorat, le coaching et le réseautage.

plusieurs organismes communautaires pour intervenir auprès de ces jeunes, dans le principal but d'améliorer leur employabilité, de les aider à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à leur participation au marché du travail. De son côté, Objectif Carrière concentre ses efforts sur les jeunes diplômés d'études postsecondaires. L'idée est non seulement de leur offrir des possibilités de s'engager dans une perspective de carrière, mais surtout de faciliter l'acquisition de « compétences spécifiques » qui feront d'eux des chefs de file dans leur domaine. Il s'agit de les préparer à « combler les besoins d'une société du savoir ». Développement économique Canada finance une bonne partie des activités de plusieurs organismes étudiés dans cette recherche, dont ECOF et Action Jeunesse.

Le gouvernement fédéral est aussi présent par le Programme de développement des collectivités (PDC) et le Programme d'infrastructures Canada dont l'objectif est d'améliorer les infrastructures municipales, urbaines et rurales. Arrimées aux enjeux et aux besoins de la région, les Initiatives régionales stratégiques (IRS) cherchent à permettre à la Mauricie de développer son potentiel économique et de s'assurer « une amélioration durable de la prospérité et de l'emploi ». Ce programme, qui vise à « appuyer les initiatives majeures susceptibles d'avoir un impact structurant sur l'économie régionale », insiste sur l'accroissement de la capacité technologique des régions et l'adaptation des technologies appropriées aux besoins des PME²¹. Les axes prioritaires sont de consolider le secteur économique de la Mauricie, de faciliter l'entrepreneuriat et la diversification de la structure économique, de renforcer la capacité technologique et, finalement, de revitaliser les zones rurales et renforcer le développement local.

1.4.3. Le palier municipal

La première grande opération en ce sens demeure la création, en 1997, du Forum pour le renouveau économique qui, lors de la fusion municipale en 2000, est devenu le comité Solidarité du Grand Trois-Rivières.

21. Les IRS visent à aider les PME des secteurs de la fabrication, de la transformation et des services à valeur ajoutée, les associations ou les regroupements de PME, les entreprises manufacturières et de la nouvelle économie, et finalement, les OSBL n'exerçant pas d'activités commerciales. « L'appui stratégique » à la croissance économique d'une région privilégie l'émergence d'entreprises innovantes et la création d'emplois durables dans des domaines ciblés régionalement. Partant du thème *Innovier pour Grandir*, trois grands volets ont été retenus : le développement technologique, la mise en valeur du potentiel touristique et le développement international qui consiste en un effort pour diversifier le marché et favoriser les investissements.

Le maire de l'époque tentait par là de réunir les milieux d'affaires, les politiciens, les maires, les intervenants du secteur de l'éducation, les acteurs des secteurs public et privé pour concevoir un nouveau modèle de développement au sein duquel le social et le culturel joueraient un rôle stratégique. Néanmoins, soutiennent certains critiques, le caractère fondamentalement politique de l'initiative a entravé la participation citoyenne et fait en sorte qu'elle a été peu ouverte à la discussion, aux échanges et à l'innovation²². Il ne demeure pas moins vrai que ce forum a amorcé une dynamique nouvelle et intéressante par le seul fait de promouvoir le travail en concertation et de faire comprendre « qu'il faut qu'on se parle, qu'on travaille ensemble, qu'on ne peut plus agir chacun de notre bord ».

Si la participation de 300 personnes au premier Forum régional sur le développement social, tenu à Grand-Mère le 10 décembre 1997, tendait à assurer une certaine continuité, elle a permis d'ébaucher des pistes d'action destinées à faciliter une meilleure synergie entre le développement social et le développement économique, parmi lesquelles figurent la lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi, une meilleure articulation entre les actions locales et régionales, le renforcement de la participation sociale des citoyens démunis, ainsi que le renouvellement des services de proximité. Organisées à Shawinigan le 31 janvier 1998 sous l'égide du CRDM, les Assises régionales sur l'économie et l'emploi ont réuni 400 personnes intéressées à développer des projets créateurs d'emploi. Leurs travaux ont permis de dégager cinq grands chantiers thématiques: l'économie sociale, la formation de la main-d'œuvre, les ressources naturelles, le développement de l'industrie et le récréotourisme²³. Tout en donnant naissance à un nombre élevé de projets, ces chantiers ont résulté en la création de 1717 emplois et en la consolidation de 586 autres²⁴. Comme l'explique un document du CRDM, « la force des

22. Le Forum a donné lieu à un portefeuille de projets, dont la Technopole. Toutefois certaines critiques maintiennent qu'il y avait peu d'espaces de débat. L'orientation était concentrée dans les mains d'une élite. Ce sont les leçons tirées de cette expérience qui vont amener les gens de l'ECOF à procéder *autrement* et à mettre sur pied une large coalition dans le cadre du travail de revitalisation des premiers quartiers.

23. Tiré le 13 avril 2004 de <www.crdm-mauricie.qc.ca/Documentation/Corpo/rapport-annuel-crdm-1997-1998.pdf>.

24. Selon les chiffres avancés lors d'une seconde rencontre tenue à Trois-Rivières le 4 avril 1998, les chantiers ont respectivement abouti à un nombre élevé de projets: 57 en récréotourisme, 29 en formation de la main-d'œuvre, 26 en ressources naturelles et 12 en développement de l'industrie.

Assises aura été de mettre l'accent, par la voie des différents chantiers, sur l'existence de projets structurants pouvant contribuer, à court terme, à l'amélioration de l'économie et de l'emploi en Mauricie²⁵.

En septembre 2000, le CRDM signe une « entente spécifique de partenariat » en vue de la formation du Consortium en développement social de la Mauricie²⁶. Découlant de la *Politique de soutien au développement local et régional* (1997), cette entente se veut un moyen de « s'assurer que les services offerts et les actions des ministères correspondent aux spécificités et à la situation conjoncturelle des régions ». Les objectifs poursuivis demeurent alors : a) la revitalisation des communautés rurales et urbaines de la région ; b) la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale par des actions concertées ; c) la participation sociale des citoyens, l'amélioration de leur qualité de vie et le mieux-être des communautés auxquelles ils appartiennent²⁷. Deux comités ont été formés à Trois-Rivières, soit le Comité de lutte à la pauvreté pour une justice sociale et le Comité de revitalisation de Trois-Rivières. L'idée est de faciliter le partage de l'information entre les milieux institutionnels et les organismes communautaires, dans le seul but de rompre l'approche par « silos » et de favoriser « la mise en valeur du bien commun²⁸ ».

L'organisation d'un second forum, le 19 février 2003 à Shawinigan, a permis non seulement de faire le point sur le développement social, mais bien de consolider les réseaux de collaboration et d'identifier les

25. Le CRDM n'est pas seulement actif dans l'organisation de grands événements destinés à mobiliser les acteurs. Il gère une diversité de fonds de développement, dont le Fonds de mise en valeur des ressources du milieu forestier, le Fonds d'intervention régionale (FIR), la Mesure de développement communautaire (MDC), la Mesure de développement de l'économie sociale (MDES), le Fonds d'aide aux entreprises (FAE), le Fonds de développement régional, le Fonds de diversification économique, et le Fonds régional d'initiatives jeunesse. Il fait aussi partie de la Commission de l'innovation et du développement technologique, de la technopole Vallée du Saint-Maurice, du Carrefour de la nouvelle économie, du Forum jeunesse Mauricie et du Comité régional sur l'économie sociale (CRES).

26. Les autres acteurs impliqués dans cette entente sont la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, le Conseil régional des partenaires du marché du travail, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et, finalement, le ministère des Régions. (Consortium développement social Mauricie, 2003, p. 25, tiré le 13 avril 2004 de <www.crd-mauricie.qc.ca/Documentation/Secteurs/rapport-forum-developpement-social.pdf>.)

27. Consortium développement social Mauricie, 2003, p. 25, tiré le 13 avril 2004 de <www.crd-mauricie.qc.ca/Documentation/Secteurs/rapport-forum-developpement-social.pdf>.

28. Consortium développement social, 2003, p. 18, tiré de <www.crd-mauricie.qc.ca/Documentation/Secteurs/rapport-forum-developpement-social.pdf>.

« leviers qui pourraient favoriser les solidarités et le développement social en Mauricie ». Les discussions se sont concrétisées dans l'élaboration d'un cadre de référence reposant sur quatre grandes pistes d'action :

1. agrandir les champs de collaboration entre les acteurs ;
2. miser sur l'information ;
3. rapprocher les municipalités et le monde des affaires ;
4. penser globalement tout en agissant localement²⁹.

Il importe d'encourager les intervenants communautaires aussi bien à établir de meilleurs liens avec les municipalités et avec le monde de l'éducation qu'à créer des alliances stratégiques avec les entreprises et le milieu des affaires.

Si le niveau municipal est rarement mentionné par les acteurs institutionnels provinciaux et fédéraux interrogés, il reste pourtant le premier interlocuteur pour ceux du communautaire qui en font leur principal champ de lutte pour l'accès aux services et aux biens, ainsi que pour la distribution équitable des budgets. Selon un intervenant, la majorité des élus municipaux gardent encore « la vieille vision » selon laquelle leur travail consiste à offrir des services de base indispensables aux citoyens (aqueducs, entretien de rue), et « surtout à le faire de manière à ce que cela ne coûte pas trop cher aux contribuables³⁰ ». Néanmoins, poursuit le même intervenant, « l'arrivée récente de nouveaux conseillers force le municipal à réévaluer son rôle et à se comporter comme un gouvernement local auquel incombe la mission de poursuivre des objectifs à la fois économiques et sociaux. L'administration municipale actuelle doit comprendre que le développement social et culturel ne saurait être qu'un "dérivé naturel" du développement économique³¹. » Même si leurs positionnements diffèrent, ces conseillers s'efforcent de trouver des zones de compromis sur des dossiers tels que la lutte contre la pauvreté, l'économie sociale, la protection de l'environnement et le développement culturel.

29. Consortium de développement social Mauricie, 2003, p. 1, tiré le 13 avril 2004 de <www.crd-mauricie.qc.ca/Documentation/Secteurs/rapport-forum-developpement-social.pdf>.

30. Selon cet intervenant, que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral, « les élus politiques classiques et traditionnels » sont « des empêcheurs qui ne comprennent pas grand-chose aux nouveaux enjeux d'un développement rationnel et raisonnable axé sur l'idée de territoire et de région ».

31. Puisque ces derniers détiennent encore le pouvoir de décision et contrôlent les réorientations des politiques municipales. Les résistances se manifestent à des niveaux différents, où le développement économique précède le développement social. La priorité est de développer l'économie et de créer de l'emploi.

Compte tenu de la mobilisation de la société civile communautaire dans les questions de développement social, de lutte contre la pauvreté et de justice sociale, ainsi que dans celle de son implication dans les débats municipaux, le développement intégré est en passe de devenir une question majeure à Trois-Rivières, notamment dans la politique municipale.

1.5. AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE : LE PRAGMATISME POLITIQUE

La coordinatrice d'un des organismes communautaires est devenue récemment conseillère municipale. Si cette entrée dans la politique active témoigne du processus de politisation par lequel passe actuellement le travail sur le social – amplement interpellé par l'idéologie du partenariat et de la concertation –, elle est présentée comme une étape nécessaire et attendue de l'action communautaire.

Quand on regarde les différentes phases de l'action communautaire, il y a prendre conscience, se regrouper, se mettre en action et poser des gestes politiques. La démarche de Paolo Freire, on s'en inspire beaucoup. Et on se dit qu'on devait inévitablement en arriver là. Jusque-là, on faisait des gestes politiques mais surtout d'influence au pouvoir. Maintenant, ce que je dis, je n'ai pas juste le pouvoir d'influence, j'ai l'influence du pouvoir.

Comme le travail communautaire relève de plus en plus du domaine public, il devient difficile de limiter l'analyse aux causes sociales, économiques ou territoriales de la pauvreté et de l'exclusion. Il faut prendre en compte les dynamiques du pouvoir décisionnel et leurs impacts sur le quotidien des individus vivant dans la pauvreté et l'exclusion. Certes, la stratégie de conscientisation éclaire ces derniers sur des grandes questions de société, mais elle ne les fait pas pour autant entrer dans les arènes du pouvoir pour leur permettre de décider de manière souveraine des orientations qui les concernent. Pour avoir un sens et une portée dans le monde d'aujourd'hui, la stratégie de conscientisation doit être appuyée par un pragmatisme politique motivé surtout par la création d'alternatives. L'entrée dans la politique active est le « beau risque à prendre », conclut l'intervenante, puisque « le pouvoir municipal reste le niveau sur lequel les gens peuvent avoir une vraie influence, particulièrement en ce qui concerne la lutte pour l'amélioration de leur quotidien ». La politique municipale devient ainsi un autre champ à investir pour « ouvrir des brèches et créer des opportunités ». Il s'agit de « faire entendre la voix de ceux qui travaillent au bien-être des plus démunis » dans une perspective innovatrice et émancipatrice.

Ça a été une autre étape, parce que jusque-là on était bien en relation avec le pouvoir politique, mais sans nécessairement avoir d'entrée directe. On s'apercevait que ça avait une limite, un moment donné. Il fallait qu'on ait quelqu'un un peu plus de l'intérieur au niveau politique pour aider à faire avancer les idées. Le milieu s'est mobilisé dans ce sens-là, et depuis un an on travaille un peu d'une autre façon, grâce à ça.

C'est dans le même ordre d'idées qu'un autre intervenant soutient que l'arrivée de l'actuelle administration municipale a marqué une rupture avec la vision socioculturelle de l'administration municipale précédente qui avait cherché, à la suite du premier Sommet économique de 1996, à mettre à contribution les forces du milieu. Cette rupture se manifeste par le passage à « une gestion très économique centrée sur l'entrepreneuriat et voyant les citoyens comme des actionnaires³² ». Ce virage vers l'économie laisse peu d'espace aux demandes de développement social. « Les projets des comités citoyens, ou ceux destinés à revitaliser les premiers quartiers et à améliorer la qualité de vie des citoyens reçoivent un non systématique de la part d'un Conseil municipal de plus en plus enclin à favoriser un modèle de développement industriel calqué sur celui de Drummonville. » Devant la quasi-impossibilité de trouver « un cheval de Troie qui soit porteur de dossiers sociaux à l'interne », l'entrée dans la politique active s'est avérée un bon moyen pour faire avancer les dossiers touchant la lutte contre la pauvreté, le travail de revitalisation des premiers quartiers, les entreprises communautaires ou d'économie sociale³³.

Il y avait des ouvertures pour le caritatif, vraiment charitable, un peu comme dans le temps... Mais il faut créer une ouverture pour l'innovation. Et là les gens ont réussi à me convaincre de ça : Va porter ta cause à un autre niveau, va ailleurs pour amener ces préoccupations-là. Va ouvrir des champs pour l'économie sociale, la lutte à la pauvreté, va entrouvrir la porte au mouvement communautaire.

« Développer une action communautaire responsable, engagée et pragmatique » apparaît, à Trois-Rivières, d'autant plus important que les Fonds de développement économique communautaire et d'économie sociale sont gérés par la Société de développement économique (SDE), devenue récemment Développement économique et des régions. La SDE gère des transferts municipaux et des fonds qu'elle reçoit du ministère

32. Cela révèle en fait comment l'alternance démocratique au niveau municipal pèse de tous son poids sur l'orientation aussi bien de l'action politique que de l'action sociale.

33. Parmi les dossiers réglés figurent le changement de zonage en vue de la mise en place d'une entreprise d'économie sociale, l'agrandissement d'un bâtiment abritant une friperie et le projet de vélos de quartier proposé depuis longtemps par l'ECOF. Ces dossiers étaient bloqués depuis plusieurs années, sous prétexte que leur approbation entraînerait une concentration de la pauvreté dans des zones spécifiques de la ville.

des Régions mais qui transitent par la Ville, le maire en étant le président du Conseil d'administration. Ainsi, la Ville reste gestionnaire des fonds alloués pour le développement urbain et la revitalisation des quartiers défavorisés, sans qu'aucune obligation lui soit faite d'affecter des fonds à la lutte contre la pauvreté et pour le développement social. On comprendra dès lors que cette situation impose la nécessité des mobilisations, des luttes et des pressions internes et externes pour avoir accès à des programmes socioéconomiques qui sont normalement institués au Québec au profit des personnes démunies³⁴. L'enjeu fondamental est de trouver des lieux, des espaces et des moments où il s'avère possible de défendre le développement social, d'arriver à inscrire dans les priorités locales les questions de lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi, de la revitalisation des premiers quartiers, de l'économie sociale, et de l'accès au logement, au revenu, à la culture et aux loisirs, etc.

Je représente les assistés sociaux, les exclus, l'économie sociale; c'est tout ça aussi qui s'est joué dans cette campagne-là.

La présence au Conseil ne se limite pas toutefois à la défense d'une catégorie donnée; elle s'étend plutôt à la défense des droits d'un quartier.

Il y a toutes les questions de développement social de ces quartiers, d'économie sociale, de lutte à la pauvreté qui viennent me chercher. Mais il y a aussi la classe sociale moyenne qui est venue voter en grand nombre, autant que les autres, ils ont voté pour moi autant que les autres, ils m'ont cru sur parole.

Le principe de réconciliation entre l'action conscientisante et la politique active semble se trouver dans l'idée de « participation citoyenne ». Car, s'il existe des tensions inhérentes à ce double rôle, briguer le poste de conseillère municipale est interprété comme une extension de la mission de l'organisme. L'entrée en politique active est décrite comme un moyen, et non comme une finalité, qui permet de compléter l'éducation populaire par une éducation politique et « d'impliquer les gens concernés » dans une démarche collective formatrice, elle-même basée sur leurs propres expériences et leurs propres besoins.

34. Selon l'intervenant, il y avait, l'année dernière, un surplus accumulé de 245 000 \$, somme qu'on aurait dû dépenser au cours des deux années précédentes pour le développement de l'économie sociale. Les conseillers ont décidé, sous la pression de collègues qui représentent le communautaire au CA de la SDE, de les consacrer au démarrage et à la consolidation des entreprises, ainsi qu'à la création d'un fonds pour la promotion de l'économie sociale. Cela a permis à ECOF d'organiser une foire commerciale des entreprises d'économie sociale. ECOF a publié, dans la Gazette populaire, un cahier spécial d'une vingtaine de pages, tiré à 70 000 exemplaires, dans le seul but de promouvoir l'économie sociale.

J'ai dit : « On va faire cette démarche électorale, mais on va la faire en démarche de participation citoyenne, je veux vraiment que ce soit les personnes en situation de pauvreté qui portent une des leurs au pouvoir. » [...] J'ai dit : « Notre structure électorale il faut qu'elle soit montée avec les gens en situation de pauvreté, avec les personnes analphabètes, que ça soit eux notre équipe électorale, qu'ils soient accompagnés dans cette démarche-là. »

Aussi cette campagne électorale a-t-elle été menée « sur fond de mobilisation citoyenne avec une équipe de 200 bénévoles qui ont fait du pointage, de la mobilisation et du porte-à-porte » et une structure organisationnelle dépassant les idéologies partisanes.

Il y a eu des conseillers politiques de plein d'autres partis qui sont venus m'aider. Je peux vous dire, j'avais des gens de l'ADQ, de l'UFP, des libéraux, des péquistes, des bloquistes. Des verts, puis le libéral et l'UFP passaient en même temps des dépliants dans les boîtes à malle.

L'effort d'intégration des actions qui exigent un changement culturel et structurel reste très vulnérable sur le terrain. Les rapports de coopération ne dépendent que de la « volonté » des individus, en particulier de « leaders matures » développant l'habileté « à bien se comporter et à aller au-delà des travaux segmentaires ». Il n'existe pas de cadre systémique pour les encourager et les légitimer.

1.6. LA CONCERTATION

Prendre en compte les interventions menées par les différents paliers gouvernementaux réfère au travail d'un grand nombre d'agences et de structures médiatrices, d'une multiplicité d'acteurs institutionnels, de politiques, de mesures et de programmes dédiés à la lutte contre la pauvreté et à la réinsertion des individus en emploi. Ainsi, plusieurs clientèles, dont les jeunes et les personnes handicapées, sont partagées entre les deux paliers de gouvernement, chacun définissant ses propres créneaux, fixant ses propres objectifs et s'inscrivant dans ses propres réseaux d'organismes et d'actions. Si cette densité a sa raison d'être, elle pose en même temps la question de la cohérence dans la production des politiques publiques et celle de la constance de l'action et dans l'action. Persiste alors le défi de savoir « comment travailler ensemble sans se dédoubler, comment être en mesure d'offrir des services intégrés à la population sans se piler sur les pieds ». Comment gérer les ressources de manière efficace et éviter que des groupes soient financés en double pour les mêmes actions ?

Il y a une panoplie d'acteurs, et les mandats ne sont pas toujours clairs et évidents, et on a une grande volonté de concertation en Mauricie, ça fait 20 ans qu'on en parle. Je pense qu'il faut faire un peu de ménage. Mais

comment réaliser cela concrètement ? Ce n'est pas si évident que ça. On est bons en paroles, mais dans l'action je pense qu'il nous reste du chemin à faire.

Cette multiplicité d'interventions exige un important effort de coordination non seulement pour éviter des ruptures et atténuer les tensions, mais aussi pour « rendre cohérente et fonctionnelle une chose qui semble faire système ». Par exemple, tout en étant réalisés sous l'égide de la Technopole, les travaux du plan d'innovation sont coprésidés par le directeur de Développement économique Canada et le directeur régional du MDER. Ce plan est aussi soutenu par le Secrétariat du Québec à l'innovation, par Industrie Canada, le CNRC, DRHC, la BDC (Banque du développement du Canada). Davantage préoccupée par le réaménagement urbain et le développement économique, la municipalité de Trois-Rivières est indirectement présente à travers les Centres locaux de développement, le SADC, les CLD. Cette intégration des efforts repose beaucoup moins sur la volonté de rassembler une diversité d'acteurs dans un projet d'innovation que sur celle de faire tomber « les petits châteaux », selon l'expression d'une personne interrogée. « On ne peut plus s'offrir le luxe de travailler individuellement, sans chercher à arrimer les forces du milieu et à les mettre à contribution et à partager les expériences gagnantes. »

Cette culture de concertation, qui n'est pas spécifique à Trois-Rivières, devient productrice de cohésion et constitue un mécanisme de gestion des interférences entre la multiplicité de niveaux d'intervention et de programmes ayant des missions très proches mais relevant de compétences différentes. Elle permet autant d'éviter la totale balkanisation d'un champ où les actions sont fragmentées et éclatées selon les clientèles et les paliers de gouvernement, que de bien gérer les tensions et les contradictions entre les logiques de planification promues par les technocrates, les logiques politiques des élus et les logiques d'action sociale privilégiées par les acteurs communautaires. La concertation se trouve pleinement engagée dans la recherche de la cohésion et de la constance de l'action ; elle devient l'outil indispensable pour penser collectivement, concevoir des plans d'action et fixer des priorités.

Néanmoins, les multiples initiatives de lutte contre la pauvreté trouvent un écho dans la politique de développement social adoptée récemment par la grande ville de Trois-Rivières, dont les principaux axes restent de favoriser la prise en charge par les populations de leur propre développement, d'améliorer les conditions de vie et de travail pour les femmes, de maintenir l'équité entre les sexes, de diminuer les disparités régionales et territoriales, et de rehausser la participation démocratique et civique des citoyens. Ces axes sont considérés comme les conditions indispensables pour provoquer des changements positifs dans la population,

lui permettre de développer son appartenance au territoire et optimiser les potentialités individuelles et collectives. La politique de développement social se fonde sur des principes et des valeurs tels que la justice sociale, la solidarité sociale et la participation citoyenneté (REEST, 2004). Elle doit permettre de juguler la multiplication des fractures sociales et de faciliter l'émergence de nouvelles formes de cohésion sociale ou de citoyenneté. Lui est sous-jacente une « approche intégrée » qui reconnaît l'existence d'interrelations complexes entre les diverses composantes d'une société et qui corrobore son émergence, au Québec, en tant que matrice théorique et champ de pratique.

L'adoption d'une politique de développement social à Trois-Rivières vient de la reconnaissance de ce que la réduction des inégalités sociostructurelles reste la condition nécessaire au maintien de la cohésion sociale et un moyen pour prévenir la déchirure du tissu social (ECOF, 2004). Nécessaire pour faire face aux problèmes urbains susceptibles de miner la cohésion sociale, cette politique ne saurait toutefois s'intéresser qu'aux seuls problèmes des personnes appauvries et des quartiers marginalisés. Elle doit servir tout autant à garantir la qualité de vie des citoyens ayant les moyens d'exprimer leurs besoins qu'à donner accès au mieux-être à ceux qui en sont dépourvus³⁵.

Dans cette perspective, « chercher à influencer le pouvoir » par des actions de mobilisation et avoir « l'influence du pouvoir » par l'élection au Conseil municipal apparaissent comme les deux facettes d'une même médaille. La première est d'ordre « revendicatif et symbolique », la seconde, d'ordre opérationnel. Contribuer à la démocratisation du social requiert non seulement de participer au jeu politique, mais surtout de développer la capacité de bien équilibrer la participation, la délibération et la décision, de pouvoir faciliter la participation des citoyens dans les sphères technocratiques municipales du pouvoir. La démocratisation du social ne peut reposer que sur la capacité de la société civile communautaire de s'ériger en sujet à la fois politique et politisé, aussi bien qu'en acteur socioéconomique.

35. ECOF-CDEC de Trois-Rivières (2004). *Document de réflexion pour une politique de développement social à la Ville de Trois-Rivières*, juin, p. 11. Le discours de développement intégré se trouve toutefois confronté aux résistances d'une administration municipale pour laquelle le développement social et culturel ne peut être qu'un « dérivé naturel » du développement économique.

DES PROJETS STRUCTURANTS

Certaines politiques publiques ont pour objectif d'inciter les acteurs locaux à assurer leur propre développement économique et social, tout en tenant compte des spécificités des réalités locales. La volonté de restructurer l'économie mauricienne semble se préciser à travers la mise en place de « projets structurants » dans les domaines du développement économique et industriel, de l'aide aux petites entreprises de moins de 10 employés, de l'économie sociale, du développement économique communautaire, ainsi que de la réinsertion en emploi de personnes exclues, marginalisées et peu alphabétisées. Ces projets structurants sont modulés selon les secteurs de l'innovation technologique, de l'alphabétisation et de l'éducation populaire (COMSEP), de l'aide aux très petites entreprises et aux innovations sociales (ECOF) et de l'urbanisation (Démarche de revitalisation des premiers quartiers). Si ces projets prennent des formes institutionnelles différentes, ils se rejoignent dans le langage et le vocabulaire utilisés pour décrire et légitimer leurs actions – entre autres dans l'usage de notions telles que la mise en relation des acteurs, l'innovation sociale et technologique, la création de l'emploi, le développement local, la synergie entre développement économique et développement social. Les rassembler dans un même chapitre permet de cerner un ensemble de dynamiques locales et territoriales par lesquelles Trois-Rivières tente de se relancer.

1. LA TECHNOPOLE

Issue du Forum pour le renouveau économique de 1998, la Technopole de la Vallée du Saint-Maurice (TVSM) traduit en fait les efforts des élites locales et régionales pour relancer l'économie mauricienne tout en tentant

de transcender les dissensions. Toutefois, si l'on peut inscrire sa création dans la quête d'une solution à des problèmes endémiques de chômage et de crise de l'emploi, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle met plus l'accent sur les emplois qualifiés, les nouvelles technologies, le développement de l'expertise dans des domaines porteurs de croissance économique et le développement de grappes industrielles. Cela signifie que la Technopole se situe dans une perspective de développement économique et technologique dont les préoccupations peuvent être loin de la lutte contre la pauvreté par l'insertion en emploi de personnes faiblement scolarisées auprès desquelles interviennent le COMSEP, l'ECOF et d'autres organismes que nous avons consultés. Elle nous aide à cerner le rôle des politiques publiques et gouvernementales dans la création de nouveaux secteurs d'emploi et dans la tentative de transformer la structure économique d'une région comme la Mauricie et de la ville de Trois-Rivières en particulier.

1.1. LA DIMENSION PHILOSOPHIQUE

Créée en mai 1999 dans le but de « contribuer à la reconversion industrielle de la Mauricie en soutenant l'émergence et le développement des pôles technologiques de la région¹ », la Technopole de la Vallée du Saint-Maurice (TVSM) a pour mission « de valoriser économiquement les résultats de la Recherche et développement (R-D) issus des nombreux centres de recherche de la région² », aussi bien que de transformer ces résultats en activités économiques ; donc de les commercialiser. Elle fait un travail « d'animation » et « de rapprochement » des acteurs régionaux pour « bâtir un système d'innovation régional basé sur le regroupement en réseau du plus grand nombre possible d'acteurs du développement technologique ». La Technopole joue ainsi un rôle éminemment stratégique d'incubateur, d'intégrateur des mécanismes de développement économique et d'interface entre les milieux de l'éducation, de la recherche et du développement économique de la Mauricie. Se considérant comme « une initiative endogène » – c'est-à-dire issue du milieu –, elle se veut « autonome et indépendante » des pouvoirs politiques locaux. Dans sa philosophie, elle considère le développement social et le développement économique comme les « deux segments d'un même cercle ». Car, maintient la coordinatrice, aucune société ne peut innover et se développer si ces diverses composantes ne se trouvent pas en relation. Le travail de la mise en

1. <www.technopolevsm.com/fr/mot.htm>, visité le 24 octobre 2004.

2. *Ibidem*.

relation des compétences, des entrepreneurs, des capitaux, des institutions d'enseignement, de formation et de recherche, et des organismes de soutien au développement produit alors un effet cathartique.

1.2. UN PREMIER BILAN TECHNOLOGIQUE

Le premier mandat qu'a reçu la Technopole a été de dresser un bilan technologique. Les résultats, qui ont été présentés au cours du colloque « Mauricie techno-région », le 29 janvier 2001, révèlent l'existence non seulement d'importantes filières technologiques et industrielles, mais aussi d'industries traditionnelles comme les pâtes et papiers qui s'engagent déjà sur la voie de la technologisation. S'avèrent déjà significatives les activités dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement, des biotechnologies et des métaux légers. Une masse critique de petites entreprises s'est déjà constituée dans les domaines des technologies de l'information, du transport et de l'intelligence véhiculaire. On a également répertorié huit centres de recherche privés et publics, qui entretiennent cependant peu de relations avec les maisons d'enseignement, les développeurs et les acteurs économiques.

Le bilan technologique tente de dresser un portrait complet du système productif de la Mauricie, pour ainsi permettre à la Technopole de mieux jouer son rôle de facilitateur, voire d'incubateur. C'est dans cette perspective que sont identifiés six pôles technologiques de développement³ :

- a) l'énergie et l'environnement ;
- b) les pâtes et papiers à valeur ajoutée ;
- c) la métallurgie ;
- d) les technologies de l'information et des communications ;
- e) les biotechnologies ; et
- f) la sous-traitance dans le matériel de transport.

L'étude ne se contente pas de préciser lesdits créneaux, mais va jusqu'à proposer des actions pour arriver à développer chacun d'eux de façon optimale. L'idée étant de créer « un nombre important d'emplois de qualité » basés sur le savoir et l'innovation technologique, l'accent est mis sur la nécessité d'aider les PME à bien se positionner. De manière concrète, il importe de favoriser le développement de « réseaux ouverts »

3. <www.technopolevsm.com/fr/mot.htm>, visité le 24 octobre 2004.

faisant interagir les acteurs de chacun des secteurs économiques : entreprises, centres de recherche, collègues et universités, associations communautaires et organismes gouvernementaux⁴.

1.3. LE PLAN D'INNOVATION

De 2002 à 2003, deux travaux ont été exécutés sous la responsabilité de la TVSM et intégrés à ses activités, ce qui l'a aidée à renforcer son expertise et à asseoir sa légitimité. C'est d'abord le choix de la Mauricie comme cadre du projet pilote de mise en place d'observatoires sur le système régional d'innovation qui, en 2002, a permis à la région de se doter d'un outil stratégique d'évaluation en matière d'innovation. Puis, en 2003, la Mauricie a été aussi choisie comme région pilote pour la mise en œuvre du Plan d'innovation dans le cadre de la stratégie canadienne de l'innovation dont l'objectif est d'apporter un soutien aux collectivités innovantes⁵. Il s'agit, encore une fois, d'amener la région à mettre en place une stratégie d'innovation et un plan d'action ayant pour impact de faciliter le processus de transformation de l'économie mauricienne et sa « migration » vers l'économie du savoir. Conduit sous l'égide de l'Institut pour le progrès socioéconomique (IPSE), le travail de défrichage réunit des acteurs venant de différents horizons (éducation, recherche, économie, économie sociale, économie marchande) pour qu'ils répertorient les atouts et les acquis que la région a pu cumuler depuis l'amorce, en 1995, de réflexions sur les innovations technologiques.

Par ses composantes stratégiques, la dynamique d'innovation ne semble pas seulement exprimer une volonté de la région de se développer autrement, elle veut aussi intégrer les efforts – déjà fournis ou en cours – pour trouver des réponses aux besoins en termes de qualifications et de compétences⁶. Bien plus que « des changements de culture », sa concrétisation implique la promotion d'une pensée intégrée et d'une chaîne d'accompagnements, au-delà des forces centripètes que représentent les sensibilités et les politiques territoriales. Lui est également sous-jacent un

4. Bilan technologique de la Mauricie 2001, <www.technopolevsm.com/fichiers/bilan%20juin%202001.pdf>, page 100-101, site visité le 25 octobre 2004.

5. Commencé en novembre 2002, le plan d'innovation est réalisé sous l'égide du programme fédéral « Stratégie canadienne de l'innovation ». Placé sous la responsabilité de la Technopole, le travail implique un comité de pilotage coprésidé par le directeur de Développement économique Canada, région Mauricie, Centre-du-Québec et par le directeur du MDER Mauricie.

6. Les sept composantes pour un milieu innovateur (selon IPSE) sont : la disponibilité des compétences, l'accès au financement, l'optimisation de la recherche et développement, la vitalité de l'entrepreneuriat, le soutien au développement, la qualité de vie et le dynamisme de la collectivité.

travail de « vulgarisation experte » et de revalorisation susceptible de bien positionner la Mauricie dans le nouveau marché technologique des transformations et des secteurs porteurs de croissance économique. L'innovation se pense comme avènement plutôt que comme événement. En devenant un geste collectif et un processus d'apprentissage continu, elle réfère à une dynamique territoriale, à la capacité de se donner un capital créatif dans son double versant institutionnel et social, soutient une intervenante. Elle implique plus que le « maillage des acteurs » mais bien un système de gouvernance permettant de structurer les grappes, de supporter l'incubation et de commercialiser les *start-up*. Comme dans le cas d'un orchestre, l'innovation réfère à un système dans lequel le résultat final doit être supérieur à la somme des parties. Les prémisses restent qu'il faut s'entendre sur la diversification des rôles, sur les outils à utiliser et sur les secteurs à privilégier. Le soutien de la politique publique paraît en ce sens aussi nécessaire que la collaboration des acteurs privés pour empêcher la cristallisation des positions, aplanir les aspérités et éviter les « oppositions improductives » entre le savoir expert et l'action de développement sur le terrain.

2. LE COMSEP : UN ACTEUR INCONTOURNABLE

Fondé le 16 novembre 1986 par une douzaine de bénévoles d'une cuisine collective, le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP) s'est toujours voué à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en privilégiant une approche plurielle centrée sur l'éducation populaire⁷.

Par alphabétisation populaire, on entend généralement une approche polyvalente en éducation populaire autonome ayant une dimension pédagogique (lien avec le milieu de vie, approche collective, apprentissage de la lecture et de l'écriture comme outil d'expression sociale, prise de parole, pouvoir sur son milieu et son environnement), une dimension politique (culture populaire, regard critique sur les réalités sociales, prise en charge collective) et un enjeu social (promotion des droits des personnes analphabètes). (COMSEP, *Portfolio*, révisé en janvier 1998, p. 14-15.)

7. Ayant perdu son local en janvier 2004 à cause d'un incendie, le COMSEP est actuellement logé dans l'ancien centre d'éducation des adultes de la rue Saint-François.

Impliqué au tout début dans la distribution de vêtements usagés et de cours d’alphabétisation, le COMSEP offre aujourd’hui une diversité de services à des personnes démunies et analphabètes (Envol Alpha), aux femmes à faible revenu (APPUI et Collectif femmes) et aux hommes à faible revenu (Collectif hommes), un comptoir vestimentaire, des cuisines collectives et un programme de formation préparatoire à l’emploi pour les personnes démunies. Dans le domaine culturel, un théâtre populaire, un festival de la poésie, le salon du livre et le vernissage des œuvres d’art ont été mis sur pied par des personnes démunies et analphabètes peu habituées à ces formes d’activités et de loisirs. Finalement, le COMSEP compte plusieurs entreprises d’économie sociale dans des domaines aussi diversifiés que la restauration et le service de traiteur (Buffet Bouf’elles), l’ensachage du café équitable, l’ébénisterie (Ébénisterie S.G.), l’aide domestique (Ménagez-vous) et un centre de la petite enfance à Pointe-du-Lac.

Selon les estimations de la coordinatrice, l’ensemble (le *holding*) fournit près de 200 emplois, même si seulement 23 se trouvent rattachés aux infrastructures du COMSEP comme tel. Annuellement, celui-ci rejoint environ 4 000 personnes en situation de pauvreté, compte 400 membres actifs et 125 bénévoles, dans une proportion de 80 % de femmes et de 20 % d’hommes. Les clientèles du COMSEP se composent de personnes à faible revenu, de personnes analphabètes, de personnes assistées sociales, de personnes âgées, de familles monoparentales, de personnes ex-psychiatisées, de travailleurs à faible revenu et de personnes handicapées. Le COMSEP est donc formé de plusieurs groupes et comités qui disposent d’une relative autonomie dans la détermination des objectifs, leurs modalités de fonctionnement et les types d’activités, en fonction de la capacité des membres à être créatifs et à innover. Il privilégie comme modalité de fonctionnement la gestion démocratique et participative, avec des équipes de coordination pour les volets d’alphabétisation et d’éducation populaire, un comité d’administration formé de représentants de chacun de ces comités et une assemblée générale annuelle.

Les objectifs du COMSEP sont :

- regrouper les gens à faible revenu du Grand Trois-Rivières ;
- organiser des activités d’alphabétisation et d’éducation populaires autonomes (ateliers, session, cafés-rencontres) afin d’apporter un changement social dans le milieu ;
- favoriser, chez les gens démunis socioéconomiquement, la prise de conscience de leurs problèmes, les aider à trouver des solutions et à poser des actions qui améliorent leurs conditions de vie ;
- représenter les membres afin d’obtenir la reconnaissance de leurs droits et valeurs.

2.1. ALPHABÉTISATION ET ÉDUCATION POPULAIRE

Dans le programme Envol Alpha, une centaine de personnes participent à des ateliers d'alphabétisation composés d'un maximum de dix personnes et animés chacun par deux animatrices appuyées par plusieurs bénévoles. Les personnes ont généralement une scolarité du primaire ou du début de secondaire, sont des prestataires de l'assistance-emploi, référés par Emploi-Québec ou les centres locaux d'emploi (CLE). Le programme comprend en principe trois heures par semaine d'alphabétisation de base, trois heures d'alphabétisation de conscientisation permettant d'aborder des thèmes aussi variés que la démocratie, l'exercice de la citoyenneté, l'accès à l'emploi et aux services, la question du logement, l'aide sociale et le rapport aux médias. L'articulation entre l'alphabétisation et l'éducation populaire se fait par l'organisation d'activités comme le théâtre, le vernissage d'expositions d'œuvres d'art, les salons littéraires, durant lesquelles on aborde la solidarités nationale et internationale, les transformations du marché du travail, le rôle de l'État et le pouvoir du citoyen.

En faisant le choix de compléter l'approche traditionnelle – qui vise la scolarisation – et l'approche thématique – qui consiste à rendre les gens fonctionnels – par l'approche de conscientisation, le COMSEP se situe dans la tradition de la pédagogie émancipatrice proposée dans les travaux de Paolo Freire. Dans une telle perspective, l'alphabétisation n'est pas considérée comme une fin en soi, mais plutôt comme un moyen devant permettre aux citoyens exclus de comprendre leurs réalités quotidiennes, de valoriser leurs savoirs expérientiels en vue de se donner du pouvoir sur leur vie (optique d'*empowerment*). Pour le COMSEP, l'approche de conscientisation vise surtout à développer les capacités du citoyen à se prendre en charge et à maîtriser son environnement de vie. Elle prend forme dans la combinaison des activités d'alphabétisation avec une démarche volontaire d'implication-insertion sociale.

Quant au comité APPUI, il cherche, par des cafés-rencontres et des sessions de formation, à permettre aux parents uniques et femmes monoparentales de partager leurs expériences de vie et les difficultés auxquelles ils font face. APPUI se veut porteur des revendications des familles monoparentales, tout en s'engageant dans la quête de pistes et de recommandations susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie.

L'approche globale et intégrée trouve un ancrage particulier dans des programmes comme le comptoir vestimentaire et les cuisines collectives qui, dans la perspective du COMSEP, sont considérés comme des lieux de dépistage de plusieurs formes de pauvreté, dont l'analphabétisme, l'isolement et la violence. Ainsi, par exemple, la cuisine collective n'a pas seulement pour vocation d'aider la personne démunie à bien se

nourrir à moindre coût. Elle cherche tout autant à permettre aux femmes de « se réapproprier leurs compétences et d'en développer des nouvelles », par leur inscription même dans de larges réseaux de sociabilité et de solidarité. Autant le comptoir vestimentaire que les cuisines collectives sont l'expression de systèmes de médiation grâce auxquels les gens vivant la pauvreté et l'exclusion sortent de leur isolement pour entrer dans des rapports dialogiques avec autrui. L'alphabétisation de conscientisation renvoie moins à la volonté de permettre aux personnes de lire qu'à favoriser leur participation sociale et citoyenne, à leur donner accès aux informations et aux ressources leur permettant d'exercer leur droits de citoyens.

2.2. LA FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EMPLOI

Le programme de formation préparatoire à l'emploi offert par le COMSEP reçoit annuellement plus d'une centaine de participants (50 % d'hommes et 50 % de femmes). Ce sont des personnes au chômage recevant de l'assurance-emploi ou des prestataires d'aide sociale, très peu scolarisées et éprouvant de graves difficultés à se placer en emploi, dans la mesure où la région elle-même est fortement touchée par la crise économique des dernières années et le manque structurel d'emplois provoqué par la fermeture de nombreuses manufactures. Les programmes préparatoires sont offerts dans les domaines de la cuisine, de la couture, du transport routier et des machines à bois, sans oublier les projets de formation en aide domestique et en activité de manœuvre. Mise sur pied en 1993 et conçue selon la pédagogie des « Blocs de vie », la formation professionnelle en cuisine aide les participants à acquérir des connaissances sur le marché du travail et à se familiariser avec les « règles du jeu », particulièrement par l'activité de recherche de stages. Elle se donne en collaboration avec la commission scolaire de Trois-Rivières qui assure la partie pratique et technique. Les programmes de formation vont au-delà des rudiments techniques nécessaires à l'exercice d'une profession. Ils s'engagent pleinement dans une dynamique identitaire d'affirmation de soi et de construction de la pleine citoyenneté.

Si le COMSEP maintient que l'intégration sociale et économique passe par la réinsertion en emploi, l'une des pistes retenues demeure la création d'entreprises sociales et communautaires qui sachent tenir compte des réalités auxquelles fait face une clientèle peu scolarisée et longuement exclue du marché du travail. L'entreprise d'économie sociale en ensachage du café équitable permet de créer deux emplois à temps plein. Fondée en 1999, l'ébénisterie S.G emploie une quinzaine de personnes. Pour sa part, issu des cuisines collectives, le Buffet Bouf'elles se donne pour mission première de « donner accès à l'emploi à des personnes

exclues et peu scolarisées, de leur permettre d'améliorer leurs conditions socioéconomiques, leur qualité de vie globale et de développer chez les travailleurs et les travailleuses l'esprit de l'entrepreneuriat collectif». Bouf'elles, qui peut offrir des services de buffet pour plus de 500 personnes, compte parmi sa clientèle autant les organismes communautaires et les institutions publiques que les individus privés⁸. Elle gère, dans les locaux mêmes du COMSEP, un restaurant à prix modique.

Bouf'elles permet de créer plusieurs postes d'emploi payés à des taux horaires de base (8,30 \$) plus élevés que le salaire minimum offert au Québec. Le processus de production est doublé d'un travail d'encadrement destiné à faire émerger le potentiel des individus, à permettre à ces derniers de retrouver leur dignité et à maximiser leurs capacités. Comme toute entreprise d'économie sociale, Bouf'elles opte pour le modèle participatif de gestion démocratique dont le bien-fondé est de responsabiliser les travailleurs face à leurs tâches respectives, tout en leur permettant de développer des compétences transversales et une vision globale d'eux-mêmes et de la société. Ce succès, tant dans la création d'emplois que dans leur consolidation, est en bonne partie attribuable au type de partenariat et d'acceptation des personnes rencontré dans la communauté, dans la mesure où celles qui contractent ses services tiennent comptent dans leur choix des finalités sociales de Bouf'elles.

2.3. LES RETOMBÉES

Le COMSEP structure ses interventions selon trois grands axes : l'alphabétisation, l'éducation populaire et le développement économique communautaire. Il cherche à favoriser la prise en charge tant individuelle que collective en intervenant sur les différents domaines de la vie d'un individu : logement, employabilité, loisirs et éducation politique. L'encadrement vise surtout à créer des espaces de prise de parole et d'exercice de la citoyenneté dans une société démocratique mobilisée par l'idée d'égalité des droits entre les individus-citoyens. C'est d'ailleurs en ce sens que le COMSEP choisit d'intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans son processus d'apprentissage, que ce soit

8. Lors de la Marche des femmes de 1995, Bouf'elles a organisé des repas pour les 200 marcheuses au cours des quatre jours qu'a duré leur passage à Trois-Rivières. Elle a préparé des repas chauds et des collations pour 225 personnes participant à un colloque provincial de deux jours à Trois-Rivières. Dans la saison estivale, elle gère le casse-croûte de la piscine de l'Expo et répond aux demandes d'une population pouvant atteindre jusqu'à 1 000 personnes quand il fait très chaud.

en alphabétisation ou en éducation populaire. Beaucoup plus qu'un simple outil pédagogique, Internet est valorisé dans sa dimension démocratique comme un espace ouvert à la prise de parole publique, un outil complémentaire aidant à « développer chez les personnes vivant en situation de pauvreté un sens critique et une culture politique afin de mieux comprendre les raisons de l'exclusion ». La force du COMSEP est de savoir placer la question de l'éducation populaire conscientisante en dialogue constant avec le développement humain, la capacité d'articuler l'intégration en emploi avec le développement de l'économie sociale, l'action de service avec l'action de mobilisation, l'action sociale avec l'action politique. Cette capacité de jouer sur des articulations donne la mesure de la qualité du leadership, mais aussi d'un capital social et politique qui permet de mobiliser les acteurs institutionnels.

Les retombées de ces interventions novatrices d'alphabétisation et d'éducation populaire ne se limitent pas seulement à Trois-Rivières. Lors de la campagne électorale québécoise de 1998, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale de l'époque, madame Louise Harel, a, par voie de communiqué, annoncé l'extension de ce programme pilote à tout le Québec sous le nom de « Mesure alphabétisation-implication sociale⁹ ». Aujourd'hui ce programme est offert à l'échelle du Québec. Pour partager son expérience sur le terrain et transférer son savoir, le COMSEP a publié plus d'une quinzaine de cahiers et documents pratiques portant sur une diversité de thèmes: la démocratie, la défense des droits sociaux, les femmes, le pouvoir des médias, le théâtre populaire, l'alimentation et le tabagisme. Même avec d'importantes variations par rapport à sa conception originelle, le programme Emploi de solidarité se trouve inscrit dans le Plan de lutte contre la pauvreté du ministère, dans « l'espoir d'ouvrir de nouvelles opportunités pour des personnes en situation de pauvreté, qui sont à l'aide sociale, et qui, tout en étant considérées aptes au travail, souffrent de plusieurs handicaps entravant leur insertion en emploi ». En matière d'emplois réels, le COMSEP aurait créé 200 emplois dans différents domaines, pour un budget qui, combiné à celui d'ECOF, serait de l'ordre de 5 millions de dollars.

9. Communiqué ministériel du 13 mars 1998.

3. L'ECOF-CDEC DE TROIS-RIVIÈRES

Née en 1996 et implantée au cœur des premiers quartiers¹⁰, l'ECOF doit son origine au constat que les gens peu scolarisés restent souvent exclus de l'emploi, même après leur participation aux programmes d'alphabétisation et de formation donnés par le COMSEP. Il lui revient d'explorer les problèmes d'accès à l'emploi pour cette population vulnérable et d'imaginer des moyens pouvant mener à sa réinsertion sociale, politique, économique et culturelle en développant des pratiques d'intervention novatrices. L'ECOF centre sa mission sur la lutte contre l'exclusion en cherchant « à améliorer les conditions de vie des personnes socialement et économiquement appauvries et faiblement scolarisées par l'accès en emploi ». Il s'agit tout autant de créer des opportunités d'emploi pour les individus que d'« améliorer les conditions de vie globale des collectivités ». Reconnu comme une CDEC et devenu membre du Réseau québécois des CDEC en 1999¹¹, cet organisme intermédiaire travaille suivant ce que sa coordinatrice décrit comme « une approche globale et intégrée » plaçant en interaction constante les dimensions sociales, politiques, économiques et culturelles. L'ECOF intègre l'approche de l'éducation populaire dans une vision solidaire et collective du développement comme cadre de réalisation de projets de transformation sociale et d'intervention sur les inégalités structurelles auxquelles sont soumises les personnes exclues et faiblement scolarisées.

Cinq grands objectifs constituent la mission de l'ECOF :

- faire la promotion de formules alternatives de travail qui allient à la fois la formation et la réinsertion au travail des personnes peu scolarisées et/ou analphabètes à la production de biens et services utiles à la collectivité ;
- sensibiliser la population, et plus particulièrement les milieux économiques, institutionnels et politiques, à la réalité des personnes peu scolarisées et/ou analphabètes en regard de leur intégration à l'emploi ;
- utiliser l'organisation communautaire comme un outil de développement économique et social ;
- représenter les personnes peu scolarisées et/ou analphabètes dans le but de faire valoir leur potentiel et leurs droits ;
- promouvoir le développement économique communautaire en s'inspirant des valeurs de solidarité, de justice sociale et de démocratie.

10. Voir la note 5.

11. Si l'ECOF intègre le réseau des CDEC, le niveau municipal se trouve réticent à la reconnaître comme tel. Aussi ne peut-elle bénéficier de la clause tripartite (provincial, fédéral municipal) qui lui aurait valu une enveloppe fédérale de 300 000 \$ plutôt que des 100 000 \$ accordés par le bureau régional. L'ECOF continue à mener la bataille pour sa reconnaissance comme CDEC par le municipal en menant diverses activités dans le champ du développement économique traditionnel.

L'organigramme de l'ECOF favorise un mode de gestion participative dans lequel le travail d'équipe reste central et instrumental pour assurer la cohésion, la constance et la cohérence de l'action. Le plan de travail et d'intervention repose sur trois grands axes : 1) le développement, la valorisation et l'intégration de la main-d'œuvre, 2) le soutien à l'entrepreneuriat privé et social et 3) le développement de projets structurants et la mise valeur du territoire. Les diverses activités recourent, entre autres, un service d'aide et d'intégration en emploi, un service d'aide aux entreprises, un service d'animation du milieu, ainsi que du travail de revitalisation des premiers quartiers. De plus, l'ECOF a fondé la Maison de l'économie sociale¹², un incubateur d'entreprises d'économie sociale en démarrage, et a participé à l'implantation de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour développer des projets structurants et mettre en valeur le territoire (Ninacs et Gareau, 2003). Aujourd'hui, l'ECOF a un contrat de service d'aide à l'emploi avec Emploi-Québec pour lequel il est une ressource externe en employabilité dont le travail consiste à accompagner cent personnes par année, des personnes qui n'ont pas de secondaire, vers l'emploi dans le marché traditionnel. L'ECOF travaille avec plusieurs entreprises pour trouver des stages à ces individus.

Atteindre ces multiples objectifs n'exige pas moins qu'une extension des actions de conscientisation déjà en place au COMSEP et l'enrichissement de l'approche de l'éducation populaire dans une stratégie pragmatique de développement économique communautaire et de création de formes alternatives d'emploi. La création de l'ECOF marque donc un important déplacement vers le développement économique communautaire à Trois-Rivières, ainsi qu'une option évidente pour la promotion de l'économie sociale. Même si la filiation avec le COMSEP est encore aujourd'hui très forte, l'ECOF est gérée de manière autonome et indépendante. Il lui revient, beaucoup plus qu'au COMSEP, de jouer un rôle de concertation dans le milieu, c'est-à-dire de mettre en relation une diversité d'acteurs et de permettre que prennent forme des projets comme la revitalisation des premiers quartiers ou la foire pour l'entraide, la formation et l'emploi. Parmi les principaux partenaires financiers figurent Développement économique Canada, Emploi-Québec, la Société de développement économique de Trois-Rivières, Centraide Mauricie et le Secrétariat national à l'alphabétisation.

12. La Maison de l'économie sociale a vu le jour à la fin de l'année 2000, Ninacs et Gareau, 2003, p. 8, tiré le 1^{er} mars 2004 de <www.caledoninst.org/PDF/553820584.pdf>.

3.1. LES SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI

Les services d'aide à l'emploi doivent permettre à des personnes n'ayant pas leur cinquième secondaire et ayant peu d'expérience de travail de se réinsérer en emploi. Relever ce défi exige une modalité d'intervention allant au-delà du seul processus de qualification professionnelle : il s'agit plutôt d'offrir un accompagnement multiple et soutenu, susceptible de mieux aider ces personnes à surmonter leur sentiment d'incapacité ou d'impuissance. Aussi les services d'aide à l'emploi engagent-ils les personnes exclues dans une recherche intensive d'emploi, en mettant à leur disposition un local équipé (ordinateur, téléphone, boîte vocale, bottins de ressources) qui offre un accompagnement sur place. Le programme de formation préparatoire à l'emploi dure douze semaines, incluant la recherche active d'emploi et la possibilité de faire des stages dans des entreprises du milieu. Aussi les services d'aide à l'emploi ne se restreignent-ils pas à la seule préparation de la main-d'œuvre pour développer chez l'individu des aptitudes et des compétences répondant aux besoins des secteurs souvent non spécialisés du marché de l'emploi, mais offrent aussi un accompagnement individuel et collectif pour faciliter la recherche et l'insertion en emploi.

3.2. LES SERVICES D'AIDE AUX PETITES ENTREPRISES

Les services d'aide aux petites entreprises (entreprises familiales, travailleurs autonomes et entreprises comptant moins de dix employés) incluent autant la formation et l'aide au démarrage que le soutien technique et la mise en réseau. Pour la seule année 2003, l'ECOF a traité 70 dossiers de demande de soutien aux petites entreprises et rencontré 29 promoteurs. Parmi ces derniers, cinq ont entrepris une étude du marché, onze ont reçu un service pour leur plan de marketing et onze se sont rendus jusqu'à la recherche d'un financement¹³. Les formations en démarrage d'entreprise ont rejoint seize personnes. Organisés comme activités de formation pour les entreprises, les déjeuners-conférences et causeries ont permis de rejoindre, toujours en 2003, une cinquantaine d'entreprises, avec des thèmes portant sur leurs besoins en matière de marketing, de production et de gestion, notamment de gestion des ressources humaines. D'autres sessions de formation sont conçues dans le but spécifique de répondre aux besoins des entrepreneurs dans les domaines du commerce électronique, de la recherche de financement, de la promotion et de la publicité. L'ECOF aide également à réaliser des études de marché, des montages financiers, des projets d'innovation technologique et communicationnelle,

13. ECOF (2003). *Rapport annuel d'activités 2002-2003*.

à créer des sites Web, à gérer les ressources humaines, en fait, à faciliter tout ce qui concerne le fonctionnement quotidien de ces entreprises. Finalement, le concours Mérite a rejoint, toujours en 2003, plus de 116 entreprises. Les critères de sélection des gagnants incluent le ravalement des façades, la présentation des vitrines, la qualité du service à la clientèle, le marketing, l'utilisation des nouvelles technologies, les projets d'innovation technologique, l'implication dans le milieu, la création d'emplois et les activités de formation, ainsi que la bonne gestion des ressources humaines. Le but principal du concours est de faire connaître les potentialités et les apports des petites entreprises des premiers quartiers.

Les services aux entreprises de l'ECOF comptent sur le travail d'une agente de développement économique pour la petite entreprise privée, familiale et traditionnelle des premiers quartiers. À la suite des résultats d'un sondage financé par Développement économique Canada sur le niveau d'utilisation technologique dans ces entreprises, l'ECOF œuvre à implanter un centre d'accès Internet, c'est-à-dire une ressource devant faciliter l'accès à tout ce dont les entreprises ont besoin comme outils et comme logiciels, pour opérer un virage technologique qui leur permettrait de survivre dans l'économie de l'information. L'élaboration d'un plan d'action de développement local en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication vise à « identifier les besoins et les conditions à mettre en place afin de soutenir l'entrée de ces entreprises dans le monde des affaires électroniques », soutient la responsable.

3.3. UN INCUBATEUR DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

L'ECOF anime les réseaux d'entreprises sociales, notamment par sa contribution au démarrage d'entreprises communautaires, collectives et sociales dont celles de l'économie sociale. Elle contribue à la formation du personnel au moyen de séminaires thématiques portant sur l'action communautaire, la vie associative et démocratique, la lutte contre la pauvreté, les rapports de sexe et l'économie sociale¹⁴. Le travail d'accompagnement des entreprises d'économie sociale sert à estimer les besoins en matière de montages et d'analyses financiers, de démarrage, de développement et de consolidation, à identifier les fonds et les sources probables de financement, dont la Caisse d'économie de Québec, le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), le Fonds de l'économie sociale et les

14. Outre ses multiples présences sur la scène québécoise, l'ECOF participe à des activités nationales et internationales: un colloque en France sur l'économie sociale et la revitalisation des quartiers, en Martinique, en Argentine et à Halifax sur l'économie sociale, en Saskatchewan sur les pratiques de développement communautaire.

ministères. La création de la Maison de l'économie sociale en 2000 a permis à l'ECOF de mieux jouer son rôle d'incubateur pour le démarrage des entreprises d'économie sociale. Les locaux sont loués à des coûts minimes et donnent accès à plusieurs services en commun : une personne-ressource, un parc informatique, un photocopieur, etc. Cette vision solidaire et collective de l'économie mise sur les ressources du milieu pour faciliter un processus de transformation sociale en vue de la réduction des inégalités et de l'amélioration des conditions de vie. Elle permet non seulement de réduire les coûts de démarrage des entreprises d'économie sociale, mais surtout d'établir des liens entre les entreprises. Selon les estimations qui nous ont été fournies, l'ECOF contribuerait, sur le seul plan de l'économie sociale, à la création de 250 nouveaux emplois. Cette stratégie peut avoir d'autant plus d'impact et de retombées que chaque dollar investi dans la création d'emploi retourne en partie, sous forme d'impôts, dans les fonds publics.

3.4. LA FOIRE OU LA FÊTE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ENTRAIDE

Chaque année, au début du mois de septembre, la Foire de l'emploi, de la formation et de l'entraide rassemble dans un même espace entreprises et organismes communautaires ayant des postes à offrir ou à combler. Pendant dix-huit jours, cette « grosse opération » mobilise neuf personnes dont les activités de démarchage consistent principalement à téléphoner aux entreprises et aux organismes communautaires des environs pour répertorier les emplois qu'ils ont à offrir. Ainsi, la troisième édition, qui a eu lieu en 2004, a permis d'afficher 800 emplois et rassemblé pas moins de 3 000 personnes. Les entreprises présentes ont procédé au recrutement sur place. Pour leur part, les organismes communautaires, surtout les cuisines collectives et les centres d'action, en ont profité pour attirer des centaines de bénévoles. Parmi ces emplois, 45 % n'ont exigé aucune formation spécifique, 22 % un diplôme d'études secondaires et 26 % un diplôme d'études professionnelles.

Si l'opération Foire vise en tout premier lieu à rendre visibles et accessibles des emplois non affichés, elle permet la rencontre entre les milieux de formation professionnelle, les Commissions scolaires, les employeurs et les demandeurs d'emploi. Elle se veut un important observatoire des types d'emplois disponibles, des postes non comblés, des secteurs en déclin ou en demande. La Foire sert par ailleurs à analyser l'état du marché de l'emploi à Trois-Rivières, à indiquer comment réorienter les ressources de formation et quel domaine privilégier dans la conception

des programmes. Sa forte dimension festive a pour objectif d'amener certaines personnes à sortir de leur isolement et à s'intégrer à des réseaux sociaux et de solidarité communautaires.

3.5. LA CONCEPTION D'UN « OUTIL GÉORÉFÉRENCÉ »

Pour connaître de manière plus précise les conditions de vie de la population exclue et marginalisée de Trois-Rivières, l'ECOF travaille actuellement au développement d'un « outil géoréférencé » devant servir à dégager des indicateurs d'ordre économique, social et environnemental de la pauvreté et de l'exclusion et à les exposer sous forme cartographique. Ce projet est encore au stade expérimental et vise à faire émerger « un ensemble d'indicateurs complets et intégrés avec des dimensions individuelles, structurelles et territoriales, capables de tenir compte des différentes aires de décision ». Comme dans le cas des « stratégies adaptables au fonctionnement des grands réseaux », l'objectif ultime est de voir comment les intervenants peuvent travailler collectivement à l'élaboration d'un plan d'action de développement économique communautaire pour les cinq années à venir à partir des analyses contextuelles et « géoréférencées » relatives aux réalités vécues par les résidants des premiers quartiers. La conception de cet instrument traduit les préoccupations de l'ensemble du réseau d'action réuni pour la lutte contre la pauvreté, la réinsertion en emploi et le développement de l'économie sociale, dont le COMSEP et l'ECOF demeurent les principaux acteurs.

La stratégie du *mapping* s'inspire des travaux de Statistique Canada sur les grands réseaux et de ceux du Regroupement des CDEC du Québec pour mesurer les territoires urbains dévitalisés¹⁵. La réalisation de ce projet doit permettre aux animateurs de l'ECOF de rassembler eux-mêmes les données pertinentes et de constituer leur propre base. La création d'indicateurs selon la méthodologie du *mapping* peut ouvrir de nouvelles voies pour comprendre la pauvreté dans sa relation spatiale avec les initiatives en économie sociale, en développement communautaire dans le contexte plus large de la crise de l'emploi à Trois-Rivières et en Mauricie. L'instrument permettra de mieux évaluer, dans leur complémentarité et leur transversalité, les actions menées par l'ECOF, tout en offrant la possibilité d'établir une meilleure synergie entre le développement économique et le développement social à Trois-Rivières.

15. L'objectif étant à cette époque de trouver des indices de défavorisation dans les territoires des CDEC au Québec, l'ECOF pense aller encore plus loin dans cette démarche par un projet pilote dont la phase I a été financée par Développement Économique Canada. La phase 2 sera soumise à la Régie régionale pour être admissible aux subventions du Fonds pour la recherche sociale.

Dans sa quête de formes alternatives d'emploi, l'ECOF articule la création d'entreprises sociales à la consolidation des petites entreprises des premiers quartiers, la logique de production à la logique de reconstruction du lien social et de mise en place de réseaux de solidarité. Tout en se voulant un espace de résistance contre la « marchandisation » des liens sociaux, elle demeure très pragmatique en basant ses intervention sur un éventail de « services et d'activités lui permettant de rejoindre et de réunir les gens autour de projets collectifs et cela, grâce à une équipe multidisciplinaire [travaillant] en étroite collaboration avec les organismes en place » (Ninacs et Gareau, 2003, p. 4). Le travail effectué renvoie aux débats que l'apparition des CDEC a suscités, depuis le début des années 1980, sur les orientations d'un large fragment de l'action communautaire et sur la nécessité d'analyser le développement communautaire dans ses dimensions financière et économique. L'ECOF participe à la remise en valeur des atouts de Trois-Rivières autant sur le plan des innovations sociales que sur celui du démarrage des entreprises sociales et de la création de l'emploi.

4. LA DÉMARCHE DE REVITALISATION DES PREMIERS QUARTIERS

Les premiers quartiers sont les quartiers ouvriers historiques de Trois-Rivières, habités par les anciens employés des usines de pâtes et papiers et des industries du textile. Comme, à la fermeture de ces manufactures, ces personnes faiblement scolarisées n'ont pas pu se replacer en emploi, ces quartiers ont été fortement touchés par la pauvreté, le chômage et l'exclusion. Du portrait sociodémographique de ces quartiers, présenté par l'ECOF en janvier 2005, se dégage une image de vulnérabilité collective, de précarité économique et de fragilité des liens sociaux.

Si la revitalisation des premiers quartiers se veut un projet séparé avec son propre comité d'administration et un coordonnateur, il n'en demeure pas moins vrai que l'ECOF y joue un rôle instrumental en étant le fiduciaire. Plusieurs autres institutions locales et ressources du milieu s'y trouvent impliquées, dont le CLSC, Emploi-Québec, le DEC, la Ville de Trois-Rivières, la SDE et les organismes du milieu. Il y a aussi Québec en Forme, une organisation qui travaille dans Action-Loisirs. Le financement est assuré par des contributions de Centraide, des centres locaux d'emploi, de la Commission scolaire, du CLD, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, de DEC, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité et de la Ville de Trois-Rivières. Des interventions se déroulent aussi en partenariat avec la Chambre de commerce de Trois-Rivières,

avec les autorités municipales et d'autres acteurs économiques. Sur le plan de l'organisation du travail, il existe un comité sur le développement économique, la formation et l'emploi, un autre sur l'aménagement urbain et un dernier sur la participation citoyenne. La coordination est assurée par une équipe de deux personnes, sous la supervision d'un comité de partenaires, composé de représentants de dix-huit organismes issus des milieux communautaire, gouvernemental, institutionnel, municipal, éducatif et religieux.

Les premiers quartiers sont habités par une population de 35 000 personnes. Les logements sont construits au début du siècle autour des manufactures du papier, des scieries et des industries du textile, ce qui a laissé les quartiers significativement dévitalisés depuis le début des fermetures des manufactures et de la désindustrialisation. Alors que 45 % des familles sont à faible revenu, le taux d'occupation s'élève à 57 %, ce qui laisse peu de doute qu'une forte proportion de ces gens est dépendante de l'aide sociale ou d'un tiers pour survivre. En 2001, le taux d'inoccupation oscille de 46 % à 54 % dans ces quartiers*. Chez les personnes en âge de travailler, c'est-à-dire de 15 ans et plus, le taux de chômage se situe entre 16 % et 22 % selon le quartier, ce qui est largement supérieur au taux de 8 % pour l'ensemble du Québec, de 9,5 % pour la ville de Trois-Rivières et de 10 % pour la Mauricie. Une personne sur deux vit de l'aide sociale dans le quartier Sainte-Cécile, alors que les taux sont respectivement 16 % et 20 % dans les quartiers Notre-Dame et Saint-Philippe. La moitié (50 %) de ces prestataires reçoit l'aide sociale depuis plus de cinq ans. En ce qui concerne le niveau de scolarité, 30,4 % des personnes habitant Saint-Philippe et âgées de 15 ans et plus ont une scolarité inférieure à la neuvième année. Dans les autres quartiers, ce taux varie de 21,7 % à 27,5 %. Globalement, le nombre de personnes ayant une scolarité inférieure à la treizième année oscille, selon le quartier, de 51,8 % à 64,4 %. Du point de vue de la situation familiale, entre 32 % et 37 % des familles avec enfants vivent, selon le quartier, dans une situation de monoparentalité, comparativement à 18 % pour la ville de Trois-Rivières dans son ensemble. Quatre personnes sur dix vivent seules dans les quartiers Notre-Dame et Saint-Philippe, alors que le pourcentage est respectivement de 22 % et de 31 % pour Saint-François et Sainte-Cécile. Un très grand nombre de personnes vivant dans ces quartiers sont locataires et près de la moitié d'entre elles consacrent 30 % ou plus de leurs revenus au paiement du loyer. Au plan de l'espérance de vie, on note une réduction de sept à neuf ans par rapport à celle des habitants des autres quartiers.

Ces quartiers regroupent environ 800 petites entreprises traditionnelles concentrées dans le commerce de détail et les services à la population, 70 entreprises d'économie sociale dans les secteurs de l'ébénisterie, de l'aide domestique, des services de traiteurs et d'ensachage du café équitable. On compte également, dans les premiers quartiers, 70 organismes communautaires offrant des services de santé, de maintien à domicile, d'alphabétisation et d'éducation populaire, des comptoirs vestimentaires, des cuisines collectives, une maison des jeunes et des groupes de défense des droits sociaux. La présence d'une vie communautaire et associative est renforcée par l'ancrage des gens dans leur quartier et par leur sentiment d'appartenance.

*Source: ECOF – CDEC de Trois-Rivières et la Démarche de revitalisation des premiers quartiers de Trois-Rivières, *Profil socioéconomique des quatre premiers quartiers*, janvier 2005. Texte: Yvon Lessard. Tous les chiffres présentés ici sont extraits de cette source.

La démarche de revitalisation entend aller au-delà du rajeunissement des infrastructures et de la restauration de l'habitat. Il s'agit autant d'améliorer les conditions de vie des résidents des premiers quartiers et la qualité de leur environnement que de faciliter la prise en charge par le milieu et la participation citoyenne. Cette idée a mené à la création de la Maison Saint-Philippe, où se trouve regroupés plusieurs organismes communautaires offrant un éventail de « ressources et de services aux gens du quartier », dont les services associés au logement, à l'emploi, à l'aide sociale ou à la résolution de conflits. Alors que Maternaide fournit des conseils aux futures et aux jeunes mères, l'ECOF assure les services d'aide à l'emploi et aux entreprises.

4.1. LES BASES DE LA DÉMARCHÉ

La démarche de revitalisation prend appui sur deux enquêtes réalisées par l'ECOF en 1999. La première, menée auprès de 82 entreprises, avait pour objectifs de dresser un portrait des entreprises du quartier, de connaître leurs besoins et d'identifier des projets porteurs d'avenir et créateurs d'emploi. Les questions portaient sur la nature des entreprises et leurs secteurs d'activité, le nombre et la nature des emplois créés, les besoins dans les infrastructures et les perspectives de développement. Sur ces 82 entreprises, 70,7 % avaient une main-d'œuvre stable, 17,7 % une main-d'œuvre en diminution et 10,9 % une main-d'œuvre en augmentation. Toutefois 63,7 % des employés n'habitaient pas les trois quartiers ciblés par l'enquête. Seulement 23 % de ces entreprises avaient des projets d'expansion, ce qui signifie que les possibilités de créer des emplois étaient limitées. En ce qui concerne l'inscription dans un réseau, seulement 8,3 % des 82 entreprises désiraient développer de liens avec d'autres entreprises du secteur des produits et des services, et 41 % n'entendaient construire aucun lien avec quelque entreprise que ce soit.

La deuxième enquête, menée auprès d'un échantillon de 600 personnes habitant les premiers quartiers, adoptait la perspective de conscientisation et visait à connaître les besoins des individus, à circonscrire leurs opinions et leurs perceptions sur la vie de quartier, sur les ressources disponibles, et sur les problèmes d'accès à l'emploi. Les résultats ont révélé que, ayant perdu leur activité économique avec la fermeture de nombreuses papetières et industries de textile et gênés par leur faible niveau de scolarité¹⁶, les gens des premiers quartiers étaient frappés de plein fouet par la désindustrialisation, les transformations du marché du

16. Quant à la scolarité, 52 % des résidents avaient moins d'une cinquième secondaire et parmi ces derniers 30 % avaient moins d'une neuvième année.

travail et la précarisation de leurs conditions de vie : 25,5 % des répondants disposaient d'un revenu annuel de moins de 10 000 \$ et seulement 20 % avaient un revenu annuel oscillant entre 10 000 \$ et 15 000 \$. Déjà très élevé, le taux de chômage variait selon le niveau de scolarité. Toutes les personnes n'ayant qu'une première année se trouvaient au chômage. Le taux de chômage se chiffrait à 92,3 % pour celles détenant une sixième année, à 64,7 % pour celles ayant complété une cinquième secondaire, à 41,8 % pour celles avec un niveau collégial et à 41,2 % pour celles avec un niveau universitaire. Parmi les gens encore en emploi, 29 % avaient un emploi à temps partiel et 30 % étaient des travailleurs saisonniers.

Combinant l'analyse du milieu de vie et celle des besoins individuels et collectifs en matière de logement, d'emploi et de loisirs, ces deux enquêtes doivent permettre de cibler les enjeux prioritaires et de faciliter la mise en place de services de proximité, de réseaux de solidarité, l'aménagement d'espaces collectifs (parcs, jardins communautaires, etc.). Ces formes d'intervention multiples s'inscrivent dans ce que les responsables appellent communément l'« approche intégrée ».

4.2. LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES DE QUARTIER

La démarche de revitalisation des premiers quartiers inclut une intervention auprès de 800 petites entreprises familiales. Souvent composées d'une seule personne, travailleuse autonome, la plupart de ces entreprises ont plus de cinquante ans d'existence mais n'arrivent pas, ou plus, à se positionner dans la dynamique économique trifluvienne, et encore moins à se qualifier pour les concours d'entrepreneuriat locaux. Comme ces petites entreprises ne sont aidées ni par le SDE ni par le CAE (Centre d'aide aux entreprises) qui soutiennent l'industrie manufacturière de Trois-Rivières, elles sont prises en charge par l'ECOF à partir du financement octroyé par Développement économique Canada. Il s'agit d'une part de leur donner accès au crédit et d'autre part de leur permettre de sortir de leur isolement en leur offrant « un espace pour se mettre en valeur » et en leur donnant l'occasion de s'intégrer dans les actions de développement du territoire local. On comprend, à partir de là, que la démarche de revitalisation renvoie en tout premier lieu à une compréhension historique et territoriale de la dynamique du développement économique et de la création d'emplois.

4.3. LE BUCAFIN

Le BUCAFIN rassemble des services de buanderie et d'accès à Internet dans un café. Il est décrit comme « un lieu de rencontre avec des activités permettant aux gens d'entrer en interaction les uns avec les autres », mais animé par une logique d'affaires et de profit. Contrairement aux manières de faire traditionnelles, le BUCAFIN cherche à acquérir une autonomie financière en combinant des sources de revenu telles qu'une salle de lavage, l'accès à Internet et la vente de café équitable. Ce concept apparaît d'autant plus viable et pertinent qu'il arrive effectivement à générer les revenus nécessaires pour assurer l'indépendance financière et la rentabilité du BUCAFIN.

4.4. L'ACCÈS AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Comme membre influent du Centre d'accès communautaire à Internet (CACI), l'ECOF s'efforce de procurer aux gens des Premiers quartiers l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Plusieurs personnes de l'équipe d'animation citoyenne du programme Je clique dans mon quartier parcourent les rues des Premiers quartiers pour faciliter l'accès des personnes démunies et à faible revenu aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Le lancement par le BUCAFIN d'une carte d'accès gratuit à Internet pour les résidants du district Marie de l'Incarnation entend atténuer les impacts de la fracture numérique qui est en train de se produire. Rendre Internet accessible est un moyen d'aider les gens vivant dans la pauvreté à participer aux transformations en cours dans la société et à « se faciliter l'existence ».

Ce processus de démocratisation de l'accès à l'information n'a pas pour seule vertu d'aider les gens à prendre une place dans la société, mais aussi de leur permettre de devenir des citoyens mieux informés sur les grandes questions de société, de mieux exprimer leurs opinions et de participer aux principaux débats démocratiques. L'ECOF considère les technologies de l'information comme « un outil privilégié pour rejoindre et intéresser les personnes en situation d'exclusion à se remettre en action, à briser leur isolement et développer leur potentialités ». Selon les estimations fournies, 250 organismes communautaires intègrent les TIC dans leur travail et leurs pratiques.

4.5. LE PROJET MÉMOIRE POPULAIRE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Le projet Mémoire populaire et participation citoyenne est investi d'une valeur proprement identitaire d'appartenance à un quartier ou à une communauté. Faisant appel à un travail de mémoire, ce projet vise surtout à amener les gens « à raconter leur bout de l'histoire communautaire associative et ouvrière des premiers quartiers entre 1940-1990¹⁷ ». La prise en compte de ces cinquante ans d'histoire « mettra en valeur les gens, leur parole, leur histoire de vie et leur engagement dans la communauté ». Selon le document consulté, ce projet résulte des histoires racontées sur le quartier lors de la campagne électorale qui a couronné l'élection de Sylvie Tardif, la coordinatrice du COMSEP, comme conseillère municipale. Il rejoint en grande partie les projets culturels déjà mis en place au COMSEP, comme le théâtre populaire, le vernissage d'expositions d'œuvres d'art ou les festivals de poésie.

Le projet est porté par plusieurs partenaires, dont le COMSEP, l'ECOF, le département d'histoire de l'UQTR, le Séminaire Saint-Joseph et le Musée québécois de culture populaire. Des entrevues sur l'histoire du quartier seront réalisées avec les commerçants, les ouvriers des anciennes usines du textile ou des pâtes et papiers, les leaders associatifs et tout citoyen désireux de partager ses souvenirs. On procédera également à la cueillette d'artefacts : photos, écrits, affiches, pancartes, épinglettes, vêtements de travail, et de documents d'époque : bordereaux de chèque de paie, procès verbaux ou discours, bref de toutes sortes d'objets témoignant de l'histoire des premiers quartiers au cours de ces cinquante années. Il s'agit de créer un « espace de parole publique » pour des personnes faiblement scolarisées, démunies et exclues. Le projet Mémoire populaire et participation citoyenne vise autant à valoriser « le savoir, les connaissances et le vécu de ces gens » qu'à reconnaître leur contribution au patrimoine de ces quartiers du point de vue tant matériel que symbolique. Il se veut un espace d'exercice de la citoyenneté et de participation effective à la dynamique de vie d'une communauté.

17. <www.premiers-quartiers.net>, visité le 15 mars 2005. Le projet est rendu possible grâce au soutien financier de Centraide, du Fonds des services aux collectivités du ministère de l'Éducation du Québec et des initiatives fédérale et provinciales conjointes en matière d'alphabétisation du Secrétariat national à l'alphabétisation.

Le projet Mémoire populaire et participation citoyenne vise à :

- mettre en valeur l'histoire populaire et ouvrière des quartiers ;
- rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont contribué à la vie associative, communautaire et ouvrière des quartiers ;
- contribuer au sentiment de fierté dans les quartiers ;
- concrétiser, dans un projet d'exposition, la mémoire collective des résidents et résidentes des quartiers ;
- permettre aux gens de tous les âges habitant les quartiers de contribuer à la mise en valeur de leur milieu de vie ;
- mobiliser la population et les organismes du milieu dans la réalisation du projet.

4.6. UN CONCEPT MULTIDIMENSIONNEL

La démarche de revitalisation des premiers quartiers reflète bien la forme hybride que prend l'ECOF dans sa volonté d'être un organisme communautaire ayant une mission de développement économique par l'approche d'éducation populaire¹⁸. Si l'on peut conclure à une instrumentation matérielle et économique effective de la démarche, il en ressort aussi une forte capacité organisationnelle permettant de prendre en compte les besoins d'une population défavorisée ainsi que le droit des citoyens exclus à la participation sociale, politique, économique et culturelle. Accéder aux nouvelles technologies de l'information et de la communication n'est pas seulement une nouvelle façon pour les 800 petites entreprises de s'inscrire en concurrence avec efficacité, mais aussi une tentative de créer d'autres types de référentiels en utilisant les mêmes outils que les grandes entreprises. Du point de vue politique, cette démarche tend à responsabiliser le pouvoir municipal face aux impacts souvent incalculables de ses décisions sur le bien-être et la qualité de vie des citoyens démunis. Car, maintient-on, le municipal reste, théoriquement, « le niveau de pouvoir le plus proche des gens et de leur préoccupations quotidiennes, qu'il s'agisse des questions d'éducation, de sécurité, de propreté, de gestion des déchets, de réparation des rues, de conditions de logement ou du soutien à la dynamique de création d'emplois dans des entreprises sociales ». Dans sa dimension identitaire, la démarche cherche autant à « accroître le sentiment d'appartenance au milieu » qu'à développer des solidarités nouvelles, à diversifier le développement économique et à renforcer les capacités

18. « Travailler à partir d'une approche d'éducation populaire, c'est permettre aux individus et aux collectivités de se réapproprier une capacité d'agir ; c'est travailler à partir d'une pratique d'*empowerment* ; c'est-à-dire un processus qui favorise le développement de la capacité des personnes et des collectivités de choisir, de décider et d'agir sur leurs propres conditions ainsi que sur leur environnement. »

communautaires (Ninacs et Gareau, 2003). Vu leur ancrage historique dans les quartiers, la plupart des 800 petites entreprises sont considérées comme des éléments du patrimoine commun qui contribue à la vitalité des identités collectives. Le fait qu'elles aient survécu à la fermeture des grandes entreprises multinationales leur confère, symboliquement, la valeur de lieux de résistance où la logique identitaire réussit à tempérer la logique du profit et de marchandisation des liens sociaux.

Du point de vue analytique, ces multiples dimensions projettent sur la démarche de revitalisation des premiers quartiers un regard qui ne se limite pas à la question de la lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi, puisque le soutien apporté aux 800 petites entreprises n'est qu'une manifestation parmi tant d'autres d'une prise en compte globale des dynamiques sociales et économique de ce territoire. La démarche est tout autant intéressée à favoriser les interactions sociales et à permettre aux individus de s'inscrire dans des réseaux de solidarité et de liens sociaux. Tout en permettant d'aller au-delà des interventions compartimentées et de sortir de l'idéologie communautariste, cette posture plurielle et dynamique tient compte de la décision des promoteurs de réinscrire les initiatives de développement local et de développement économique communautaires dans une perspective globale et intégrée, où s'articulent et se renforcent les dimensions sociales, politiques, économiques et culturelles¹⁹.

5. LES ARTICULATIONS ENTRE LES PROJETS STRUCTURANTS

Les différents projets structurants reposent sur des plans d'action stratégiques cherchant à mettre en relation les différents acteurs que sont les entreprises, les bailleurs de fonds, les universités, et à créer des synergies entre les acteurs du milieu. Ils entendent, chacun dans son domaine, établir des référentiels communs qui permettent de greffer les interfaces entre les partenaires et les rôles propres à chacun d'eux. Alors que la Technopole cherche à promouvoir et à soutenir l'innovation technologique, l'ECOF privilégie les innovations sociales. Elle a d'ailleurs reçu en 2003 au Gala des affaires électroniques le prix Innovation sociale en nouvelles technologies pour son approche innovante dans le projet Internet à la maison. Les deux se donnent, chacun dans son domaine respectif, un rôle d'intégrateur, de mobilisateur, de catalyseur et d'incubateur pour la

19. Malgré ce discours, l'expérience pratique montre que bien souvent chacun des partenaires garde son regard particulier et prend des positions corporatistes. On dirait même que travailler dans le sens du développement intégré reste un vrai défi pour des champs d'expérimentation comme la démarche de revitalisation des premiers quartiers.

création d'entreprises, sociales dans le cas de l'ECOF, dans les secteurs technologiques et de la nouvelle économie du savoir, dans le cas de la Technopole. La Technopole veille au maillage des acteurs de l'innovation technologique en vue de mieux contribuer à l'émergence, à la structuration et au développement des filières technologiques. La vision de l'innovation sociale est intégrée dans la possibilité de créer un plan d'action de développement économique communautaire. Il importe d'expérimenter des approches novatrices destinées à permettre au milieu local d'accroître ses capacités d'action par la mise en réseau des ressources existantes. L'ECOF entend, par cette stratégie, travailler sur les causes des problèmes sociaux plutôt que sur leurs effets, en misant sur les capacités des personnes et des collectivités à identifier leurs besoins, à analyser les problèmes, à trouver des réponses et à concevoir des solutions alternatives qu'elles pourront développer. Son action vise aussi à donner du pouvoir aux personnes qui en ont peu ou pas, par différentes démarches d'apprentissage, d'implication et d'action collective. « Les outils d'accompagnement développés par ECOF, maximisent et mettent en valeur les forces et les compétences des personnes en dépit de leur faible scolarité et contribuent à mettre en valeur ces compétences avec les besoins du marché de l'emploi, entre autres, dans des secteurs et des métiers peu spécialisés » (Portfolio, p. 10).

Les enjeux auxquels répondent les projets structurants :

- positionnement stratégique dans l'échiquier du développement local ;
- mise en réseau des acteurs ;
- renforcement des potentialités et des capacités d'action du milieu local et régional ;
- consolidation des emplois et expansion des entreprises ;
- arrimage de la main-d'œuvre locale et des besoins en emploi ;
- revitalisation socioéconomique (tissus industriel et social) ;
- développement de projets structurants créateurs d'emplois accessibles à la main-d'œuvre disponible ;
- développement des potentialités.

3

LA RÉINSERTION EN EMPLOI
Un processus graduel

Les expériences existant dans les domaines de l'emploi et de collaboration entre différents partenaires, dont Emploi-Québec, montrent qu'il y a des étapes préalables et incontournables à l'intégration en emploi. Il faut établir des distinctions importantes entre les personnes qu'une brève intervention va permettre de réintégrer en emploi et celles, nombreuses, qui, malgré les multiples interventions conjointes d'Emploi-Québec et du milieu communautaire, ne parviennent pas à répondre aux normes de productivité qui prévalent sur le marché du travail formel. Il y a des gens qui ne parviennent pas à fonctionner, même dans une entreprise d'économie sociale. Ces expériences amènent à conclure que l'économie sociale ne saurait être considérée comme la réponse à tous les problèmes d'intégration en emploi, car l'entreprise d'économie sociale exige généralement que les participants aient au moins le minimum de productivité qui lui permette d'atteindre ses objectifs.

La question des nécessaires étapes préalables à la réinsertion en emploi illustre combien l'exclusion constitue une rupture fondamentale des liens sociaux.

De plus en plus de gens ne sont pas juste sans emploi, ils vivent de l'exclusion. Et quand tu vis différentes formes d'exclusion, la base de tout, c'est de renouer des liens sociaux, de refaire des contacts, d'entrer en relation avec des gens, d'être capable de te situer en relation. C'est un défi.

Les expériences menées au niveau local en ce qui concerne le travail conjoint des agents institutionnels et des praticiens de terrain, et cela au-delà des questions de la contractualisation et de la sous-traitance, révèlent que cette limite ne peut être contournée que par une compréhension plus large de la question, laquelle ne peut se réduire à une vision d'intégration directe à l'emploi à court terme.

1. LE VIRAGE VERS LA RÉINSERTION EN EMPLOI

Il ne fait pas de doute que le COMSEP occupe une place centrale dans tout ce qui se fait à Trois-Rivières en matière d'éducation populaire, de développement de l'économie sociale et de lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi. Toutefois, ce n'est qu'au début des années 1990 que cet organisme s'est trouvé devant l'obligation de modifier son mandat original et d'adopter une position plus pragmatique, susceptible de mieux répondre aux besoins des individus. Comme nous l'avons déjà souligné, un tel passage s'est matérialisé dans la mise sur pied de l'ECOF. Il a été provoqué par le constat que la participation au programme d'alphabétisation et de conscientisation n'habilitait pas nécessairement les individus à se réinsérer en emploi, encore moins à avoir accès à un revenu d'emploi leur permettant de vivre de manière décente. « L'équivalence d'une septième année ne permet pas nécessairement d'entrer sur le marché de l'emploi dont les critères d'accès se trouvent de plus en plus en inflation », conclut un intervenant. Les individus continuent à être au chômage et à végéter dans la pauvreté malgré leur volonté, leurs efforts et leurs espoirs de s'en tirer. Alors que les entreprises locales sont réticentes à les embaucher, les types d'emplois que développait la corporation de développement économique de Trois-Rivières correspondaient très peu à leur profil et aux qualifications nouvellement acquises.

Les gens disaient « finalement on n'arrive pas à travailler, puis finalement on ne change pas nos conditions économiques. On change nos conditions sociales, mais notre statut économique reste toujours pareil, on reste toujours dans la pauvreté ».

Une deuxième intervenante ajoute :

Une fois qu'on a alphabétisé les gens, on se rendait compte, et eux nous le disaient, « c'est bien beau, là, on a repris notre place socialement, on a plus d'estime, on participe, on est des parents plus impliqués, on est capables de se débrouiller en lecture un petit peu. Mais on a l'équivalent d'une septième année, pas plus, et là, on ne nous emploie pas ».

Ces deux extraits suscitent en tout premier lieu une réflexion fondamentale sur la valeur et le sens du travail salarié dans nos sociétés individualistes et capitalistes. Tant du point de vue individuel que du point de vue collectif, soutient un intervenant, « la valorisation sociale passe beaucoup par la place que tu occupes sur le marché du travail. L'individu peut essayer de prendre toute la place qu'il veut occuper socialement. S'il n'a pas accès au marché de l'emploi et que ses conditions économiques ne changent pas, il reste pauvre et continue de se sentir exclu. »

Les difficultés d'accès à l'emploi ont interpellé l'action communautaire, sa pertinence et ses finalités. Il est apparu clairement que, pour aider les gens à sortir de ce cul-de-sac, il fallait « développer un axe économique dans nos organismes », poursuit le même intervenant. Il revient à l'acteur communautaire de se donner les moyens de relever le défi économique au niveau local, de travailler au mieux-être des gens en facilitant leur accès à des bien sociaux tels le revenu, l'emploi, le logement, la culture, les loisirs et l'éducation. Dans ce discours axé sur la solidarité et la participation citoyenne, ces éléments prennent une valeur à la fois symbolique et matérielle. Le virage vers le développement local et le développement économique communautaire surgit comme une option viable, comme une réponse adéquate aux « multiples exclusions » dont sont victimes les personnes peu alphabétisées.

2. L'EXEMPLE DES ARTISANS DE LA PAIX

Les Artisans de la paix reçoit d'Emploi-Québec des personnes qui viennent acquérir de nouvelles habitudes de travail en participant à des programmes de formation et de préparation à l'emploi. Néanmoins, cet organisme, qu'on aurait pu, à première vue, assimiler à des pratiques traditionnelles de charité, est en fait géré comme une véritable entreprise avec une division claire des tâches. La présidente-directrice générale gère toutes les relations extérieures, fréquente tous les réseaux d'économie sociale du Québec et est présente dans tous les lieux où il lui apparaît important que l'entreprise soit représentée. La gestion interne est confiée à une gestionnaire professionnelle ayant fait des études en administration. Un peu d'observation montre que la configuration spatiale correspond aussi à celle d'une entreprise. Symboliquement, le bureau de la gestionnaire surplombe les lieux, ce qui lui permet d'observer ce qui se passe et de se trouver « au-dessus » de l'action. Dans cet endroit qui reçoit en vrac toutes sortes d'objets et de vêtements, règnent ordre et rationalité : on classe sans faille ce qui est recyclable, ce qui est revendable, ce qui est à transformer en chiffons. On peut, du point de vue analytique, dire que la division des tâches y est caractéristique des transformations et de l'évolution du travail communautaire vers une plus grande technicité, et donc vers une plus grande professionnalisation. Elle répond en fait aux deux grandes fonctions qui incombent aux dirigeants de toute organisation de situer celle-ci aussi bien dans son fonctionnement organisationnel interne que dans son environnement institutionnel extérieur.

L'organisme tente de permettre la réinsertion en emploi des personnes défavorisées et peu scolarisées en tenant compte de leur situation personnelle et de leur détresse sociale et psychologique. Les diverses composantes de l'organisation incluent le recyclage de vieux vêtements, un restaurant à prix modique, un café Internet et un centre de tri écologique. Ces activités sont chacune créatrices d'emplois salariés et offrent des activités de requalification à des personnes exclues du marché du travail. L'organisme est présent dans l'ensemble du territoire de Trois-Rivières, grâce à plusieurs succursales. À quelques exceptions près, l'entreprise forme elle-même ses propres employés (camionneur, caissier, vendeuse ou trieuse). Selon la personne interrogée, lorsque ces employés formés sont « cédés » à d'autres entreprises, c'est non pas en vertu d'une qualification certifiée, mais bien de la réputation et du lien de confiance établi avec l'organisme.

À l'instar du COMSEP et d'Action Jeunesse, Les Artisans de la paix dispense des activités de qualification sociale par la scolarisation, l'alphabétisation et l'enseignement de quelques rudiments de mathématiques. Pour « restructurer » ces personnes et « arriver à les rendre employables », la prise en charge se fait par une « formation complète » qui prend en compte les dynamiques psychologiques, individuelles et familiales de la personne, en travaillant, entre autres, l'image de soi, la confiance en soi dans une perspective d'*empowerment*. La prise en charge se fait à l'échelle individuelle et personnelle, mais englobe aussi la famille et les enfants. C'est d'ailleurs cette volonté et cette capacité d'intervenir à tous les niveaux du fonctionnement humain qui distingue les dynamiques de réinsertion en emploi offertes par les organismes communautaires.

3. LES EMPLOIS DE SOLIDARITÉ

Fidèle à ses objectifs de faciliter l'accès à l'emploi des personnes exclues et peu scolarisées, le COMSEP innove en mettant sur pied le projet Emploi de solidarité¹. Inspiré de ce qui se fait avec des personnes handicapées, ce projet cherche à instituer des postes de travail souples et flexibles en

1. Il faut voir dans la notion d'« emploi de solidarité » un processus en pleine évolution. Au début du projet, on parlait d'entreprises de solidarité. Puis on s'est rendu compte que ce serait trop lourd, aussi bien en matière d'accompagnement, de soutien et de motivation, de placer dans une même équipe une douzaine de personnes souffrant de graves « handicaps sociaux ». Aucun employeur n'accepterait non plus de s'embarquer dans une initiative aussi difficile, même avec un intervenant attiré. Voilà pourquoi on a préféré parler d'« emplois de solidarité » dans une entreprise ordinaire, et permettre ainsi d'organiser des jumelages et du tutorat.

mesure d'atténuer les obstacles structurels que les personnes dont la productivité est faible affrontent dans leur processus de réinsertion sociale et économique.

Il y a des personnes qui ont eu des vécus au niveau social tellement lourds et difficiles que, même avec beaucoup de temps, elles n'atteindront pas la base minimale de productivité exigée dans différents métiers de notre société... Il y a des gens qui viennent ici et qui sont tellement brisés par la vie, qui ont tellement, entre guillemets, de limites en raison de leur condition sociale qu'ils ne seront jamais capables d'intégrer l'emploi au rythme de 35 heures par semaine. Pourtant ces gens sont encore aptes et ils veulent travailler, mais c'est comme s'il n'y avait pas de place pour eux dans l'économie telle qu'elle est arrangée et organisée. La question est alors de savoir comment l'État peut compenser pour les difficultés de productivité que ces gens ont, comment il peut contribuer non seulement à réduire cet écart-là mais aussi à permettre de travailler à des gens qui ont le goût de travailler et que des employeurs garderaient peut-être à certaines conditions.

Pour mieux fonder cette démarche, les promoteurs ont procédé à une recherche évaluative sur les possibilités de faciliter l'intégration en emploi de gens à productivité restreinte. Par une expérience pilote, ils ont tenté d'évaluer et de mesurer la capacité productive d'une vingtaine de ces personnes réparties au sein d'une ébénisterie, d'un service de traiteur et d'une entreprise d'ensachage de café équitable. C'est par cette démarche stratégique qu'ils sont parvenus, en dépit des variations qui peuvent exister dans le rendement individuel, à fixer à 50 % le soutien gouvernemental nécessaire à la réalisation de ce type d'initiatives, considérant que les autres 50 % seraient générés par le travail des gens. Les 50 % de fonds publics équivaldraient généralement au montant des prestations de base d'aide sociale, mais avec d'énormes retombées psychologiques cognitives, identitaires et statutaires pour l'individu et la collectivité². Un tel programme ne reviendra pas plus cher à la société que les dépenses qu'elle fait actuellement pour aider ces gens à satisfaire leurs « besoins essentiels ». La différence fondamentale sera de passer de la logique d'aide à une logique d'investissement social, « de transformer une mesure passive d'assistance en une mesure active de soutien au salaire ».

2. En effet, le projet pilote Emploi de solidarité a reçu une aide de 725 000 \$ du gouvernement du Québec pour créer 27 postes d'une durée de 28 mois. Les employeurs verseront la moitié des salaires et l'autre moitié devrait être payée par ce programme d'insertion. L'objectif est d'abord de créer des conditions favorables à « une vraie réinsertion en emploi » pour des prestataires de l'assistance-emploi longtemps exclus du marché du travail en raison de leurs conditions sociales (âge, manque de scolarité et de formation professionnelle, monoparentalité, etc.).

Les retombées sociales et économiques de ce projet apparaissent multiples aussi bien pour l'individu que pour la société, notamment lorsqu'on remarque que les gens qui y participent consomment moins de cigarettes, d'alcool et de médicaments. Par conséquent, la création d'un certain nombre d'emplois de solidarité aura, de manière directe et indirecte, des retombées positives sur les coûts de santé en même temps qu'elle aidera les individus à se valoriser socialement, à reconstruire leur estime de soi et à retrouver leur dignité. Le projet Emploi de solidarité, maintient un agent institutionnel, représente « une formule gagnante », l'une des avenues les plus intéressantes pour créer des « emplois supportés » par l'État et en mesure de maximiser le principe de l'autofinancement ou des revenus autogénérés.

C'est un moyen privilégié d'intéresser à l'emploi une personne longtemps exclue du marché du travail, et l'insérer dans un environnement de travail dans lequel elle se reconnaît, se sent à l'aise et où elle peut développer de l'appartenance. Où elle peut se gratifier, développer ses talents et ses capacités, être utile à la société et aller maximiser la part du revenu autonome dans ses revenus. Par l'intermédiaire d'un organisme dédié, avec une formule d'emploi de solidarité. Moi je trouve que c'est vraiment une formule d'avenir.

Certes, le projet Emploi de solidarité est principalement porté par le COMSEP, mais d'autres organismes s'y trouvent également associés : les centres locaux d'emploi, Emploi-Québec, le Conseil des partenaires et, dans une moindre mesure, le CRD. D'autres discussions ont eu lieu avec les associations de défense de personnes assistées sociales et le comité local du Collectif de lutte contre la pauvreté. Ces temps de dialogue permettent autant d'atténuer les résistances que de renforcer des liens de confiance entre des organismes intervenant dans un même territoire et desservant le plus souvent la même population, suivant des visions du monde et des positionnements idéologiques différents. Par exemple, les leaders des associations de défense des droits des personnes assistées sociales et du Front commun des personnes assistées sociales sont peu branchés sur les questions touchant la réinsertion en l'emploi, et reprochent justement au gouvernement de mettre trop d'accent sur la réinsertion, au détriment du droit à l'aide des démunis. L'une des craintes exprimées est que le gouvernement ne récupère le projet, en modifie les règles de départ et les intentions originelles pour le transformer en une sorte de *workfare* à l'américaine où la participation obligatoire serait utilisée pour justifier des coupures dans l'aide apportée à ceux auxquels il est destiné.

Les promoteurs des emplois de solidarités font le raisonnement suivant : ce n'est pas parce que les gens ont une productivité de 50 % par rapport à une norme de 100 % qu'ils doivent être complètement écartés du marché du travail selon « une logique du tout ou rien ». Il faut plutôt trouver le moyen de reconnaître leur contribution à l'économie à hauteur de 50 %, ainsi que des structures de production qui puissent les accommoder par des compléments salariaux qui tiendront compte des niveaux de productivité et qui leur permettront d'être un certain nombre d'heures en emploi par semaine avec une contribution limitée. C'est d'ailleurs dans cette optique que les expériences et les démarches scientifiques sur lesquelles se basent les emplois de solidarité tentent de substituer l'idée de complexité sociale dans la productivité à la norme du marché dont les standards sont la capacité productive, le rendement et le profit.

3.1. LES « RÈGLES DU JEU »

Si l'emploi de solidarité vise, autant que les autres programmes gouvernementaux déjà existants, la réinsertion en emploi de personnes à productivité restreinte, il s'en distingue par un ensemble de « règles du jeu » qu'il importe d'explicitier ici. D'abord, les emplois de solidarité doivent être sélectivement situés dans des « secteurs prometteurs ou qui ont un avenir » en vue d'assurer la durabilité des postes créés. En ce sens, le COMSEP bénéficie déjà d'une expertise qui lui permet de « pointer des créneaux qui offrent de bons potentiels de survie, qui sont rentables et pour la collectivité et pour la personne, et qui préparent, dans certains cas aussi, aux besoins en main-d'œuvre de l'entreprise privée ».

Dans les discussions avec Emploi-Québec, les promoteurs insistent, en deuxième lieu, sur la nécessité que les personnes participantes se sentent bien encadrées et soutenues dans leurs démarches de réinsertion. Le programme ne peut être ouvert au secteur privé qu'à la condition que celui-ci se prépare à soutenir et à accompagner des personnes n'ayant pas encore atteint le plein niveau de productivité, beaucoup moins qu'à bénéficier de postes à moitié subventionnés. Par exemple, maintient-on, l'industrie du meuble « est ouverte à l'entrée », parce ce qu'elle a besoin d'une main-d'œuvre sans grande formation. Toutefois, elle fait vite une sélection pour ne conserver que les personnes les plus aptes et les plus productives. Au moindre problème, elle renvoie la personne. On comprendra alors que l'entreprise privée ne se soucie guère d'accompagner

et de soutenir en emploi la personne à productivité restreinte³. La solution serait alors que des agents communautaires ou des travailleurs sociaux des centres des services sociaux assurent ce travail d'accompagnement.

La troisième condition veut que la démarche reste à la fois libre et volontaire, en pleine conformité avec l'idée originale d'aider à s'intégrer en emploi ceux qui veulent bien le faire. C'est d'ailleurs là que se manifestent les craintes que le gouvernement ne récupère l'initiative et ne la pervertisse en brandissant le refus de participer à des mesures d'insertion comme motif de réduction des prestations de l'aide sociale.

Le quatrième point, et non le moindre, est la durée des emplois. Contrairement aux subventions salariales dont la durée est relativement courte (6-12 mois), le projet Emploi de solidarité exigerait de la part des employeurs un engagement minimal de cinq ans, renouvelable. Cette condition vise à empêcher que se répète le cas du jeune qui trouve son premier emploi grâce à un programme gouvernemental de complément salarial, mais qui voit subitement s'éteindre ses espoirs lorsque l'entreprise qui l'a embauché le licencie dès la fin du programme. Comme la situation de la majorité des gens auxquels ce programme est dédié ne changera pas du jour au lendemain, il est important de pouvoir compter avec le temps pour leur offrir « une perspective d'avenir ». Créer des emplois dont la durée minimale est de cinq ans ne répond pas seulement à l'impératif de « l'intégration durable en emploi », mais représente une condition dont l'effet positif sera de maximiser les possibilités que les individus accroissent suffisamment leur productivité pour transformer leurs emplois en des postes réguliers.

Selon un agent institutionnel, le mode de subvention préconisé dans les emplois de solidarité apparaît plus pertinent que les formules actuellement utilisées dans les programmes de réinsertion, de création et de maintien en emploi, ou encore que les financements accordés pour la mise sur pied d'entreprises d'économie sociale. Mais les emplois ainsi créés restent malgré tout vulnérables et tributaires de la capacité de

3. L'intervenant illustre son point de vue par l'exemple d'une personne qu'il considère comme un très bon travailleur avec qui ça allait très bien. Un jour, arrive un nouveau contremaître avec qui il entre en conflit. « *Le gars dit "c'est fini, c'est fini, je m'en vais". Joignant l'acte à la parole, il est parti. D'ailleurs c'est la façon qu'il a appris à gérer les problèmes. S'il y avait eu quelqu'un pour l'accompagner qui lui aurait dit "regarde, t'as un problème, c'est quoi le problème, on va travailler là-dessus, il y a des mécanismes, des façons", la personne serait encore en emploi. Car, il n'y avait aucun problème côté emploi, puisque la personne aimait son boulot. Mais elle a laissé son emploi parce qu'elle ne savait pas comment gérer un problème personnel. Ce genre de situation est plus courant qu'on le croit. Ça fait partie du quotidien.* »

l'entreprise de maintenir son carnet de commande. Sur un autre plan, les entreprises d'économie sociale deviennent rarement autonomes après trois ou quatre ans de fonctionnement. Leur maintien en affaires continue de dépendre d'autres types d'aide que le gouvernement met en place pour compenser la disparition des subventions. Dans ce cas, quand il y a des perspectives réalistes de croissance et de réussite, Emploi-Québec va bonifier son aide, mais en procédant à l'évaluation du potentiel de l'entreprise et en exigeant une analyse de la tenue des livres. Force est alors de constater que cette proposition concrète de remise en emploi émane d'une connaissance approfondie des clientèles et de leurs réalités quotidiennes. Les éléments qu'on entend mettre en place peuvent s'avérer d'une importance capitale si l'on veut vraiment parvenir à lutter contre la pauvreté par une réinsertion en emploi durable.

L'emploi de solidarité retient l'attention par son caractère innovant et transversal. Le COMSEP envisage de négocier avec des entreprises privées des postes de travail, ou encore la possibilité d'introduire dans les entreprises privées l'idée de « plateaux d'insertion » dont l'objectif sera de maximiser les possibilités que les individus améliorent suffisamment leur productivité et de faciliter ainsi la transformation de ces emplois en des postes réguliers d'une durée minimale de cinq ans et renouvelables. Il est alors question que l'État compense les difficultés de productivité pour faciliter la réinsertion en emploi de gens qui ont le désir de travailler mais que les employeurs n'embaucheraient pas nécessairement sans de telles garanties. C'est pourquoi, dans le cheminement du projet, l'expression « entreprise de solidarité » a été rejetée au profit d'« emploi de solidarité » qui est plus ouverte. Ce choix stratégique évitera de tomber dans un processus discriminatoire et de confiner les personnes dont la productivité est réduite à un ghetto d'emploi. Persiste cependant l'objectif de créer des emplois de solidarité dans les différentes sphères de l'économie : privée, communautaire, publique et parapublique. Les emplois de solidarité ont leurs caractéristiques propres, conclut une intervenante. On ne peut les confondre avec ce qui se fait avec les initiatives déjà en place pour les personnes handicapées, dans la mesure où la finalité est moins de procurer un salaire que de permettre à l'individu de retrouver sa dignité d'être humain, ainsi que de s'affirmer en tant que citoyen. Si les emplois de solidarité se rapprochent de ceux créés par les entreprises d'économie sociale, ils se révèlent plus capables de transcender les effets pervers des programmes d'employabilité et de délégitimer les critiques qui en sont faites. La mise en place du projet pilote atteste de la capacité d'innovation sociale de ce dernier dans la lutte contre la pauvreté par l'insertion en emploi. Les emplois de solidarité sont l'aboutissement d'une réflexion ancrée dans des réalités vécues individuellement et collectivement.

4. UN MODÈLE DE RÉINSERTION EN EMPLOI POUR LES JEUNES

Action Jeunesse œuvre à la qualification sociale de jeunes décrocheurs en leur ouvrant l'accès à la formation professionnelle dans les domaines de la carrosserie et de l'automobile. Né en 1997 de l'initiative d'une coordonnatrice de la Maison des jeunes, cet organisme se donne pour objectif de travailler à la réinsertion de jeunes d'un quartier défavorisé, issus de familles dysfonctionnelles et exposés à des problèmes de violence et de négligence. « Il importait surtout de répondre aux besoins de formation professionnelle de jeunes étiquetés et rejetés par le système scolaire. »

Ce sont des rejets de la société, c'est comme ça, quand ils arrivent ici ils nous disent « Ah moi, regarde, j'ai jamais rien fait dans la vie et je ne ferai jamais rien ! »

Aujourd'hui, après huit ans d'existence, l'organisme accueille chaque année en formation vingt-cinq jeunes décrocheurs provenant du Grand Trois-Rivières. « Une population, observe la directrice, de plus en plus lourde, de jeunes de plus en plus "poqués", avec des problématiques multiples : santé mentale, consommation, agressivité, rapports difficiles avec l'autorité, préjugés contre les éducateurs et contre les intervenants, etc. »

Moi je pense que c'est la société qui se détériore de plus en plus. Les jeunes ont quoi comme modèle aujourd'hui à part la consommation à tous les niveaux ? Les valeurs fondamentales, le lien avec la nature, toutes ces choses-là de base qui ont l'air de rien, ça n'existe plus pour eux autres.

Plus elle ajoute :

Le joint de pot, c'est une affaire, la grosse consommation, c'en est une autre. Ici nous, on n'est pas là pour... on les amène à gérer leur consommation beaucoup plus qu'à l'arrêter... c'est un phénomène social aussi, c'est pas juste parce qu'ils viennent de milieux défavorisés.

Les jeunes formés à Action Jeunesse doivent être inscrits par Emploi-Québec. « Cela signifie qu'avant même leur arrivée, ils ont besoin d'aide, d'accompagnement et d'encadrement spécifique », soutient un deuxième intervenant. Le modèle d'intervention proposé entend répondre à la triple nécessité d'établir des liens de confiance, de faciliter la reconstruction identitaire et de favoriser l'acquisition de compétences professionnelles. Les ateliers d'habiletés sociales se déroulent en huit rencontres, au cours desquelles les intervenants parlent d'émotions, de communication, de résolution de problèmes, d'estime et d'image de soi, et de respect de l'autre. D'autres activités sont conçues pour aider les parents à venir parler

de l'environnement familial et les jeunes, de leur éducation et de la perception qu'ils ont d'eux-mêmes. « Cette approche un peu holistique touche à l'individu dans tout son être », explique une intervenante.

C'est comme une dernière chance pour eux. On n'est ni une école ni un garage ni un centre d'accueil, mais on joue ces trois rôles à la fois... Toutes nos interventions sont reliées par rapport à l'emploi et le garage... Mais c'est un peu un milieu de vie, parce que, pour moi, la formation en carrosserie est un prétexte pour réintégrer ces jeunes dans un environnement adéquat pour qu'ils retrouvent leur estime et qu'ils puissent cheminer dans la société.

Ces jeunes, insiste une autre intervenante, « n'ont presque rien ». Rejetés par le système d'éducation publique, ils n'ont pas les préalables pour aller apprendre un métier dans les écoles parce qu'on demande une cinquième secondaire. Aussi l'organisme essaie-t-il de leur offrir un environnement physique et affectif qui leur permette de se valoriser et de changer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes.

On va améliorer nos locaux, parce qu'on se dit que si on leur demande d'avoir de la classe, il faut aussi leur en donner – jusqu'à un certain point, sans être dans le luxe – mais il faut quand même que ça ait de l'allure.

4.1. LE CRÉNEAU DE LA CARROSSERIE

Le choix de la carrosserie, précise la directrice, se veut stratégique ; il traduit la préoccupation d'être dans un domaine qui, tout en stimulant l'intérêt des jeunes pour l'apprentissage, leur ouvre des portes et des opportunités sur le marché de l'emploi.

Ça prenait quelque chose qui pouvait rallumer une lumière, une lumière au fond d'un tunnel, ça prenait quelque chose qui avait une ouverture en emploi. Alors les autos, ça intéresse les jeunes, le domaine de la carrosserie, il y avait beaucoup d'ouverture au niveau de l'emploi et en plus c'était un outil qui était transférable sur le marché de l'emploi.

Ce créneau est d'autant plus porteur que le secteur régulier de l'enseignement ne parvient plus à préparer un nombre suffisant de diplômés pour répondre aux besoins, car la majorité des jeunes au secondaire ne s'intéressent pas à cette formation professionnelle. Privées d'une main-d'œuvre qualifiée, plusieurs entreprises de carrosserie et de peinture d'automobiles deviennent particulièrement intéressées par la main-d'œuvre que prépare Action Jeunesse, se rendant surtout compte que ces jeunes bénéficient d'un encadrement beaucoup plus serré que celui qu'on trouve généralement dans la formation professionnelle en milieu scolaire.

L'acquisition des habiletés manuelles est perçue comme une manière d'aider le jeune à reconstruire son identité individuelle et sociale et à reprendre confiance en lui-même. « Cela passe par les mains, le succès passe par la capacité d'utiliser ses mains, affirme une intervenante. Les heures de travail à l'atelier sont les mêmes que celles du marché du travail, de huit à quatre, et du lundi au vendredi. » Cela sert, selon les responsables, à « développer les bonnes habitudes de travail » chez le jeune. Certains sont engagés dans un processus graduel de retour à l'école pour terminer leur secondaire. Ils commencent d'abord par le programme obligatoire d'une demi-journée par semaine pour continuer à leur rythme avec les modules de niveau secondaire, avant de passer à un engagement à deux jours et parfois à quatre jours. Ce procédé de raccrochage est une autre forme d'approche qui permet au jeune de se scolariser à son propre rythme. Deux professeurs de l'Éducation des adultes de la commission scolaire sont mis à disposition pour préparer les jeunes à passer le test général de développement en français et en mathématiques.

Comme les autres organismes, Action Jeunesse articule dans ses interventions la dimension d'apprentissage d'un métier, dont la visée est d'acquérir l'autonomie économique dans le marché du travail, avec la dimension caritative qui consiste à apporter une aide matérielle, ponctuelle mais concrète. Ainsi, la distribution de nourriture est vue non seulement comme un moyen de créer des liens avec le jeune et son environnement familial, mais aussi comme une manière de l'aider à aller jusqu'au bout de ses démarches et de le responsabiliser.

Parce qu'on va les voir chez eux, et quand on a un étudiant qui vient ici, souvent on connaît sa blonde parce que... par l'entremise de Moisson Mauricie, à toutes les deux semaines il y a un bac de nourriture qu'on prépare pour les jeunes. On s'occupe d'aller avec les jeunes, de faire le dispatch de la nourriture. C'est un bon moyen de contact soit avec la mère, soit avec la blonde.

La majorité des jeunes viennent de quartiers défavorisés, insiste-t-elle. Ce sont des « gens plus ou moins mal pris », « des jeunes qui sont à l'aide sociale ou, rarement, qui ont du chômage parce qu'ils ont quitté un emploi, ou perdu un emploi ». Cette réalité du terrain amène à articuler « approche sociale » et « prise en charge individuelle et familiale », dans le but d'alléger les problèmes quotidiens et de créer des conditions propices à l'apprentissage du métier. Les jeunes n'ayant pas d'hébergement vont être référés à Autonomie Jeunesse. Ceux qui ont des problèmes de consommation seront dirigés vers des centres de désintoxication. Dans un cas d'infraction mineure, des pourparlers ont été entrepris avec la police pour

empêcher une plus grande judiciarisation de quatre jeunes en leur imposant des heures de travaux communautaires plutôt qu'une peine d'emprisonnement.

5. LES PLATEAUX DE TRAVAIL

Tous les organismes que nous avons contactés développent la formule du « plateau de travail » qui consiste à faire « rouler » les gens, c'est-à-dire à les faire participer aux différents créneaux et secteurs d'activité de l'organisme pour les aider à découvrir un intérêt pour leur propre formation et à reprendre confiance dans leurs capacités. Le plateau de travail présente des configurations différentes selon les organismes. Chez Action Jeunesse, il est pensé de manière à permettre aux jeunes de mieux s'insérer dans un groupe constitué de jeunes qui arrivent en formation en carrosserie et qui ne sont pas aptes à suivre sur-le-champ un programme de formation intensif. Il s'agit de « leur trouver quelque chose qui n'est pas juste occupationnel, mais qui leur permet de continuer à développer des habiletés manuelles » et d'évaluer leurs forces et leurs capacités tout en découvrant leurs intérêts. Le plateau de travail est utilisé pour permettre à des « jeunes dont les capacités académiques sont limitées » de commencer à acquérir une expérience pratique transférable dans le domaine de l'automobile et de la carrosserie. Selon les estimations de la responsable d'Action Jeunesse, 70 % des jeunes qui passent par le plateau de travail se retrouvent sur le marché du travail et occupent un emploi dans le domaine de leur formation.

Pour leur part, l'organisme Les Artisans de la paix va intégrer les participants dans ses différents secteurs d'activité (récupération et réparation de vêtements, de vieux meubles et d'appareils électroménagers, friperie, magasin) pour leur permettre de découvrir et de mesurer à la fois leur intérêt et leurs capacités pour certains types d'activité. La stratégie de plateau de travail permet à des gens qui ont été absents du marché pendant plusieurs années de se familiariser et de se resocialiser avec les exigences de l'emploi salarié, et « de se remettre dans un état où ils peuvent vraiment expérimenter un lieu de travail ». L'ouverture qui caractérise le plateau de travail vise moins à « fabriquer des touche-à-tout » qu'à aider les « gens qui transitent par là à acquérir des éléments positifs pour leur intégration en emploi », selon l'intervenante interrogée.

Finalement, le COMSEP développe l'idée de « la formation tournante et diversifiée » dont l'objectif est d'amener les gens à développer et à acquérir de nouvelles compétences personnelles et professionnelles. Le programme « multi-métiers » apparaît en ce sens intéressant et performant, dans la mesure où il contribue à rendre les gens plus aptes à se positionner sur le marché du travail. Il les outille pour qu'ils puissent profiter des possibilités offertes dans différents domaines. Néanmoins, les programmes de préparation de la main-d'œuvre à employabilité restreinte sont conçus selon la logique de l'offre et de la demande, en d'autres mots en fonction des ouvertures présumées dans un secteur commercial donné. Ces plateaux de travail sont souvent organisés d'une manière qui tient compte des besoins du marché du travail et de la capacité d'un secteur à absorber les travailleurs à productivité restreinte. Les organisateurs sont donc à l'affût des données relatives aux besoins en main-d'œuvre des entreprises locales. Prévaut chez eux le souci de rationalisation qui se manifeste tant dans la gestion efficiente des ressources matérielles (argent, énergie, temps) et humaines que dans la volonté de ne pas préparer un nombre de personnes qui excèdera les besoins d'un secteur donné.

L'encadrement reste la pièce maîtresse de l'intervention réalisée dans ces trois organismes visant à procurer aux individus un accès à l'emploi et au revenu. Aux yeux de plusieurs intervenants, l'encadrement est une « condition nécessaire » à la réinsertion des personnes marginalisées et exclues de l'emploi. C'est aussi ce qui distingue leur action visant à amener les gens à développer leurs capacités à la fois productives et citoyennes des programmes de subventions salariales offertes aux entreprises.

L'encadrement porte sur les dimensions aussi bien professionnelles que personnelles. Visant le développement intégral de l'individu, le soutien offert cherche à atténuer les impacts des échecs associés à l'apprentissage, en s'intéressant non seulement à l'acquisition des compétences professionnelles, mais aussi aux conditions favorables à l'acquisition de ces compétences. À titre d'exemple, contrairement aux commissions scolaires qui exigent la cinquième secondaire pour l'entrée en formation professionnelle, le COMSEP intervient auprès de personnes ayant peu de scolarité et de qualifications. Au lieu d'axer la formation seulement sur la partie technique et professionnelle, il insiste sur « l'apprentissage de la vie » par une relecture des réalités quotidiennes et des expériences des individus. C'est à la lumière de cette pédagogie que la partie de la formation appelée « Blocs de vie » tend à personnaliser le travail de développement des compétences en recourant à des notions que les gens utilisent

dans leur propre quotidien⁴. La visée étant de réinsérer l'individu à la fois professionnellement et socialement, le soutien offert touche les différentes sphères d'activité sociales, en particulier l'emploi et le marché du travail, le logement, les soins de santé, la vie familiale, l'accès à la justice, la thérapie et la désintoxication. Les organismes font office, en fait, de lieux de reconstruction d'un réseau de sociabilité devant permettre à l'individu de reprendre pied. Ils rejoignent en quelque sorte l'idée de « citoyenneté intégrative » développée par Lamoureux (2001, vidéo).

6. LE BRICOLAGE FINANCIER

L'un des principaux défis que doivent relever les organismes intervenant dans le domaine de la lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi demeure la garantie et la stabilité du financement de leurs activités. Les fonds publics ne fournissant pas très souvent les ressources nécessaires, les organismes se trouvent dans l'obligation de procéder à du bricolage financier. Par exemple, un des organismes dispose d'un budget annuel de 600 000 \$ pour former vingt-cinq jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. De cette somme, 350 000 \$ viennent d'Emploi-Québec, qui est le principal bailleur de fonds pour tout ce qui touche la formation. Développement des Ressources Humaines Canada finance les programmes de pré-employabilité pour dix jeunes à un salaire horaire de 9 \$; il paie également certains coûts afférents aux services et à la papeterie. Alors que le Fonds jeunesse supporte financièrement le plateau de travail, au moment de l'entrevue, on avait demandé au Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) institué par la loi 112 des fonds pour pouvoir engager un formateur supplémentaire qui permettrait d'assurer la formation d'un nombre croissant de jeunes ayant besoin d'un encadrement individualisé et sur mesure.

Selon la directrice, les sommes d'argent accordées par les fonds publics et parapublics n'arrivent pas à couvrir la totalité des besoins. Plusieurs entreprises locales, considérées par la coordinatrice comme « de

4. Ce modèle de formation est donné dans des domaines tels que la machine à bois, les meubles, la tenue de caisse, l'aide domestique, la cuisine, l'aide à la cuisine, la conduite de camion. On estime à 80 % le taux de placement des gens qui ont suivi cette formation. Ironie de la situation!, ce modèle de formation est en train de disparaître à la suite des pressions exercées par les commissions scolaires et de la décision d'Emploi-Québec de leur octroyer tous les contrats de formation.

bons partenaires », font un apport substantiel au fonctionnement de l'organisme. Depuis les deux dernières années, la compagnie Uniselect donne un mois de formation très spécialisée à deux jeunes ayant terminé leur formation, pour leur permettre de développer leurs aptitudes et maximiser leurs habiletés et compétences.

Et depuis deux ans à peu près, ça fait six jeunes qu'on envoie, ils en choisissent deux parmi nos candidats qui ont à peu près terminé leur formation en carrosserie, ils s'en vont à Boucherville, ils font la spécialisation pendant un mois, ils sont nourris, logés, c'est une formation qui vaut entre 8 000 \$ et 12 000 \$, et tout ça est gratuit. Et ensuite ils placent le jeune dans des grosses entreprises qui ont des bannières.

Généralement, le jeune envoyé en stage de formation et que l'employeur veut garder va être subventionné à 60 % de son salaire pendant 26 semaines, compte tenu qu'il reste encore des difficultés de productivité et de fonctionnalité à régler. Selon la manière dont fonctionne l'entreprise, les suivis en emploi vont se faire aux semaines ou aux deux semaines pour s'assurer qu'il n'y a pas de problèmes d'absence, de retard ou d'indiscipline. On nous a donné l'exemple d'un jeune qui est placé dans un garage et qui a débuté à 13,50 \$. N'était du programme, ce jeune serait toujours sur l'aide sociale, alors qu'il est devenu aujourd'hui un contribuable. Son salaire lui a aussi permis de régler de petits problèmes physiques et dentaires qui nuisaient à son estime de soi et minaient sa confiance en lui.

Ce montage financier, ou plus précisément ce bricolage de sources financières diverses, semble être le lot de plusieurs organismes communautaires que nous avons contactés. Il peut être vu de deux manières. D'abord comme une vulnérabilité, dans la mesure où ce ne sont jamais des droits acquis pour les organismes qui doivent passer beaucoup de temps à chercher des sources de financement, ce qui entraîne une professionnalisation du travail communautaire au sens large, mais aussi une certaine institutionnalisation des organismes eux-mêmes. Ensuite, on peut considérer que le fait de disposer de sources de financement variées permet aux organismes de garder une forme d'autonomie et de liberté d'action face aux bailleurs de fonds et au financement étatique, et donc de ne pas s'embarquer totalement dans une logique de contrat et d'achat de services par les institutions étatiques. Par exemple, Action Jeunesse refuse de se conformer aux règles du ministère de l'Éducation et de se structurer comme une école avec des programmes de cours et une liste de professeurs. Cette rigidité administrative et institutionnelle, soutient-on, ne ferait que replonger les jeunes dans l'ambiance du milieu qui les a déjà rejetés. Les entreprises d'insertion ne sont pas des écoles. Action Jeunesse opte alors pour des ententes spécifiques et des achats de services avec les commissions

scolaires, des ententes facilitant la scolarisation des jeunes une demi-journée par semaine. Elle se lie à d'autres organismes ayant une mission similaire à la sienne pour permettre à quelques jeunes de participer à des projets alternatifs et d'expérimentation autorisés par le Ministère pour les jeunes de 16 à 21 ans qui ne sont plus obligés de fréquenter le milieu scolaire mais veulent quand même le réintégrer.

4

TROIS-RIVIÈRES
La « Mecque »
de l'économie sociale ?**1. UN BREF HISTORIQUE**

Trois-Rivières semble avoir été l'une des premières villes à expérimenter l'économie sociale au Québec. Le développement de cette économie a passé par des phases bien distinctes. Tout d'abord, une phase de résistance, entre 1995 et 2000, caractérisée surtout par la méfiance des syndicats, en particulier de l'ancienne CEQ, devenue aujourd'hui la CSQ, qui considérait l'économie sociale comme une initiative que l'État risquait de récupérer pour se déresponsabiliser davantage face aux citoyens démunis. Pour la CEQ, il revenait au gouvernement, et non à la communauté, de renflouer le fonds pour le développement de l'économie sociale. Si la CSN et le Syndicat des professeurs de l'Université se montraient plus conciliants et sensibles, le Fonds de solidarité de la FTQ cultivait, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle provinciale, de fortes réticences à contribuer au financement des entreprises d'économie sociale. Il y voyait une manière d'accélérer la précarisation de l'emploi pour la rendre supportable. L'une des conséquences de cette première phase, qui apparaît aujourd'hui révolue, a été d'empêcher l'établissement d'un « partenariat structurel ou structuré » avec les syndicats. On a dû se contenter d'un « travail fait à la pièce avec des dons ou des investissements ponctuels », conclut un intervenant, puisque le peu d'intérêt qu'il y avait ne venait que des individus plutôt que des organisations.

Se déployant à la grandeur de la ville, l'économie sociale est venue s'inscrire graduellement, dans une seconde phase, dans une optique de solidarité communautaire, d'une prise en charge par le milieu dont l'objectif est de « permettre à chaque individu de faire sa place au soleil,

d'essayer de se développer ». Aussi le secteur de l'économie sociale et le Fonds de lutte contre la pauvreté ont-ils joué un rôle proactif dans la lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi, particulièrement en ce qui concerne l'offre de services de proximité de qualité et la création d'emplois d'utilité sociale ou protégés dans le domaine communautaire. Toutefois, précise un autre intervenant, cette deuxième phase de développement s'explique par l'accélération du processus d'appauvrissement que subit la population depuis les années 1980, avec des revenus moyens *per capita* de 5 % à 6 % inférieurs à la moyenne nationale.

Aujourd'hui, l'économie sociale a acquis une importance stratégique qu'a confirmée la Rencontre nationale du développement économique communautaire qui s'est tenue du 19 au 22 mai 2004 à Trois-Rivières. Elle se révèle assez forte pour interagir avec les différentes organisations politiques partisanes. Au cours des dernières élections fédérales, le développement de l'économie sociale a fait partie des plates-formes de tous les candidats. Ces derniers ont tous tenté de se positionner, par convenance ou par conviction, en faveur de ce qu'ils perçoivent comme quelque chose d'important pour le développement local. Trois-Rivières a alors pris une importance stratégique face aux nouvelles stratégies du gouvernement fédéral visant à faire de l'économie sociale une composante du développement. Alors que le gouvernement libéral minoritaire de Paul Martin venait de créer le Secrétariat à l'action communautaire¹, l'économie sociale a elle aussi été mise en valeur dans le discours politique municipal, particulièrement avec l'ouverture d'une entreprise collective comme le BUCAFIN. L'intérêt que lui ont porté les différents niveaux de gouvernement témoigne de son rôle dans la construction du bien commun².

-
1. Néanmoins, maintient un intervenant, la décision du gouvernement libéral provincial de reconfigurer les CLD soumet le développement de l'économie sociale à des défis supplémentaires, sinon à des incertitudes. La modification apportée à la loi sur les Centres locaux de développement (CLD) fait en sorte que le fonds d'économie sociale ne dispose plus d'une enveloppe protégée ne pouvant pas être transférée à d'autres fins. Si le CLD a toujours comme mission de développer l'économie sociale, aucune somme n'est déterminée à l'avance. C'est la Ville qui détermine le montant d'argent à y consacrer, selon une définition assez vague de ce qui peut constituer un « bon projet ».
 2. Un autre intervenant porte un regard beaucoup moins enthousiaste et optimiste. Si l'économie sociale fait l'unanimité dans l'électorat, c'est qu'il « est toujours préférable d'émettre un chèque contre du travail que d'offrir un revenu passif. Dans un cas comme dans l'autre, les gens pauvres restent à la charge de l'État. Mais cela apparaît plus acceptable et valorisant lorsque c'est contre une rémunération, contre un minimum de production au travail. Il y a un service qui est rendu à la collectivité, il y a surtout une valorisation plus grande pour l'individu. »

2. LES IMPACTS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SUR LES DYNAMIQUES DE L'EMPLOI EN MAURICIE

Le *Portrait des entreprises d'économie sociale* est le résultat d'une enquête présentée en 2002 par le Comité régional d'économie sociale (CRES) de la Mauricie qui inclut les entreprises à but non lucratif et les coopératives œuvrant dans le secteur marchand, mais exclut les coopératives d'usagers, les caisses populaires et les coopératives de logements. Cette enquête portait sur les secteurs d'activité, le nombre d'emplois et les chiffres d'affaires, l'impact économique et social des entreprises d'économie sociale, les difficultés et les besoins de ces entreprises. Des 96 entreprises répertoriées, trente sont des Centres de la petite enfance et de services de garde, dix sont actives dans le secteur de l'insertion en emploi, sept dans les services à la personne, six en récréotourisme et cinq dans les secteurs respectifs du vêtement et de la culture. Des domaines comme les services forestiers, le dépannage alimentaire, l'éducation et la formation, et les ressourceries, des organismes qui récupèrent et recyclent notamment la peinture, comptent chacun trois entreprises d'insertion.

Une deuxième étude réalisée par Emploi-Québec en 2006³ sur les secteurs d'emploi repère l'existence de 113 entreprises d'économie sociale dans la région de la Mauricie. Les 97 entreprises ayant participé à l'enquête embauchent un total de 1972 personnes. La ville de Trois-Rivières représente le territoire ayant le plus grand nombre d'entreprises et d'emplois, respectivement 48,5 % et 39,5 %, suivie de Shawinigan avec 19,6 % des entreprises et 24,9 % du total des emplois des entreprises d'économie sociale. Le tableau 4.1 dénombre ces entreprises et les emplois selon le territoire.

Tableau 4.1
Les entreprises et l'emploi selon le territoire

<i>Territoire</i>	<i>Nombre d'entreprises</i>	<i>% (entreprises)</i>	<i>Nombre d'emplois</i>	<i>% (emplois)</i>
Ville de Trois-Rivières	47	48,5	778	39,5
Ville de Shawinigan	19	19,6	492	24,9
Ville de La Tuque	7	7,2	208	10,5
MRC Maskinongé	11	11,3	183	9,3
MRC Mékinac	6	6,2	173	8,8
MRC des Chenaux	7	7,2	138	7,0
<i>Total</i>	97	100,0	1 972	100,0

Source : Emploi-Québec (2006). *Enquête sur les caractéristiques de la main-d'œuvre. Secteur de l'économie sociale*, Mauricie, juin.

3. Emploi-Québec (2006). *Enquête sur les caractéristiques de la main-d'œuvre. Secteur de l'économie sociale*, Mauricie, juin.

3. LES CHIFFRES D'AFFAIRES ET LES EMPLOIS CRÉÉS

Selon l'enquête du *Portrait* de 2002, la Mauricie comptait alors sept entreprises d'économie sociale en aide domestique : quatre ONBL et trois coopératives de solidarité. Ces entreprises embauchaient un total de 336 personnes (temps plein et temps partiel), offraient des services à 3 700 ménages et avaient un chiffre d'affaires de cinq millions. Malgré la précarité à laquelle la diminution des subventions le soumet, ce secteur permettait à des centaines de femmes de trouver un emploi correspondant à leur qualification, tout en développant de nouvelles compétences. Pour sa part, le réseau de la petite enfance embauchait 700 personnes, majoritairement des femmes, et avait un chiffre d'affaires de vingt-six millions. Si les Centres de la petite enfance bénéficiaient d'un financement soutenu en vertu d'une entente triennale et du programme des places à contribution réduite, il ne demeure pas moins vrai que sa situation restait tout aussi précaire quant aux conditions de travail et aux besoins immenses que ces centres devaient et doivent toujours combler. Le tout nouveau secteur des ressourceries employait 23 personnes et avait un chiffre d'affaires de un million. Ce réseau était également impliqué dans la formation et l'encadrement de la main-d'œuvre. Finalement, avec un chiffre d'affaires de un million, les neuf entreprises du Groupe Concentra fournissaient du travail à plus de 300 personnes vivant des difficultés d'insertion et d'intégration au travail à cause de leur condition (handicap, déficience, santé mentale, etc.). Les données accumulées sur 77 des 96 entreprises d'économie sociale répertoriées font donc état, toujours selon le *Portrait* du CRES en 2002, de 1890 emplois, parmi lesquels 75 % sont occupés par des femmes, et d'un chiffre d'affaires global totalisant cinquante et un millions de dollars.

4. LES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Bien implantées dans des secteurs tels que l'aide à domicile, les ressourceries, les Centres de la petite enfance et le tourisme social et écologique, les entreprises d'économie sociale répondent au besoin de concilier développement économique et développement social. Elles ne procurent pas seulement des emplois à des centaines de personnes qui autrement seraient exclues du marché du travail traditionnel. Elles représentent un important moteur de développement local et de lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi. Tout en visant la création d'emplois durables, les entreprises d'économie sociale reposent sur le principe de démocratie participative et défendent des valeurs d'équité, de solidarité et de justice

sociale. Elles veulent être des lieux de participation citoyenne et de construction d'une alternative économique sensible au bien commun et à l'intérêt général.

La majorité des entreprises d'économie sociale répertoriées affrontent toujours des problèmes de financement et vivent une précarité économique qui affecte tant leur capacité de produire et d'acquérir des équipements appropriés que leur capacité de consolider les emplois déjà créés. Un certain nombre d'entre elles connaissent aussi des difficultés de production et de gestion des ressources humaines. Elles peinent à recruter du personnel qualifié, à trouver des appuis financiers et à participer au développement du marché. Plusieurs doivent former leur propre main-d'œuvre et donner aux individus un encadrement leur permettant de développer des compétences transversales.

Plusieurs personnes interrogées constatent aussi que l'aide apportée au travail communautaire ou aux entreprises d'économie sociale, que ce soit sous forme de financement d'infrastructures ou de subventions salariales, n'aboutit pas à créer de « vrais emplois ». Il apparaît même difficile, sinon impossible pour les organismes et les entreprises d'atteindre une autonomie financière et de maintenir les postes à la fin du programme de trois ans.

Selon un intervenant, « il faut être réaliste et se rendre compte que ce n'est pas en référant les exclus au milieu communautaire qu'on va développer le niveau global d'emploi, ni résoudre le problème du chômage à Trois-Rivières ». Ces réalisations demeurent marginales par rapport à la situation globale du développement de l'emploi et de la revitalisation économique ; elles ne représentent que 4 % ou 5 % de l'emploi à Trois-Rivières.

Les activités subventionnées dans le domaine communautaire et les entreprises d'économie sociale sont plus porteuses de solidarité, de lien social et de cohésion sociale que de richesses matérielles et financières. Elles n'aboutissent pas nécessairement à une réinsertion sur le marché du travail régulier, et n'ont qu'un impact limité sur les dynamiques de création d'emploi et de développement économique. Néanmoins, « l'État et la société sortent gagnants », dans la mesure où il faudrait de toute manière accorder des allocations d'aide sociale à ces personnes si elles n'étaient pas en emploi. En outre, le fait qu'elles soient en emploi contribue à ce qu'on « ait moins de problèmes de sécurité publique, moins de problèmes de santé psychosociale : c'est gagnant sur tous les fronts au niveau de la qualité de vie en société ». Pour des personnes à employabilité restreinte, « c'est une voie très gagnante, performante, qui reste à développer ».

Il faut mentionner que les organismes promoteurs d'entreprises font rarement le bilan de leur performance. Ils ont de la difficulté à démontrer leur efficacité, à quantifier les retombées de leurs actions, à donner des mesures d'impact et de performance en matière de création d'emplois, de durée des emplois créés, de nombre de personnes réinsérées en emploi, bref à évaluer leur travail⁴. Comme le reconnaît un intervenant :

Ça fait partie de nos faiblesses. Jusqu'à maintenant, on n'a pas d'outils, de mesures d'évaluation de l'impact. On est en train de se doter de cet outil-là parce que, justement, entre autres dans toutes nos négociations avec Développement Économique, on a réalisé que c'était notre grande faiblesse. On a été comme beaucoup, dans l'action, mais on n'avait rien pour faire parler nos résultats.

L'importance du secteur social est surtout « de réactiver les gens, de les rendre actifs, de les faire bouger, d'essayer de leur trouver une place », soutient finalement un intervenant. Dans cette optique, l'intervention d'Emploi-Québec a un impact positif ; elle a notamment permis d'expérimenter et d'innover. Les retombées bénéfiques de la conversion du soutien passif du revenu en un soutien actif sont multiples aussi bien pour l'État et la société que pour l'individu. C'est dans cette perspective que deux acteurs institutionnels arrivent à la conclusion qu'« il est difficile de dire qu'Emploi-Québec a un impact majeur si on évalue la question de la réinsertion en emploi du seul point de vue quantitatif. Les résultats atteints dans ce domaine sont peu concluants. Mais la société doit être consciente qu'il y aura toujours une proportion de la population qui est moins performante et qui ne dispose pas des capacités nécessaires pour se réinsérer en emploi et pour atteindre les exigences de productivité. Leur donner une place nécessite de la part de l'État et de la collectivité des investissements significatifs dans des programmes sociaux, universels ou ciblés, dans le but de ne pas dualiser la société. »

4. Pour remédier à cette faiblesse, un organisme travaille à dresser le bilan des entreprises d'économie sociale, à peaufiner les instruments de mesure de l'impact des investissements et de la performance de ces entreprises en matière de création d'emploi, d'investissements, de chiffre d'affaires. Néanmoins, on ne reste pas moins convaincu que la priorité du travail doit être d'informer les individus des opportunités qu'offrent l'économie sociale et sa philosophie. C'est un travail à la fois sur les besoins et sur les valeurs.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ OU ALTERNATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ?

Plusieurs auteurs s'efforcent de ne pas réduire l'économie sociale à une économie de gestion de la pauvreté en insistant autant sur les principes que sur les réalisations dans des contextes assez différents. Il ne reste pas moins vrai que, dans la perception de plusieurs personnes que nous avons interrogées, l'économie sociale est un mécanisme de lutte contre la pauvreté et un moyen d'aider les gens à se réorganiser.

Au fait, on entend beaucoup dire que ça peut être de la gestion de la pauvreté, mais c'est pas juste de la gestion de pauvreté. C'est parfois des solutions très pertinentes pour aider certaines personnes, certains groupes, à se structurer.

Cette réflexion ouvre la voie à une autre sur d'autres mécanismes interagissant dans le champ de la lutte contre la pauvreté par l'insertion en emploi et partageant souvent les mêmes clientèles.

Je vous dirais que finalement, quand on parle d'économie sociale, dans la région on parle davantage des entreprises d'aide domestique, on parle d'entreprises qui embauchent, les activités de COMSEP, avec Bouffelle. Après ça on a tout le domaine du recyclage, c'est vraiment présentement développé dans des créneaux très particuliers, très pointus. Tandis que les organismes communautaires, ils interviennent vraiment de façon beaucoup plus large, en lien avec des missions particulières, reliées à des problématiques particulières de certaines clientèles. Et après ça on a tous les organismes qui interviennent au niveau du développement de l'employabilité qui, eux, ont un créneau clair, net et précis, un financement aussi clair, net et précis. Ce qui est peut-être moins le cas pour les organismes communautaires qui doivent se débattre à chaque année pour trouver leur financement. Les organismes communautaires, je les vois davantage comme étant des intervenants auprès des clientèles problématiques : toxicomanie, alcoolisme, toutes les problématiques qui supportent les gens qui sont sur l'aide sociale, mais pas en lien avec l'emploi, en lien avec d'autres problématiques.

Tous ces mécanismes se rejoignent dans l'objectif de permettre à des personnes éloignées du marché de l'emploi de vivre une expérience de travail qui leur permettra de s'intégrer éventuellement en emploi. Mais ils se différencient par leurs clientèles, leurs sources de financement, leurs approches et leurs perspectives. Alors que les entreprises d'économie sociale utilisent beaucoup les subventions salariales et visent la création d'emplois et le maintien en emploi, les organismes d'employabilité travaillent à rendre les personnes employables en leur permettant d'acquérir certaines formations et aptitudes de travail indispensables pour entrer dans le marché de l'emploi. Les organismes communautaires se mobilisent pour que les droits de pleine citoyenneté de ces personnes soient maintenus et

respectés. Dans cette perspective, les personnes rencontrées en entrevue mettent de l'avant cette capacité qu'a l'économie sociale de permettre à ceux qui sont défavorisés, parfois même exclus, de participer à l'activité productive. Si les entreprises d'économie sociale sont vues comme de nouvelles sources de création d'emplois (Comeau *et al.*, 2001) et comme un axe central du développement local, elles ne sont pas considérées comme des solutions de rechange à l'économie marchande. La force de l'économie sociale semble plutôt résider dans sa capacité de bien articuler « logiques de projet », « logiques de programme » et logiques de protection », dans sa capacité d'aider les personnes vivant dans la pauvreté à sortir de l'exclusion et à retrouver leur dignité.

Les extraits d'entrevues que nous avons retenus ici présentent l'économie sociale plus comme un outil de lutte contre la pauvreté que comme un modèle de développement économique alternatif. On dirait que, comme référentiel de l'action sociale, l'économie sociale ne trouve contenu et réalité que de manière contextuelle. Aussi la vision d'une « économie sociale sous-développée » n'est-elle pas surprenante. Selon Amin, Cameron et Hudson (2002), les endroits marqués par la pauvreté, le chômage et l'exclusion n'ont pas toujours les capacités ni les ressources nécessaires pour soutenir une économie sociale performante. Les visions ne sont pas seulement portées par les valeurs, elles s'alimentent aux représentations stratégiques qui alimentent les modalités d'action et les engagements dans celles-ci. Considérer l'économie sociale comme un outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion est loin d'être négatif et dévalorisant. C'est plutôt une mise en garde contre la tentation de la considérer comme une panacée, notamment dans la lutte contre la pauvreté par l'insertion en emploi. Cette position rejoint le discours de plusieurs intervenants sur la nécessité de favoriser un modèle de développement intégré, de bien articuler les conditions économiques, sociales et politiques pour permettre aux entreprises sociales d'innover avec succès. Le référentiel de l'économie sociale renvoie à un pragmatisme qui rejette la séparation franche entre le privé et le public, entre l'individu et le social.

6. ENTRE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET L'ÉCONOMIE MARCHANDE

À la question des liens entre l'économie sociale et l'économie marchande, il ne saurait exister que des réponses nuancées. Il ne fait pas de doute que les petites entreprises des premiers quartiers évoluent en interface avec l'économie marchande, sans souscrire totalement aux valeurs de l'utilitarisme marchand et de l'instrumentalité économique. Comme l'explique le

coordonnateur du projet, la démarche de revitalisation des premiers quartiers innove à garder des passerelles même ténues entre l'économie sociale axée sur la valorisation de la personne humaine et l'économie marchande.

C'est sûr que nous, on cherche l'arrimage avec le développement économique traditionnel; on a une vision, on fait des interventions, on a une agence de développement économique qui rencontre chaque année 40 à 50 entreprises, on les accompagne, on cherche à positionner le quartier, son développement économique à l'échelle trifluvienne. C'est un défi qu'on s'est donné, qui va prendre probablement plusieurs années. L'enquête qu'on avait faite sur le développement économique, c'était un peu pour voir l'état de la situation et quel axe stratégique on pourrait prendre pour arriver à ça.

La question des liens entre l'économie sociale et l'économie marchande renvoie à l'objectif officiel d'Emploi-Québec de réinsérer les personnes en emploi selon les cinq axes de la politique du marché du travail. Toutefois, on ne saurait, en économie sociale, considérer seulement le nombre d'emplois créés, de personnes insérées dans le marché du travail, de retombées financières et économiques. Dans la démarche de revitalisation des premiers quartiers, les initiatives tiennent compte de l'ensemble des dynamiques sociales et économiques. Elles se trouvent intégrées dans des efforts de développement local et comportent une forte dimension identitaire et collective.

Il faut par ailleurs constater que les préoccupations pour la lutte contre la pauvreté et l'insertion en emploi restent étrangères aux objectifs de l'économie de marché qui considère le capital et la main-d'œuvre, le rapport au territoire uniquement comme des ressources. « Dans notre modèle social, l'entreprise n'est pas faite pour créer des emplois, mais des richesses pour ses propriétaires », soutient Autès (2000, p. 96). Toute l'énergie de l'entrepreneur se concentre à faire tourner son entreprise, comme en témoigne l'entrevue que nous avons faite avec un industriel qui n'a jamais parlé ni de territoire, ni de pauvreté ni d'exclusion, notions qui se trouvent au contraire au centre du discours des fonctionnaires d'Emploi-Québec, des agents institutionnels et des agents communautaires. Ses référents étaient plutôt la Chine et New York. Trois-Rivières était pour lui un lieu comme tant d'autres, inscrit dans la dynamique globale de la concurrence internationale.

Un tel constat amène à insister davantage sur le rôle et les impacts d'Emploi-Québec sur cette dynamique. Du point de vue de la demande, on peut dire qu'on arrive mal à réinsérer les gens en emploi : les efforts d'insertion dans l'économie marchande s'avèrent relatifs et peu fructueux. Si on voit que quelqu'un ne peut pas être productif, le premier réflexe n'est pas de l'encadrer, mais de le mettre à la porte. En effet, les entreprises privées et les représentants de l'économie marchande ne

semblent pas du tout préoccupés d'accueillir ces gens, de favoriser leur réinsertion en emploi, pas plus d'ailleurs que de penser au territoire, alors que l'économie sociale et les fonctionnaires d'Emploi-Québec témoignent de leur préoccupation à propos du développement territorial et d'une main-d'œuvre n'ayant pas atteint sa pleine capacité productive.

7. UNE TRIPLE LECTURE

L'analyse des propos des personnes que nous avons interrogées nous a permis de dégager un éventail de perceptions et de positions que nous allons maintenant synthétiser suivant trois types de lecture : économique, sociale et politique.

7.1. LA LECTURE ÉCONOMIQUE

La lecture économique décrit les entreprises d'économie sociale comme « l'œuvre de marginaux travaillant à faciliter l'intégration de personnes en difficulté sur le marché de l'emploi et à les faire accéder à l'autonomie économique ». Cependant, soutient un acteur institutionnel, ces emplois subventionnés dans le domaine communautaire donnent très peu accès au marché du travail régulier et ne parviennent que rarement à s'auto-financer. En dépit des efforts consentis, le taux de réussite reste marginal dans la dynamique globale de création d'emplois. Les entreprises d'économie sociale restent tributaires du soutien financier de l'État, des subventions salariales et d'autres programmes d'Emploi-Québec. « Les organismes maintiennent les opérations mais soutiennent difficilement la cadence de création d'emplois », poursuit la même personne. La situation de La Ressourcerie 3-R, qui est un des importants organismes en région, reste « chaotique » dans ses carnets et ses activités de production en dépit de l'injection d'importantes sommes dans son fonctionnement. L'organisme Les Artisans de la paix a été pendant longtemps considéré comme une des principales expériences en économie sociale financées par des subventions salariales et le Fonds de lutte contre la pauvreté. Toutefois, à la fin de la première période de trois ans, il a fallu se rendre à l'évidence qu'il ne pouvait pas viser l'autonomie financière et économique même sur un horizon de cinq ans. Ce constat a provoqué le passage à la formule des plateaux de travail où les gens viennent acquérir des habitudes de travail et chercher des expériences susceptibles de faciliter leur insertion en emploi. En ce sens, conclut la personne interrogée, « il n'y a pas de *success story*, sinon des petits succès locaux et des projets pilotes assez porteurs

pour convaincre l'État de participer à certaines activités de développement de l'employabilité avec des clientèles démunies et éloignées du marché du travail ».

Cette idée n'est pas partagée par beaucoup d'autres personnes rencontrées en entrevue. Certaines s'y opposent, alors que d'autres la nuancent en faisant ressortir les conditions d'émergence, de fonctionnement et d'évolution des entreprises d'économie sociale. Pour un premier intervenant, « cette position est d'autant plus étriquée qu'elle oublie ou occulte que l'entreprise privée est elle aussi souvent subventionnée de bien des façons ». La majorité du financement étatique pour la création d'emploi et le maintien en emploi est destinée non au secteur communautaire et à l'économie sociale, mais aux grandes entreprises privées, sous forme d'aide financière directe et d'abris fiscaux de toutes sortes. Il importe, pour un deuxième interlocuteur, de prendre en considération que les personnes auxquelles sont destinées ces activités sont souvent peu scolarisées. Pour les rendre employables, le cheminement à faire est long et pénible. Car il s'agit non seulement de mettre sur pied des plans de formation technique, mais surtout d'instituer des philosophies d'intervention et des approches novatrices qui semblent bien souvent défier l'imagination et la créativité. Pour ne citer que deux exemples, pensons aux emplois de solidarité du COMSEP et aux programmes de Genraction d'Action Jeunesse. En principe, ajoute un troisième intervenant, les emplois communautaires ne sont pensés que comme un tremplin permettant à des individus ayant un niveau d'employabilité restreint d'acquérir l'expérience, les compétences et les habitudes de travail nécessaires à leur insertion en emploi dans le marché du travail formel.

On ne peut, reprend un autre acteur institutionnel, faire abstraction des créneaux de production dans lesquels évoluent ces entreprises. Dans les secteurs du meuble, de la carrosserie et du maintien à domicile, la majorité des participants aboutissent à une intégration durable dans le marché de l'emploi, insiste l'acteur institutionnel. La Famille du Levain, qui vient de fermer ses portes, et l'Ébénisterie S.G., qui est un organisme rattaché au COMSEP, ont facilité l'insertion durable de nombreuses personnes à employabilité restreinte dans l'industrie du meuble. Des jeunes décrocheurs marginalisés, aux capacités académiques limitées, ont pu, grâce à leur participation aux programmes de formation offerts par Action Jeunesse, acquérir des qualifications pratiques transférables dans les domaines de la carrosserie et du débosselage. Pas moins de 70 % de ces jeunes ont réintégré le marché de l'emploi dans le secteur de l'automobile. Ménagez-vous réussit à créer, dans le domaine des soins à domicile, quarante-cinq emplois dont quarante autonomes, avec des salaires assumés à cent pour cent par l'organisme. Concrètement, l'organisme

réussit à réinsérer durablement en emploi quarante personnes qui autrement seraient encore assistées sociales, non parce qu'elles n'ont pas les aptitudes et les habiletés nécessaires pour travailler, mais parce qu'elles ne peuvent pas atteindre le niveau de performance exigé par le marché du travail formel. Avec le vieillissement de la population, les soins à domicile se révèlent un secteur approprié tant pour l'offre de services de proximité de grande qualité que pour l'émergence d'une large gamme d'activités économiques privées.

Le potentiel de création d'emplois dans le champ des services à domicile est immense, poursuit le même acteur institutionnel, et il faut bien dire que le soutien de l'État par la réglementation de ces types d'activités économiques privées et les aides gouvernementales a joué un rôle central dans le développement et la consolidation de ce secteur. Les personnes faisant appel à Ménagez-vous ont droit à une subvention ; une partie des coûts déboursés pour les services leur est remboursée à même des fonds publics. C'est justement à ce chapitre qu'il faut analyser et comprendre les différences de performance entre Ménagez-vous et Ressourcerie 3-R, insiste-t-il. Le gouvernement a toujours refusé d'accéder à la demande réitérée d'accorder à cette dernière la priorité dans la récupération et le traitement de la peinture en aérosol à Trois-Rivières et à Saint-Étienne des Grès – ce qui contribuerait à lui assurer une autonomie financière et une viabilité économique –, et a ainsi laissé le monopole de ce secteur à Éco-peinture de Victoriaville. On comprendra dès lors qu'outre le créneau de production, certaines entreprises bénéficient de conditions favorables auxquelles d'autres n'ont pas accès. On comprendra également comment des décisions politiques, administratives ou des questions de champs de compétence peuvent venir influencer – négativement ou positivement – sur les capacités des organismes à produire des revenus autogénérés. Il faudra, poursuit-il, deux grandes conditions pour que la majorité des entreprises d'économie sociale puissent se passer des subventions étatiques et atteindre une viabilité économique et financière : d'une part, « que l'État aménage des réglementations protégeant leurs secteurs d'activité économiques » ; d'autre part, qu'il généralise le principe de « secteurs dédiés » déjà institué dans les secteurs de la protection de l'environnement et du maintien à domicile.

7.2. LA LECTURE SOCIALE

Une deuxième lecture se veut sociale avant d'être économique et matérielle. « Il faut reconnaître, soutient un intervenant, qu'il ne serait pas requis de développer ces types d'emplois s'il n'y avait pas une telle concentration de pauvreté à Trois-Rivières... La forte création d'emplois communautaires à Trois-Rivières a comme prémisses le taux élevé de pauvreté

qu'on y retrouve.» «L'emploi communautaire subventionné a sa raison d'être du seul fait que le chômage et la pauvreté restent des problèmes majeurs et que des individus continuent à être exclus du marché du travail pour des raisons indépendantes de leur aptitudes. Les entreprises d'économie sociale permettent à des personnes moins compétitives sur le marché privé de répondre à leurs obligations citoyennes de travailler et de contribuer au bon fonctionnement de la société. Aussi les subventions au secteur communautaire et aux entreprises d'économie sociale représentent-elles le prix à payer pour maintenir la culture de solidarité sociale qui a toujours été la marque distinctive du Québec. On considère qu'elles peuvent être des outils – mais pas le seul – pour revitaliser certaines zones et dynamiser certains quartiers et territoires dans une perspective de redistribution de la richesse collective et de justice sociale.

On redistribue de la richesse, oui, c'est humain, c'est social, et au Québec on a une très belle mentalité de ce côté-là. Mais par contre l'enrichissement collectif, l'abaissement du taux de pauvreté – en tout cas dans l'économie trifluvienne – est d'abord dépendant de la création nette d'emplois. Et il faut trouver à le faire dans la diversification de nos activités économiques traditionnelles.

Dans cet ordre d'idées, l'économie sociale n'est pas perçue comme une solution de rechange au développement économique. C'est au mieux une importante activité à prendre en considération et à intégrer dans une vision sociale diversifiée, une économie plurielle et une société démocratique.

La lecture sociale insiste sur l'importance de considérer les subventions comme un «investissement social» plutôt que comme «un coût». Si les lieux de réalisation des activités relèvent en grande partie de la politique publique et du soutien étatique, les entreprises d'économie sociale replacent les dynamiques de lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi dans une perspective de solidarité et de sauvegarde de la dignité humaine. Sur le plan psychosocial, les bénéfices peuvent s'avérer inestimables dans la mesure où les entreprises d'économie sociale aident des gens longtemps exclus à retrouver une dignité et à acquérir une certaine autonomie individuelle. On parvient à «réapprendre à des gens isolés à se resituer en société et à se repositionner dans la vie communautaire», à «être capable de ne pas péter les plombs» dès qu'il y a un problème ou qu'ils sont contrariés. Inscrits dans de nouveaux créneaux, ces individus se trouvent en mesure de faire d'importantes contributions à la société, tout en se sentant valorisés dans ce qu'ils sont, dans leur amour-propre et leur dignité d'être humain. Ce sont «ces spécificités qui expliquent pourquoi une portion de gens préfèrent évoluer dans le milieu communautaire au lieu d'aller vers un employeur privé dont la quête de profit demeure le

seul objectif». Ce discours présente « les emplois d'utilité sociale » comme « des espaces d'apprentissage citoyen et d'engagement civique », en mesure de faire émerger ou de renforcer « la conscience sociale ». La lecture sociale oppose le privé au communautaire, la recherche du profit individuel à la conscience du bien commun. Alors que les premiers ne retiendraient que des critères de productivité, les seconds souscriraient à une perspective plus participative et de « responsabilité solidaire ».

7.3. LA LECTURE POLITIQUE

Rien n'illustre mieux la lecture politique que la création d'un sous-secrétariat à l'économie sociale à l'échelle fédérale et cette volonté manifeste d'ériger l'économie sociale en catégorie d'action politique. L'économie sociale permet d'étendre le rôle des pouvoirs publics à la gestion du social, ce qui révèle du même coup l'incapacité du marché à répondre, tant individuellement que collectivement, aux besoins d'émancipation et d'épanouissement d'un large segment de la population. Elle se construit comme un espace de participation de la société civile à la définition de l'intérêt commun et du bien collectif. Il importe toutefois de se demander dans quelle mesure et à quelles conditions l'État soutiendra l'économie sociale pour répondre adéquatement aux demandes sociales et pour en faire une solution au problème d'exclusion sociale dans des localités marginalisées et souffrant, comme Trois-Rivières, de problèmes structurels de chômage⁵.

Cette question s'avère pertinente pour plusieurs raisons. D'abord, plusieurs commentaires mettent en doute la capacité des entreprises sociales existantes à être économiquement viables et autonomes, en d'autres mots, à se constituer en créneaux porteurs sur le marché, capables d'offrir des services de proximité de qualité sans les subventions de l'État et d'aider à la création d'emplois durables. Cette perception des praticiens place l'économie sociale devant l'obligation de relever un triple défi : répondre à des besoins locaux que ne satisfait plus le marché privé, se constituer en source de réinsertion durable en emploi et assurer sa propre reconnaissance et sa propre légitimité. Beaucoup d'entreprises se donnent une fonction d'*advocacy*, luttent pour l'avènement d'un autre modèle et se considèrent comme porteuses d'un projet de société fondée sur l'engagement social, la citoyenneté et la démocratie. L'économie sociale doit

5. Si l'appui des pouvoirs publics a permis une plus grande reconnaissance de l'économie sociale, cette dernière attend encore de voir se matérialiser les impacts bénéfiques concernant l'accès au capital de risque pour les entreprises. Des institutions financières comme Desjardins se montrent beaucoup plus réticentes à financer les entreprises d'économie sociale que les coopératives.

être considérée non pas tant comme un moyen de redistribution, que comme une réponse à une crise profonde de l'emploi et à une situation de chômage structurel.

L'économie sociale facilite le décloisonnement entre le politique, le marchand et le solidaire ; elle les place dans des rapports de renforcement mutuel. Cette interpénétration de l'institutionnel et du non-institutionnel établit un nouveau rapport entre la réflexion et l'action. L'État et la société civile se trouvent dans un rapport de « coopération conflictuelle » qui donne forme à un processus de coproduction des politiques publiques (Mendell et Lévesque, 2004 ; Ulysse et Lesemann, 2004), par lequel on entend collectivement assurer la cohésion sociale et renforcer d'autres éléments démocratiques liés à la participation citoyenne. Toutefois, préviennent Amin, Cameron et Hudson (2002), les décideurs politiques ne devraient pas considérer l'économie sociale comme la solution aux problèmes d'exclusion dans les zones économiquement en déclin et marginalisées. Si le travail garde toujours sa dimension éthique et continue de faire partie des grands principes sur lesquels se fonde la société moderne, il est également perçu comme un moyen et un mécanisme d'émancipation de l'individu. L'économie sociale n'est pas d'abord destinée à assurer la croissance économique et la création d'emplois. On ne peut non plus attendre d'elle qu'elle remplace l'État social. Elle est plutôt emblématique d'une économie alternative dont les principales préoccupations sont de satisfaire les besoins sociaux et de renforcer la citoyenneté sociale. La force réelle de l'économie sociale repose dans son engagement à renouveler le modèle démocratique, à développer le potentiel des collectivités locales et à renforcer la participation des citoyens et des organisations qui les représentent à la vie de la société. Sa logique se fonde sur un projet éminemment politique, donnant la priorité à l'être humain sans pour autant négliger le développement économique.

Dans le contexte québécois et canadien, l'intérêt que les gouvernements ont pour l'économie sociale paraît exprimer cette tendance à concevoir le développement local comme le produit des forces économiques, certes, mais aussi d'une articulation entre ces forces, les initiatives publiques et celles de la société civile. Cette présence active de l'État dans le jeu social vise à faciliter, dans un territoire donné, un processus de négociation sociale permanente en ouvrant des espaces où peuvent s'articuler développement social et développement économique, la citoyenneté étant elle-même reconstruite en système à la fois de médiation et de régulation des rapports économiques et sociaux. Cette perspective d'action publique s'oppose clairement à la séparation traditionnelle, en régime libéral, entre l'économique, le politique et le social. En réalité, cette phase

d'institutionnalisation n'atténue ni n'évacue les tensions et les contradictions entre le marché, l'État et la société civile. Elle vise plutôt à créer un espace de compromis et de négociation permanents.

7.4. L'ARTICULATION DES TROIS LECTURES

Popularisée dans la quête d'idées pour combattre l'exclusion, l'analyse de l'économie sociale et de ses performances sociales, politiques et démocratiques est aujourd'hui traversée par plusieurs grands débats. L'existence de ces différentes lectures révèle en fait que les réalisations de l'économie sociale dans le domaine social et politique ne permettent pas encore de définir clairement quel statut conceptuel et politique lui conférer. En dépit de la place importante qu'elle occupe à Trois-Rivières, l'économie sociale doit toujours se battre pour être reconnue et asseoir sa légitimité. À titre d'illustration, la proposition de baptiser Rue de l'économie sociale une des principales avenues des premiers quartiers de Trois-Rivières prend une telle importance sociale et politique qu'elle est susceptible de devenir un enjeu majeur de la prochaine campagne municipale. Elle fait apparaître et s'affronter des conceptions différentes du développement économique urbain et de la place de l'individu dans la communauté et la société. La plupart des autorités municipales craignent que ce quartier qui apparaît extrêmement dynamique en économie sociale ne s'isole, ce qui aurait pour conséquence de favoriser la concentration spatiale de la pauvreté et de créer un ghetto en plein cœur de la ville. Toutefois, répond un intervenant, la lutte pour l'économie sociale et plus largement pour le développement social est nécessaire dans la mesure où les fonds pour le développement économique traditionnel ne sont jamais affectés aux premiers quartiers et il faut même se battre pour que ceux dédiés à la revitalisation de ces quartiers ne soient pas utilisés à d'autres fins⁶.

Dans le contexte spécifique de Trois-Rivières, l'économie sociale apparaît comme un révélateur et un analyseur des dynamiques locales de lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi. D'une part, elle facilite l'implication d'un large éventail d'acteurs communautaires, institutionnels, politiques et économiques dans la conduite des actions de terrain⁷. D'autre part, elle permet d'analyser les modalités d'intervention des trois paliers de gouvernement dans leur complémentarité, mais aussi

-
6. Ce discours de lutte ne peut être compris qu'en le replaçant dans la dynamique globale des transformations qui ont eu lieu à Trois-Rivières au cours des dernières années avec l'arrivée de la nouvelle administration municipale.
 7. Alors qu'un ancien député devient un des « porteurs de ballon » de l'économie sociale, les syndicats y participent chacun à sa manière.

dans leurs chevauchements, même si chacun de ces paliers vise généralement des clientèles spécifiques. En outre, si la majorité du financement vient des gouvernements, des acteurs locaux comme les Caisses Desjardins ou le Fonds de solidarité de la FTQ appuient un bon nombre de projets dans le domaine coopératif. Le Fonds communautaire d'emprunt agit comme partenaire financier en accordant des prêts de l'ordre de 5 000 \$ par projet pour aider à surmonter les défis que pose la sous-capitalisation des entreprises d'économie sociale, dont celui, plus particulièrement, d'assurer le fonctionnement de l'entreprise à la fin d'une période des subventions⁸.

À la question de savoir si l'investissement d'Emploi-Québec est efficace en matière de création d'emplois, il n'y a pas de doute qu'il a une efficacité, au moins limitée – ce que reconnaissent d'ailleurs la plupart des acteurs –, particulièrement si on le compare avec les réalisations et avec l'ensemble des subventions que reçoit le secteur de l'économie purement marchande. Les entreprises d'insertion sont présentes dans les différents secteurs de l'économie mauricienne : primaire, secondaire (de la transformation) et tertiaire (des services). L'économie sociale est fortement développée dans le secteur des services en milieu urbain et dans celui de l'industrie forestière et du récréotourisme en milieu rural.

Toutefois, il reste clair qu'aucune expérience locale ou régionale ne peut être facilement transférable puisqu'elle est nécessairement le produit de facteurs spécifiques, parmi lesquels l'implication et le soutien des autorités locales, la présence de leaders communautaires bien formés, dynamiques et autonomes, la culture civique locale. C'est lorsque de telles conditions sont réunies que l'économie sociale peut être en mesure de contribuer de manière substantielle au développement local, au-delà de la seule gestion de la pauvreté.

8. Issu du milieu depuis quatre ans, ce fonds joue le rôle d'un outil de microcrédit. Il dispose d'un capital d'environ 75 000 \$, provenant de dons individuels ou de prêts sans intérêt accordés par des communautés religieuses ou des syndicats.

LES FACTEURS EXPLICATIFS

Rappelons la question initiale de cette enquête : « Quels sont les facteurs qui font de l'expérience de Trois-Rivières une réussite ? » On ne peut y répondre de manière simple. Les entrevues et l'étude du matériel rassemblé nous permettent, pensons-nous, d'identifier neuf grands facteurs interdépendants à la lumière desquels il est possible de comprendre et d'interpréter la situation de Trois-Rivières.

La recette : un pragmatisme d'action qui peut se décomposer en neuf facteurs :

1. la qualité du leadership : une permanence, une vision ;
2. le rôle du territoire : un ancrage identitaire, un espace d'action intégré ;
3. la culture de concertation et d'argumentation ;
4. la réappropriation critique des discours, des programmes et des objectifs d'Emploi-Québec ;
5. la relation de confiance entre les partenaires ;
6. la chaîne cohérente de production des politiques ;
7. le refus de se compartimenter et de se laisser compartimenter ;
8. l'articulation des savoirs expérimentiels et des savoirs certifiés ;
9. l'approche de citoyenneté.

1. LA QUALITÉ DU LEADERSHIP : UNE PERMANENCE, UNE VISION

Le premier facteur qui se dégage est certainement la qualité du leadership, dont les principales composantes sont la durée et la permanence dans l'action, une vision du développement humain et la capacité de « mise en marché ».

1.1. LA DURÉE ET LA PERMANENCE DANS L'ACTION

La durée et la permanence dans l'action sont des éléments essentiels pour comprendre ce qui se passe à Trois-Rivières, dans la mesure où elles s'accompagnent d'un fort sentiment de solidarité, voire d'une loyauté envers la population en situation de pauvreté.

Moi je ne suis pas issue de la classe populaire, je suis issue de la classe moyenne, mais je dis toujours que je ne connais rien de la pauvreté car je l'ai jamais connue mais je suis en solidarité avec les gens en situation de pauvreté depuis vingt ans.

Si les liens identitaires et affectifs avec le territoire peuvent expliquer aussi bien le niveau d'engagement que le sentiment de solidarité manifesté envers les gens les plus démunis, la durée et la permanence dans l'action semblent être une condition de l'efficacité des moyens d'action et de la capacité de saisir les opportunités d'action. Toutes les personnes rencontrées en entrevue ont contribué à faire évoluer les différentes initiatives entreprises au cours des années et ont du même coup évolué avec elles. Au-delà de leurs compétences, elles ont construit leur crédibilité en s'identifiant à ces initiatives, tout en s'efforçant de dépasser la logique de clientèles cibles dans laquelle elles ont été conçues pour viser l'intérêt général. Cette dimension de la continuité spatiotemporelle nous apparaît d'autant plus importante qu'elle permet aux intervenants d'acquérir de grandes connaissances sur leurs champs de pratiques, les individus avec lesquels ils travaillent, les problèmes qu'ils tentent de résoudre, et surtout de développer les habiletés stratégiques qu'ils ont acquises dans l'action. La question de la durée et de la permanence dans l'action permet également de juger, du point de vue de leur performance, les impacts réels de ces actions. Elle représente une importante source de légitimité pour ces leaders et ces organismes, tout en fondant leur capacité d'être des interlocuteurs crédibles et valables face aux pouvoirs publics.

La durée, la permanence et la connaissance du terrain sont aussi des éléments qui viennent justifier et légitimer le choix des priorités et des modalités d'action. Rappelons la décision de créer l'ECOF comme un organisme communautaire à vocation économique, la capacité à surmonter les oppositions et les débats sur l'économie sociale ou à négocier les emplois de solidarité. La stratégie du projet de revitalisation des premiers quartiers est fondée sur l'éducation populaire, la participation sociale et l'adhésion à un projet de société solidaire basé sur le développement intégré. Elle s'inspire d'une philosophie d'action pragmatique qui amène à voir la revitalisation urbaine, non pas comme une rénovation immobilière – ce qui aurait probablement produit une forme de gentrification –, mais bien comme un moyen de stimuler les interactions sociales et de

reconfigurer les rapports sociaux. D'où l'idée tant appuyée par certaines personnes de proposer que la rue Saint-Maurice devienne la Rue de l'Économie sociale.

Ces qualités sont partagées par les agents institutionnels qui s'appuient tout autant sur leur appartenance institutionnelle que sur leur identité locale. La manière dont ces deux registres sont réconciliés aussi bien dans le discours que dans les actions nous apparaît fascinante. Le langage de solidarité envers les gens démunis et les clientèles en difficulté est le fait autant des acteurs communautaires que des acteurs institutionnels. Il apparaît comme la responsabilité sociale collectivement partagée d'aider les « gens mal pris » – qui pourraient être nos voisins ou des membres de notre famille – à s'en sortir. En d'autres mots, les bénéficiaires de l'aide sociale ou les gens au chômage ne sont pas vus comme des « étrangers ». On ne pense plus dans une logique binaire d'opposition eux/nous, mais plutôt dans une logique de grande sensibilité aux conditions de vie des clientèles desservies. Aussi cette expression d'identité commune se trouve-t-elle doublée d'une adhésion à une forme d'État social qui défend, de manière légitime et relativement équitable, « les intérêts des plus mal pris ». Paradoxalement, les récriminations les plus fortes visent le pouvoir municipal, et spécialement le maire qui semble « ne rien comprendre » et refuser d'adhérer à cette dynamique de société solidaire qu'on essaie de construire. Les personnes que nous avons rencontrées apparaissent, à plusieurs égards, comme des leaders qui se sentent une implication, un lien, une adhésion – sans doute critique – avec le milieu, et dont les pratiques et les connaissances de terrain contribuent à apporter sens, contenu et compréhension à des logiques bureaucratiques souvent rigides et insensibles.

1.2. UNE VISION DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ASSOCIÉE AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Les personnes interrogées, dont plusieurs sont considérées comme « les piliers du communautaire ou de l'économie sociale à Trois-Rivières », témoignent d'une vision très claire de ce que peut et doit être le développement social, économique et humain à Trois-Rivières. Cela leur permet d'établir des relations politiques équilibrées avec le gouvernement, de « mobiliser les énergies et concentrer les discussions et les négociations sur des enjeux réels et concrets ». Cela oriente bien sûr leurs investissements et leur permet en même temps d'éviter la gestion erratique du peu de ressources dont ils disposent. Plusieurs organismes s'efforcent consciemment de ne pas dédoubler les services existants et travaillent donc parfois en concertation. Ainsi, l'organisme qui travaille à la réinsertion des jeunes

va « faire affaire » avec la SEMO pour faciliter la mise en emploi d'un des participants souffrant d'une légère déficience intellectuelle et surtout pour obtenir une subvention de 100 % en sa faveur. Il va diriger aux services spécialisés du COMSEP un autre ayant un « problème de personnalité » qui empêche son intégration immédiate dans les plateaux de travail. Il y aura également partage d'informations sur les sources possibles de financement et partage de coûts et de retombées pour certaines initiatives.

Au début quand je suis arrivée dans le communautaire, c'était la chasse gardée: « j'ai peur de perdre ma subvention » [...] Moi j'ai dit « regarde, j'ai d'autres choses que ça à faire, on va partager. Des besoins, il y en a, allons-y, partons-en des projets... »

Cette personne s'est, comme les autres, posée en témoin d'une époque révolue de l'action communautaire et en artisan d'un processus de transformation axé sur l'entraide et la responsabilité face aux besoins d'un territoire. Cette maturité acquise dans l'action contribue à éviter la démultiplication de structures et services identiques, et donc à faciliter une gestion plus rationnelle et efficace des ressources.

1.3. LA CAPACITÉ DE « MISE EN MARCHÉ »

Finalement, la qualité et la force du leadership se prolongent dans la capacité des uns et des autres de faire connaître leurs réalisations, de rendre dynamique leur secteur d'activité et d'en réaliser une véritable « mise en marché » de qualité, dans la dignité. Que l'on pense, par exemple, aux activités d'ensachage du Café ou au Bucafin, on est dans un cadre moderne, esthétique et confortable, bien loin du cadre misérabiliste qui caractérise souvent les locaux de groupes militants.

Les outils de gestion eux-mêmes sont modernes: utilisation des technologies de l'information, techniques du *mapping* pour la connaissance systématique du territoire, banques de données, recours aux ressources de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec, collaboration étroite avec diverses ressources universitaires, participation à des réseaux d'échange, stratégies de diffusion des réalisations par l'Internet, les médias, les revues scientifiques à l'échelle nationale et internationale, etc. Les échanges à l'interne des groupes et des entreprises sont par ailleurs guidés par une éthique du débat, une ouverture à la discussion et à la participation. Ces différents constats s'inscrivent dans la perspective de construction d'une société démocratique, dans le modèle d'État participatif mis en place depuis des années au Québec, dans des manières démocratiques et solidaires d'aborder et de traiter les problèmes sociaux et collectifs.

2. LE RÔLE DU TERRITOIRE: UN ANCRAGE IDENTITAIRE, UN ESPACE D'ACTION INTÉGRÉ

Le territoire est à la fois source d'identité commune, au-delà des multiples formes de clivage social, et espace d'action qui permet l'intégration des diverses initiatives venant tant des politiques et programmes gouvernementaux que de la société civile.

La notion de territoire renvoie « à une réalité qui n'est appréhendable ni en termes purement institutionnels, ni en termes purement politiques, ni en termes purement socioéconomiques. Le territoire est un assemblage composite de toutes ces dimensions » (Barone, 2006, p. 5). C'est un construit social porteur de particularités qui se nourrissent elles-mêmes à des mythes, un lieu où s'affrontent des identités multiples se recréant sans cesse dans la mobilisation d'une mémoire partagée, d'un patrimoine collectif et d'un imaginaire commun. Le territoire n'existe pas en lui-même, mais comme un lieu de représentation incessamment réinitialisé selon les normes de l'intérêt général, du bien commun et de la justice sociale.

Il existe à Trois-Rivières une forte identification au territoire local et surtout à la population qui y vit, un important ancrage dans l'histoire et une identité partagée¹.

Mais moi ça fait 18 ans que je travaille ici. Et je suis une fille de Trois-Rivières, sur le côté maternel de ma mère, ils sont ici depuis 1695. Fait que mes racines, dans Trois-Rivières, sont bien profondes.

Le facteur d'ancrage local peut être analysé sous différents angles. La majorité des personnes rencontrées sont originaires de Trois-Rivières et celles qui ne le sont pas y vivent depuis de nombreuses années. Toutes manifestent un profond attachement à Trois-Rivières et à ses habitants. Elles expriment une forte solidarité communautaire qui guide leurs actions.

D'autre part, le territoire se présente comme un espace dans lequel s'intègrent les divers programmes et politiques gouvernementaux, issus de divers ministères et de divers niveaux administratifs d'intervention. C'est dans l'espace territorial qu'ils s'articulent, peuvent quitter leur logique de « silos » et de « clientèles cibles » et gagner en efficacité, non seulement

1. Ce travail peut prendre une dimension de véritable passion, qui devient le moteur de l'action sociale :

Parce que c'est une espèce de passion... Je ne fais pas ça pour avoir du prestige [...] je ne le fais pas dans cette intention-là et je n'en ai rien à tirer. Mais ces enfants-là ont besoin d'aide, ces jeunes-là sont notre relève de tout à l'heure... Je pense que c'est la base de notre réussite. Et d'avoir tout du monde passionné, parce que je ne suis pas la seule passionnée, on s'entoure de passionnés. Quand on est passionné, tout le monde est exceptionnel.

sur le plan administratif, mais dans leur rencontre et leur articulation avec diverses initiatives de la société civile : groupes communautaires, entreprises d'économie sociale, petites entreprises de production, association de marchands, etc. Et cette articulation est précisément possible parce que, sur ce territoire, semble prévaloir une certaine volonté de solidarité avec les plus démunis, au-delà des clivages sociaux, administratifs et idéologiques.

3. LA CULTURE DE CONCERTATION ET D'ARGUMENTATION

Les éléments décrits dans la partie précédente ont d'importants impacts sur la culture de concertation. La discussion, les débats et les interactions deviennent partie intégrante de l'action sociale menée à Trois-Rivières. Les acteurs communautaires acceptent d'être sans cesse remis en question par les clients, les collègues de travail, les fonctionnaires publics, les autorités municipales, etc. Une culture de l'argumentation, de l'explicitation et de la persuasion s'instaure, qui témoigne d'une conscience que les interventions se déroulent dans un monde non seulement de discours et d'actions mais aussi de confrontation des logiques et des visions différentes. Cette posture, caractéristique d'une société démocratique, se veut peu « confrontante mais très affirmée ». Elle est tout aussi stratégique, dans la mesure où elle vise à renforcer des liens et à bâtir des alliances. La culture de l'argumentation apparaît comme une condition fondamentale du travail en concertation et en partenariat, mais surtout d'une certaine reconnaissance comme interlocuteur valable par le gouvernement.

Une telle culture de la concertation, fondée sur l'argumentation, peut s'entendre :

- a) dans une perspective de société démocratique, dans la mesure où les groupes débattent entre acteurs intéressés par les orientations qu'ils doivent prendre ;
- b) en référence à des aspects plus ou moins théoriques du « modèle québécois » en tant que modèle fondé sur le dialogue permanent et la concertation. On peut dire que c'est la culture profonde du Québec qui se manifeste à travers ces groupes ;
- c) comme une affirmation qu'on ne vit pas dans une culture individualiste qui renvoie l'individu à sa responsabilité de s'en sortir seul, mais beaucoup plus dans une culture de la solidarité.

Ce mode de fonctionnement part de la conviction profonde qu'on est condamnés à vivre ensemble et à s'entendre. Les leaders s'attardent de moins en moins sur des débats idéologiques, qui risquent de polariser inutilement les positions, pour se mobiliser sur des questions transversales

et des priorités partagées comme le développement social, l'économie sociale, la protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi. Il serait toutefois erroné de penser qu'on se situe nécessairement dans un cadre consensuel qui évacue les contradictions, les tensions et les conflits culturels. Il vaudrait mieux parler de la recherche d'une compréhension partagée comme condition préalable aux négociations et aux interactions. On est conscient qu'il faut éviter que des clans ne se forment autour de représentations différentes qui de toute façon existent et continueront d'exister, puisque cela ne peut avoir qu'un effet contre-productif et démobilisateur. Ainsi, tout étant mis au service de l'action, la parole va être utilisée pour clarifier les enjeux et s'assurer qu'on est, au moins, d'accord pour chercher la solution à des problèmes jugés importants du point de vue social, politique, économique, culturel et environnemental. Une fois encore, ce sont là des pratiques qui exigent des leaders matures, expérimentés et dotés d'une vision à long terme et à large spectre de ce qu'ils font. N'est-ce pas là la définition même de la « culture » ?

4. LA RÉAPPROPRIATION CRITIQUE DES DISCOURS, PROGRAMMES ET OBJECTIFS D'EMPLOI-QUÉBEC

La capacité des organismes et des intervenants de se réapproprier de manière critique les discours, les programmes et les objectifs d'Emploi-Québec, particulièrement en ce qui concerne la nécessité de réinsérer les individus en emploi, est un troisième facteur explicatif. Les organisateurs souscrivent à la mission d'Emploi-Québec de soutenir la création et le maintien des emplois, et de préparer la main-d'œuvre à occuper les emplois existants, car, selon un agent institutionnel, Emploi-Québec a aussi « la mission sociale de remettre en mouvement les personnes exclues du marché du travail et à la charge de l'État ». C'est la volonté de répondre à cette « double performance » qui permet de faire des emplois communautaires des tremplins vers l'emploi salarié ou l'emploi autonome. Toutefois, s'il ne fait pas de doute que l'investissement pour préparer une main-d'œuvre qualifiée peut être des plus rentables, les nombreux emplois communautaires créés au cours de ces dernières années n'ont pas nécessairement entraîné une insertion durable en emploi. Ils ont peu contribué à rendre les gens économiquement autonomes. Ils « n'aident pas non plus à contrer la pauvreté ».

On atténue un mal mais on ne génère pas comme tel l'enrichissement collectif. On redistribue de la richesse, oui, c'est humain, c'est social, et au Québec on a une très belle mentalité de ce côté-là. Mais par contre

L'enrichissement collectif, l'abaissement du taux de pauvreté – en tout cas dans l'économie trifluvienne – dépend d'abord de la création nette d'emplois. Et il faut trouver à le faire dans la diversification de nos activités économiques traditionnelles qui ont été assez régressives.

5. LA RELATION DE CONFIANCE ENTRE LES PARTENAIRES

La relation de confiance dans laquelle travaillent le « communautaire » et les institutions publiques locales est un autre facteur d'explication. Les obligations de résultat et les contrats de performance n'ont pas entravé l'établissement de liens de confiance entre les acteurs institutionnels et les acteurs communautaires, entre les gestionnaires des programmes et les dirigeants des organismes communautaires. Cette relation de confiance ne signifie pas absence de tensions ni climat de travail toujours harmonieux ! On constate chez les fonctionnaires responsables des dossiers une grande tolérance en regard des expérimentations sociales. Ils acceptent l'idée de prendre des risques avec les innovations sur le plan de la gestion. On ne se trouve pas, pour reprendre l'expression de l'un d'entre eux, dans « un mode de gestion carrée » exercée strictement selon les paramètres établis. La majorité des agents institutionnels parlent de leur travail avec liberté et authenticité. Ils traduisent leurs préoccupations de pouvoir contribuer à aider les gens à s'en sortir, en soulignant que c'est là la raison d'être de leur fonction et l'objet de leur mission.

Cet esprit relativement critique peut s'expliquer par le fait que ces fonctionnaires prennent le temps d'écouter et de discuter avec les praticiens, vont sur le terrain et connaissent les entreprises. Ils sont eux aussi de Trois-Rivières et connaissent son histoire et ses difficultés. Aussi, les entrevues avec certains agents institutionnels ont-elles été parmi les plus intéressantes et les plus riches en informations². On se trouve dans une dynamique où ces fonctionnaires font l'effort de comprendre la philosophie d'action dont les initiatives communautaires sont porteuses. Ils reconnaissent la valeur de leur contribution à une société québécoise fondée sur la solidarité.

2. Dans ce sens, il apparaît sans doute comme un avantage que ce soit le même ministère, dans un même lieu qui s'occupe de la gestion de la sécurité du revenu (l'émission des chèques) et du financement des organismes qui sont censés travailler à offrir aux gens des possibilités de formation et d'insertion leur permettant de n'être plus dépendants de l'aide sociale. On ne peut en ce sens s'empêcher de faire remarquer, par opposition, que les personnes les plus pessimistes que nous avons rencontrées sont les universitaires. Peut-être est-ce parce qu'ils ne travaillent pas directement avec les gens sur le terrain ou sinon que par l'intermédiaire des données globales, toujours préoccupés de garder une « distance critique » ?

Cette assertion peut être étayée notamment par la participation de plusieurs employés de la fonction publique à des comités d'administration du projet de revitalisation des premiers quartiers et de l'ECOF.

Les acteurs institutionnels et les acteurs communautaires entretiennent un rapport de coopération critique. Les premiers développent bien sûr la capacité de comprendre les priorités communautaires, sans être pour autant unilatéralement dépendants des demandes et des objectifs des seconds. Selon leur propre discours, ils évaluent la performance des organismes selon des balises établies par les programmes et mesures qu'ils gèrent, pour voir à quel point les objectifs fixés sont atteints. En contrepartie, les acteurs communautaires sont respectueux, nuancés, équilibrés dans leurs commentaires à l'égard des agents gouvernementaux. On est à mille lieues d'une approche conflictuelle frontale, d'une opposition systématique. Un partenariat a manifestement été établi, dont la force repose sur la reconnaissance et le respect des spécificités de chacune des parties. Nous dirions même qu'on a atteint la maturité de jugement quant au rôle de chacun dans la construction d'une société fondée sur des valeurs de solidarité.

6. LA CHAÎNE COHÉRENTE DE PRODUCTION DES POLITIQUES

Entre acteurs de terrain et décideurs politiques s'est établie une circulation bidirectionnelle dans l'élaboration, la conception et la formulation des politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi. C'est ce que nous décrivons comme « la chaîne cohérente de production des politiques ». Considérons, entre autres, les emplois de solidarité, les programmes d'alphabétisation et les mesures de l'économie sociale. Aujourd'hui, le programme d'alphabétisation mis sur pied par le COMSEP s'étend à l'échelle du Québec, alors que les emplois de solidarité se trouvent intégrés dans le Plan d'action contre la pauvreté adopté par le gouvernement du Québec en mai 2004. Cette stratégie de « coproduction » des politiques publiques (Mendell et Lévesque, 2004 ; Ulysse et Lesemann, 2004) s'inscrit dans une dynamique d'intercompréhension et cherche à répondre à des objectifs partagés visant à consolider les solidarités formelles et informelles. Plusieurs politiques publiques québécoises, particulièrement celles visant la lutte contre la pauvreté et la réinsertion en emploi, se conçoivent souvent comme la mise en forme administrative et politique de pratiques d'intervention ancrées ayant déjà fait la preuve de leur capacité d'améliorer minimalement les conditions de vie d'individus en situation de pauvreté, d'exclusion, de marginalisation ou de vulnérabilité.

Elles cherchent non seulement à étendre des expériences d'innovation menées dans des contextes spécifiques, mais surtout à les intégrer dans un cadre juridico-administratif, à leur conférer une substance éthique et normative.

Les initiatives partent du terrain, montent au niveau politique, puis redescendent vers le terrain dans une forme qui les intègre dans un cadre administratif, éthique et normatif. Ce processus exige, de part et d'autre, une bonne capacité de négociation et une ouverture réciproque qui ne supprime pas pour autant les peurs traditionnelles de voir le gouvernement récupérer les initiatives porteuses.

Cette chaîne cohérente de production des politiques publiques peut être, dans le cas de Trois-Rivières, analysée et interprétée comme un ensemble faisant système – non comme un système – et fonctionnant à partir de la mécanique de transmission et de relais principalement assurée par les employés d'Emploi-Québec jouant un rôle d'interface entre les ministères, les acteurs communautaires et les populations défavorisées. Dans la lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi, les employés d'Emploi-Québec restent ceux qui « font tourner la machine » et qui assurent ce rôle de va-et-vient entre les logiques bureaucratiques et administratives, les réalités de terrain et les priorités de l'intervention. Il n'en demeure pas moins vrai que ce rôle d'interface pose d'importants défis que les employés que nous avons rencontrés en entrevue cherchent à relever en développant une bonne connaissance des problématiques et des populations. La capacité de parler le même langage et de comprendre les mêmes sujets, mais à partir de perspectives et de visions différentes, a largement favorisé le développement des liens de confiance que nous avons pu observer avec les acteurs communautaires. Elle passe par de multiples relais pour remonter les différentes directions jusqu'aux sous-ministres. À l'inverse, les fonctionnaires locaux relaient les programmes pour faciliter leur implantation sur le terrain. Cette articulation est un lien qui fonctionne comme une logique de transmission entre la conception d'un programme, sa mise en forme politique et administrative, les mécanismes d'application et de gestion, l'étude des populations, le retour au terrain et l'évaluation.

Le lien de confiance entre les gestionnaires et les intervenants semble s'expliquer par la taille du territoire. En effet Trois-Rivières est ce qu'on appelle une ville intermédiaire, où les gens se connaissent personnellement et ont des rapports de connivence parce qu'ils ont le même objectif et adhèrent au projet de répondre adéquatement aux besoins de populations qui se trouvent dans des situations précaires et difficiles. Ce lien de confiance confère leur légitimité à tous les acteurs, surtout dans leurs rapports avec les niveaux hiérarchiques.

7. LE REFUS DE SE COMPARTIMENTER ET DE SE LAISSER COMPARTIMENTER

Le refus d'être cantonné dans un champ donné, une idéologie donnée vient renforcer cette volonté d'inscrire la lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans une perspective de cohésion sociale. Au cours des dernières années, il s'est produit une inversion fondamentale dans l'approche des questions de pauvreté. D'une vision étroitement caritative on est passé à une stratégie active de création d'emplois, de préparation à l'emploi et de réinsertion en emploi, par une intervention globale offrant un accompagnement personnel et individualisé. C'est par cette capacité d'interpeller les différentes capacités de l'individu et du marché du travail que les organismes communautaires se distinguent des entreprises marchandes visant le profit et non la réhabilitation de l'individu peu productif. Transcendant les seuls enjeux matériels et économiques, la question de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est donc reformatée à la lumière d'un processus de politisation qui la place dans le spectre plus large de l'affirmation et de la défense des droits de citoyenneté. La solidarité se trouve inscrite dans le paradigme démocratique plutôt que dans celui de la morale et de l'éthique.

L'un des exemples illustrant cette nouvelle philosophie de l'intervention est le travail de l'ECOF dans les premiers quartiers, qui en est un à la fois d'instrumentation économique et d'instrumentation identitaire. On tente de véhiculer des valeurs autres que l'utilitarisme, la rentabilité et la productivité définie de manière strictement économique. L'intégration prend à la fois une dimension économique (insertion en emploi) et une dimension identitaire (ancrage dans le territoire) à la lumière desquelles l'expression de « la qualité de vie des citoyens » se conjugue au pluriel, étant d'ordre à la fois matériel, environnemental, culturel et socio-historique. La revalorisation des premiers quartiers vise encore la reconstruction des systèmes de médiation collective par lesquels les gens ont bâti et continueront à bâtir leur identité. L'objectif n'est pas de les stabiliser dans des quartiers-ghettos, mais au contraire de faire de ces quartiers des territoires d'identité.

Ce même refus de compartimenter amène la conseillère municipale à ne pas restreindre sa participation au Conseil municipal à la seule défense d'un quartier ou d'une catégorie de population spécifique, pas plus qu'à limiter ses interventions à un territoire donné. Cherchant à faciliter le développement social, elle tente de produire des alliances avec les conseillers porteurs des enjeux culturels ou écologiques, au grand dam des échevins qui ne s'intéressent qu'aux aspects du développement économique traditionnel. En d'autres mots, cette participation à la politique active permet de produire une nouvelle synergie entre l'économique, le social, le culturel et l'environnement, perçus comme les axes stratégiques

d'un développement durable et intégré. L'introduction de ce paradigme – encore minoritaire parmi les conseillers – s'avère d'autant plus importante et stratégique qu'il englobe l'écologie, la culture et le social, des dimensions qui sont, aujourd'hui, en train de s'imposer dans la politique contemporaine, au-delà des clivages qu'entretiennent les partis traditionnels. On tente de se réapproprier les catégories universalistes du libéralisme, qu'il s'agisse de liberté, d'égalité des droits, de citoyenneté, de participation ou de démocratie, et de les confronter à la situation des personnes démunies.

8. L'ARTICULATION DES DIFFÉRENTS SAVOIRS

Le rôle du savoir et de la connaissance, qui donnent la capacité de faire signifier des activités locales dans une réflexion nationale et globale, est un septième facteur d'explication. On peut citer, à titre d'exemple, l'organisation du Congrès canadien du développement économique communautaire à Trois-Rivières en 2004. Si l'on peut considérer cet événement comme une mise en réseau des activités locales, il témoigne aussi de la légitimité nationale et internationale dont jouissent Trois-Rivières et les leaders de Trois-Rivières travaillant dans le champ de l'économie sociale. C'est une reconnaissance fondée sur des réalisations qui justifient que des étrangers viennent s'y réunir en congrès. Cette capacité d'inscrire l'action locale dans une perspective globale confère aux acteurs locaux de l'économie sociale une légitimité extraordinaire, fondée sur leurs réalisations.

Cette dynamique est stimulée par les politiques gouvernementales visant à favoriser le développement d'une société du savoir et de la connaissance. C'est l'incorporation à l'action de la connaissance, des instruments de mesure et des indicateurs de performance. La majorité des praticiens de terrain sont associés avec des universités où ils vont poursuivre leur formation ou enseigner. L'un d'entre eux fait partie d'une Alliance de recherche Université-Communauté (ARUC) sur l'économie sociale dont le siège est à l'UQAM. Mise en place grâce à des fonds de recherche fédéraux, l'ARUC est une structure de recherche-action qui sert de relais entre le savoir et les pratiques de terrain. Cette stratégie permet de mettre ces pratiques en perspective à l'échelle tant nationale qu'internationale. D'autres groupes de recherche appuient les initiatives communautaires à Trois-Rivières, dont le CRISES, le LAREPPS, les services à la collectivité de l'UQAM. Ces différents réseaux ont beaucoup contribué à la reconnaissance de l'économie sociale au Québec, à accréditer et à légitimer ses pratiques.

De même que les concepteurs de politiques publiques participent à des réseaux internationaux de réflexion et d'inspiration, tels que ceux de l'OCDE, de la Banque Mondiale, du FMI ou encore d'instituts internationaux privés d'études prospectives, de même les praticiens de l'insertion en emploi, de la lutte contre la pauvreté, de l'économie alternative ont établi leurs propres réseaux internationaux. Les *think tanks* des premiers sont généralement alimentés par des économistes qui sont eux-mêmes des intellectuels des universités faisant la navette entre leur université, leur recherche et leurs activités de conseillers. Les réseaux d'économie sociale, dont celui de l'ARUC en économie sociale, regroupent, eux, des intellectuels et des praticiens de l'action sociale qui font la navette, à l'échelle nationale et internationale, entre leur recherche et leur conseils aux groupes d'action, et pour qui, dans ce sens, ces réseaux deviennent des lieux de réflexion et d'inspiration très importants, en particulier par la vertu des démarches comparatives.

9. L'APPROCHE DE CITOYENNETÉ

On voit à Trois-Rivières fonctionner des structures pédagogiques destinées à la réinsertion des gens en emploi. Des objectifs définis au sommet de l'appareil étatique sont relayés par la Direction régionale d'Emploi-Québec pour être réappropriés par des acteurs de terrain en charge de créer des conditions et des contextes de travail propices à leur atteinte. La qualité de l'aménagement des lieux et des locaux, l'utilisation de technologies contemporaines, les négociations et les discussions avec les représentants gouvernementaux ainsi que la participation à la politique active à l'échelle municipale sont autant de conditions nécessaires pour que des pratiques de lutte contre la pauvreté par l'insertion en emploi se réalisent dans le respect des droits de l'individu, la sauvegarde de sa dignité et le déploiement réel de sa citoyenneté. C'est à la satisfaction de ces exigences que servent tous les relais pédagogiques mis en place au COMSEP, à l'ECOF, aux Artisans de la Paix ou à Action Jeunesse. Autant d'ailleurs que toutes les pratiques de défense des conditions de logement, les pré-occupations culturelles ou environnementales, de manière que ces personnes en situation très défavorable récupèrent du pouvoir et puissent envisager de s'insérer en emploi.

Cette énumération illustre l'importance des structures médiatrices non étatiques comme outils permettant aux personnes défavorisées d'avoir accès à l'emploi et de s'insérer ainsi dans la société. On est en cela aux antipodes de l'approche de *workfare* à l'américaine, qui rend l'individu, et lui seul, responsable de son insertion. Les stratégies québécoises

de lutte contre la pauvreté endossent certes les prémisses voulant que l'autonomie passe nécessairement par l'insertion en emploi. Elles partagent avec d'autres pays une référence forte à l'éthique du travail, à la nécessité pour tous les individus d'acquérir de bonnes habitudes de travail. Mais, contrairement aux orientations du *workfare*, elles consacrent la responsabilité de la société dans la capacité de l'individu à s'insérer. C'est pourquoi elles favorisent l'essor de ces mécanismes d'appui collectifs à l'individu que sont ces structures médiatrices non étatiques. Ce sont bien là deux visions de l'individu et de son rapport à la société aux antipodes l'une de l'autre. Dans la première, l'insertion sociale passe par la citoyenneté, dans la seconde, par la honte et la stigmatisation.

6

LES STRUCTURES MÉDIATRICES

Les modalités d'intervention que nous avons analysées dans cet ouvrage témoignent de la reprise de confiance des divers intervenants dans la possibilité de « changer les choses » en misant sur des valeurs de solidarité, de justice sociale, de démocratie et de participation des citoyens à la vie de la société. La mobilisation, les investissements, les multiples lieux de concertation dont il a été fait état contribuent au maintien de la cohésion sociale ; ils ont aussi des effets positifs sur le renforcement des identités individuelles et collectives et les mécanismes de construction du sens qui sont des moteurs d'action. Cette « période de transition », qui succède à un processus de désindustrialisation, de chômage et de désagrégation du tissu social, est surtout marquée par des efforts constants d'engager la société civile communautaire dans les débats et de la mobiliser aux enjeux du développement social et économique intégré. Les structures médiatrices non étatiques tentent dans ce contexte de répondre à ce que Lévesque (2005, p. 5) appelle « l'individualisme négatif », lequel se caractérise par toutes sortes de manque : manque de liberté, manque de pouvoir, manque de choix, manque de sécurité, manque de biens matériels, manque de contrôle sur sa vie.

1. TROIS PÔLES DE MÉDIATION

Même si leurs positionnements diffèrent, les acteurs locaux s'ingénient à identifier les zones dans lesquelles négocier des compromis sur plusieurs dossiers concernant la lutte contre la pauvreté, l'économie sociale, la protection de l'environnement et le développement culturel. Ces alliances stratégiques permettent à ces acteurs de bien se positionner dans les

débats, tout en se donnant un poids réel dans la prise de décision. Le développement intégré est en passe de devenir un enjeu politique majeur à l'échelle locale. Les dispositifs d'intervention se créent au croisement des initiatives locales et des nouvelles formes de politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, dans la cooptation institutionnelle entre les dispositifs de services publics et les organismes communautaires ou les associations de la société civile. Le recentrage vers des initiatives issues des acteurs de la communauté locale fait la promotion des dynamiques de réinsertion en emploi, du développement local et de l'économie sociale. Dans quelle mesure ces trois pôles de médiations dégagés de l'analyse du matériel empirique contribuent-ils à construire de nouvelles normes pour l'action locale, notamment dans la lutte contre la pauvreté ?

1.1. LA RÉINSERTION EN EMPLOI

Visant à diminuer les situations de non-travail, les stratégies de réinsertion en emploi incluent les organismes de développement d'employabilité, les entreprises d'insertion sociale et les entreprises d'économie sociale. Ces champs de pratique hybrides, et les organismes qui les occupent, s'attribuant un rôle d'*advocacy* dans la défense des droits de ces populations vulnérabilisées, sont d'abord destinés à des catégories de populations qui ne disposent pas d'une scolarité suffisante pour s'insérer dans le marché du travail de manière autonome. On y trouve des anciens employés des grandes entreprises qui ne détiennent qu'une septième année, des jeunes décrocheurs et des femmes monoparentales, catégories de personnes qu'on croirait pratiquement non employables¹. Les structures d'insertion ne se contentent pas de préparer ces personnes à réintégrer le marché de l'emploi, elles concourent à la création d'une filière d'emplois d'« utilité sociale » répondant aux besoins locaux et respectant la capacité productive de ceux qui les occupent. Il apparaît en ce sens important d'inscrire la compréhension spatiale de la lutte contre la pauvreté dans ses dimensions organisationnelle, relationnelle et institutionnelle, donc dans un système d'interdépendance.

1. Selon les estimations fournies par un responsable d'organisme, le taux global est de l'ordre de 82 %, incluant retour en emploi, participation à d'autres programmes de formation, retour à l'école et parcours d'insertion. En ce qui concerne la réinsertion en emploi proprement dite, le taux oscille de 48 % à 52 %. Pour évaluer la portée de ces chiffres, il faut garder à l'idée que ces programmes s'adressent à des gens dont la scolarité moyenne est de deuxième secondaire.

Les activités déployées par les organismes sont pensées en fonction des caractéristiques spécifiques à chacune des catégories de personnes desservies. On tente de fixer des « objectifs raisonnables » basés sur l'évaluation des potentialités, en vue de remédier aux types de « handicaps sociaux » auxquels les individus font face. La conception des activités repose sur trois principes fondamentaux.

- a) Toutes les personnes n'éprouvent pas les mêmes niveaux de difficulté à se réinsérer en emploi ; certaines nécessitent plus d'investissements que d'autres.
- b) La conception des programmes doit être proche des besoins des individus et adaptée aux difficultés auxquelles ils font face.
- c) Les organismes doivent se donner la capacité de garantir à l'individu un encadrement systématique allant au-delà de la période de formation, qu'il s'agisse de référence, d'orientation, de conseil, de soutien, de suivi ou de représentation.

Toutes les actions ne sont pas nécessairement orientées vers l'insertion immédiate en emploi. À titre d'illustration, le Bucafin est à la fois une action de revitalisation urbaine et une action de lutte contre la pauvreté². Financé par le Fonds Jeunesse provincial, le projet Ça clique dans mon quartier cherche à la fois à briser l'isolement et à amener les individus vers les ressources existantes, donc à renforcer les réseaux de liens sociaux et de solidarité communautaire.

D'autres activités comme le jardin communautaire se caractérisent là encore par leur effort constant pour éviter le clivage social entre les travailleurs de classe moyenne habitant encore les premiers quartiers, les salariés de l'économie sociale et les personnes vivant hors salariat. Les jardins communautaires réunissent les gens « non sur une base économique mais à partir de l'intérêt à jardiner » ; ils sont destinés à maintenir un bon esprit civique et communautaire.

Dans leur versant institutionnel, les politiques d'insertion témoignent du processus de délégitimation auquel a été soumis l'édifice institutionnel mis en place par l'État-providence qu prônait l'égalité de tous en matière de protection sociale et d'accès universel aux services publics dans les

2. Ces actions se font dans des quartiers fortement marqués par la pauvreté. Par exemple, dans des quartiers comme Sainte-Cécile ou Saint-François, plus de la moitié de la population est sans travail actuellement et 50 % des familles sont monoparentales.

domaines de la santé et des soins sociaux, de l'éducation, du logement, de l'emploi et du revenu (Lévesque, 2005, p. 31). Ne pouvant agir seul dans un cadre où les compétences sont en chevauchement ou en rivalité, l'État continue d'assurer le fonctionnement des initiatives par un ensemble de mesures structurant la réalité locale, notamment par la logique du partenariat et de la concertation renforcée par le principe du financement public des initiatives. La territorialisation des initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion est autant un facteur que le miroir de la perte de légitimité de la régulation centralisée des problèmes sociaux.

Il nous apparaît important ici de souligner deux grandes limites de la lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi. D'une part, le discours sur la réinsertion en emploi évacue l'état réel du marché du travail et le processus de dualisation qui le caractérise actuellement. La lutte contre la pauvreté ne prend pas en considération le fait paradoxal que le Québec des années 1990 a connu une importante croissance économique, en même temps que de larges segments de la population « pauvre » se trouvaient privés de l'accès aux ressources. Aujourd'hui, la pauvreté touche autant les « sans-emploi » que les nombreux ménages dont les revenus d'emploi ne permettent pas de satisfaire adéquatement leurs besoins de base. Selon une étude récente qui s'appuie sur les données du recensement de 2001, 40 % de l'ensemble des personnes qui travaillent à Montréal ont un revenu d'emploi inférieur à 20 000 \$ (Ulysse, 2006). La majorité de ces travailleurs à bas salaires sont des femmes monoparentales, des jeunes décrocheurs, des travailleurs autonomes, des autochtones ou des immigrants, c'est-à-dire les catégories mêmes auxquelles s'adressent les programmes de développement de l'employabilité et de réinsertion en emploi. Ces personnes sont pauvres non parce qu'elles ne travaillent pas, mais parce que les salaires qu'elles tirent de leur emploi ne leur permettent pas de joindre les deux bouts (PRP-CRSH, p. 15). Détenir un emploi mal rémunéré ne les protège pas contre la pauvreté.

D'autre part, en se centrant sur les activités structurantes des individus et sur leur absence du marché du travail, l'approche de la réinsertion en emploi laisse croire que les emplois sont disponibles et que ce sont les individus qui n'ont pas les capacités ou les habiletés requises pour les occuper. Les politiques attribuent le chômage à un manque de qualifications pertinentes, auquel on peut remédier par des programmes personnalisés de formation. Elles ne parlent pas des contraintes inhérentes au marché du travail lui-même. Elles instituent des mesures faisant la promotion de « la capacité de travail », tout en autorisant le passage d'une logique catégorielle d'intervention à une logique individualisante axée sur les bénéficiaires et leurs caractéristiques personnelles (Bonvin et Moachon,

2005). L'opérationnalisation de la réinsertion en emploi aboutit souvent à des catégorisations technocratiques et programmatiques axées sur les déficiences individuelles mais dépouillées de considérations structurelles.

Le recentrage sur l'individu institue une logique de responsabilisation fondée sur les principes d'obligation et de réciprocité, considérés comme la base des exigences mutuelles entre l'État, la société et les individus-prestataires. L'individu qui vit dans la pauvreté n'est plus perçu comme un sujet de plein droit, comme l'aurait laissé supposer son statut de citoyen disposant de droits sociaux et économiques de manière inconditionnelle. S'il apparaît toujours du devoir de l'État de fournir une aide financière au citoyen dépourvu des moyens de satisfaire ses besoins essentiels, l'État exige en contrepartie que l'individu-prestataire s'engage dans des mesures susceptibles de développer son potentiel de producteur et qui le conduisent vers l'emploi et l'autonomie individuelle. Il revient à l'individu de prendre les dispositions nécessaires pour se rendre « vendable » sur le marché. Ces injonctions et ces contraintes exercées par l'autorité publique font de l'individu un objet de contrôle et un être subordonné aux normes sociales.

1.2. LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INTÉGRÉ

La question du développement local s'inscrit dans un champ d'analyse ouvert, riche, multiple et varié. « Le développement local aujourd'hui doit être compris comme un ensemble d'activités économiques, d'animation, de formation, de production, d'aménagement de territoires au plan local qui accordent priorité à « l'utilité sociale » des biens et services fournis tout en assurant la « viabilité économique » des activités réalisées. Ce développement local cherche à mettre en valeur les ressources d'une communauté à partir d'un ensemble d'acteurs locaux organisés en partenariat avec des visées d'intervention sur l'emploi et de revitalisation économique et sociale » (Boucher et Favreau, 2001, p. 10).

Pareille définition indique que l'ajout du qualificatif « local » à la notion de développement en fait un référent central dans les réarrangements institutionnels et la reterritorialisation des politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Alors que le développement est souvent interprété comme un processus de transformation, de croissance et de progrès, le local laisse présupposer l'existence de « processus endogènes » dotés d'aspects territoriaux, sociaux et culturels (Maillat, 2001). Le développement local se présente comme la voie pouvant, dans le cas de Trois-Rivières, mener à un meilleur équilibre social et à une autoproduction économique permettant de palier les conséquences des fermetures d'usines et des pertes d'emplois à gros salaires, tout en

donnant sens, cohérence et orientation à une multiplicité d'initiatives endogènes. L'espace local aide à introduire au cœur du développement économique des préoccupations d'ordre social et des règles de responsabilité collective ; il devient un terreau d'innovations et de création de nouvelles sociabilités.

Les organismes rencontrés à Trois-Rivières et les agents institutionnels que nous avons interrogés travaillent à asseoir le développement sur les trois grandes dimensions : économique (conditions de vie), sociale (cadre de vie) et démocratique (participation citoyenne). C'est vraiment dans ce cadre de référence que sont conçus les activités, les projets, les enquêtes de terrain, ainsi que les actions de concertation et de mobilisation. Le social, l'économique, le culturel et l'environnemental apparaissent comme des dimensions qui s'entrecroisent et s'influencent mutuellement³. Le traitement des dossiers environnementaux se trouve lié de plus en plus au développement économique et social. Aussi la vision d'un « développement intégré » entend-elle dépasser la conception traditionnelle du développement strictement économique pour mieux considérer le milieu de vie et le bien-être des individus. Plutôt que d'être identifiée à un parti politique spécifique, elle est portée par des individus militant dans les divers partis. On trouve également cette vision chez certains conseillers municipaux sensibles aux revendications communautaires, à la protection de l'environnement et au développement culturel. Dépassant les frontières de la partisanerie politique, le développement intégré s'institue comme une réponse viable aux processus de globalisation et à leurs effets sur les réalités locales. Il témoigne de l'effort pour reconnaître le caractère transversal et global des problèmes d'exclusion, hors des espaces et des limites géographiques dans lesquels ont lieu les diverses interventions. Comme ces problèmes renvoient à un phénomène d'accroissement des disparités et des inégalités, l'adoption d'une politique de développement social doit aider à aborder de front les grands problèmes urbains qui minent la cohésion sociale à Trois-Rivières, et empêcher qu'on se limite aux problèmes des personnes appauvries et aux quartiers marginalisés.

Si l'élaboration des projets repose sur la participation des acteurs locaux, la mise en place des leviers d'action s'effectue en conformité avec les grandes orientations définies par les programmes gouvernementaux

3. « Par exemple, souligne un intervenant, la dimension culturelle prend, depuis les vingt-cinq dernières années, une importance toute particulière dans le cas de Trois-Rivières, si l'on pense à des événements comme le Festival international de la poésie, l'ouverture des musées, l'existence d'un orchestre symphonique et de différents groupes de petits chanteurs. »

qui financent les projets. Leur réalisation s'inscrit dans le cadre de référence ébauché par les politiques étatiques, dans l'objectif principal d'aider les collectivités exclues du modèle économique dominant à se reprendre en main. Le discours du développement local s'appuie sur une représentation solidaire de la société et une vision misant sur le partenariat, la concertation entre les ressources locales (entreprises, organisme communautaires, réseaux de services de proximité) et sur le décloisonnement des compétences sectorielles. Mais, comme celui sur la proximité et sur la gouvernance, ce discours se présente comme un horizon certes partagé, mais qui accorde peu d'importance au politique en tant que champ d'action spécifique, aux rapports de pouvoir, aux conflits entre les groupes et aux pressions structurelles de certains intérêts organisés, en particulier des grands intérêts économiques (voir Jouve, 2003).

Les acteurs locaux se voient investis des fonctions de veiller au bien-être de leur collectivité, de fixer les priorités, de concevoir des objectifs et de mettre en place les dispositifs susceptibles de les atteindre. Le développement local renvoie à des transactions de proximité en vue de l'utilisation efficiente et efficace des ressources locales, tant humaines que matérielles. La régulation politique locale présuppose un processus de démocratisation laissant à la société civile un rôle important dans l'élaboration des nouvelles règles du jeu et dans la mise sur pied d'une gouvernance susceptible de combler le vide créé par la perte de légitimité des institutions centralisées. La planification économique implique la participation des acteurs de l'économie marchande – les entreprises traditionnelles – et de l'économie communautaire – les entreprises d'économie sociale – dans l'ouverture et l'extension d'un « marché interne » local, alors que le réel sociologique s'intéresse aux systèmes d'action, aux processus de création institutionnelle, bref, aux mécanismes par lesquels les gens parviennent à reconstruire leurs identités individuelles et collectives, à s'identifier à leur communauté, à développer de nouveaux liens sociaux et à instituer une nouvelle solidarité communautaire.

La participation citoyenne, le maintien de la cohésion sociale et le renforcement des liens de solidarité sont les paramètres suivant lesquels on doit évaluer la portée des actions de développement intégré menées à Trois-Rivières. Ils en constituent les dimensions fondamentales dans leur double dimension individuelle et collective. Toutefois, dans l'analyse, il faut se demander qui participe à quoi. Cette question suggère qu'on ne peut poser la question de la participation citoyenne sans poser en même temps celle de l'accessibilité aux sphères d'activité sociales et aux ressources collectives matérielles et symboliques. Comme on ne peut poser la question de la participation sans poser celle de l'accessibilité à la liberté réelle ou de la capacité même de participer. Cette articulation entre les dimensions

instrumentales et les dimensions axiologiques a pour vertu de mettre en évidence que les actions ne se limitent pas aux seules questions de la pauvreté, de l'exclusion et des inégalités. Ces actions sont porteuses d'un projet de société cherchant activement à établir une bonne synergie entre le développement social et le développement économique. En effet, le sens du développement intégré ne saurait se restreindre à des actions de type strictement économique ; il est plutôt d'articuler ces actions avec des principes et des valeurs de justice sociale, de solidarité et de participation citoyenne⁴. Le développement local intégré s'impose alors comme le cadre transversal à la lumière duquel doit être évaluée toute action ou politique sectorielles de type économique, social, culturel ou environnemental, particulièrement en ce qui concerne le développement de l'emploi et l'accès aux logements sociaux⁵.

1.3. L'ÉCONOMIE SOCIALE

Les dynamiques de lutte contre la pauvreté à Trois Rivières se caractérisent aussi par le développement d'un tiers secteur entre le privé et le public, entre le marché et l'État. L'économie sociale qui représente le pivot de ce déplacement articule rentabilité sociale et rentabilité économique dans la lutte contre la pauvreté par l'insertion en emploi. Faisant plus généralement partie de l'économie communautaire, ces entreprises sociales facilitent le développement d'une nouvelle filière pour l'emploi et s'imposent comme une force dans le développement local (Comeau *et al.*, 2003).

Les entreprises d'économie sociale répertoriées offrent aux personnes des services de proximité pour répondre à des besoins que ni le marché ni l'État ne comblent, notamment dans les domaines de la santé, de l'insertion en emploi et de l'accès au revenu. Ces activités mobilisent une grande diversité de ressources, de logiques et de mondes (marchands et non marchands) dans la réalisation d'un projet commun (Enjolras, 1995). L'économie sociale apporte « une valeur sociale ajoutée » par une redynamisation des rapports entre l'État, le marché et la société, la création de liens sociaux et l'établissement d'un climat de confiance avec les acteurs locaux. Elle est « porteuse d'une culture qui lui est propre – une culture

-
4. Réseau des entreprises d'économie sociale de Trois-Rivières – REEST (2004). « Document de réflexion pour une politique de développement social à la Ville de Trois-Rivières », 30 juin, Trois-Rivières, REEST.
 5. ECOF-CDEC de Trois-Rivières (2004). « Document de réflexion pour une politique de développement social à la Ville de Trois-Rivières », juin, Trois-Rivières, ECOF-CDEC.

qui se fonde, entre autres, sur la solidarité entre les acteurs, sur l'organisation démocratique du travail ainsi que sur la participation de la communauté et des usagers », maintiennent Tremblay *et al.* On peut ainsi dire que les entreprises d'économie sociale ne constituent pas seulement une réponse à la crise du modèle traditionnel de développement ; elles sont en elles-mêmes porteuses d'une vision de société, d'un nouveau modèle de développement démocratique et solidaire où se marient les logiques marchandes, publiques et associatives.

L'économie sociale vit au rythme de la transformation et de l'innovation. Ce lien étroit entre les actions innovantes et les actions formatrices est d'abord politique avant d'être économique et stratégique. Il reflète les forces et la vitalité des instances de concertation et de partenariat observées à Trois-Rivières, mais surtout leur capacité de traduire les nouvelles idées en actions, parfois au prix d'une rupture avec les manières de faire habituelles. Comme la revalorisation des ressources endogènes se fait dans l'optique de réinsérer les individus, on joue à fond la carte de la proximité dans la transformation autant que dans l'innovation et la régulation des rapports de production. La capacité d'innover exige surtout de savoir combiner de manière constructive la gestion des ressources et celle des idées, d'instituer des logiques d'action efficaces parce qu'appropriées aux problèmes et aux besoins des populations desservies.

Les acteurs de l'économie sociale insistent sur l'importance de laisser les instances du milieu définir leurs propres besoins et identifier les secteurs d'activité et les axes de développement en fonction des réalités locales. Néanmoins, le type d'économie sociale que nous avons repéré sur le terrain vise plus la lutte contre la pauvreté et l'exclusion que la création de la richesse (Lévesque, 2005). Il reste que, comme les initiatives à dominante marchande et intéressées au développement économique, cette filière non marchande entend elle aussi produire ses propres revenus grâce à une bonne gouvernance. Ces initiatives de la société civile participent pleinement à la reconfiguration des modes de régulation et des systèmes de production de la société (Evers et Laville, 2004).

Considérée dans ses différentes dimensions, l'économie sociale est créatrice d'un espace d'innovation en matière de partenariat avec les ressources locales, de réinsertion en emploi de personnes peu ou pas qualifiées et de gestion participative et démocratique du développement économique. Elle met en évidence les dynamiques de la recomposition du modèle social québécois et de la transformation d'un État qui mise de plus en plus sur les ressources locales pour stimuler les rapports de solidarité en émergence et induire de nouvelles régulations dans le financement

et la production des services et des secteurs d'activité tels que le logement social, la santé et le bien-être de la population, et l'insertion sociale et professionnelle des individus.

Les regards croisés présentés dans cet ouvrage aident d'une part à explorer les différents niveaux d'intervention dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, d'autre part à situer la réflexion dans un cadre global. Ils permettent d'identifier les trois objectifs que vise la territorialisation des initiatives de lutte contre la pauvreté à Trois-Rivières. Le premier, d'ordre écologique, est de construire un environnement qui permet à l'individu de s'épanouir et de développer pleinement ses potentiels. Le deuxième, d'ordre économique et matériel, est de permettre à l'individu d'améliorer ses conditions de vie et de répondre à ses besoins essentiels en matière d'habillement, de logement, de soins de santé et de bien-être matériel et psychologique. Le dernier, d'ordre social, est d'instaurer des structures politiques et culturelles favorisant chez l'individu le développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté qui protège son identité, sa sécurité et son intégrité. Ces trois objectifs rejoignent autant les visées programmatiques des initiatives de lutte contre la pauvreté que le principe démocratique de redistribution sociale. De nature à la fois éthique et pragmatique, ils se complètent dans leur capacité d'activer le sens de la collectivité, d'assurer le bien-être individuel et de garantir la cohésion sociale. Robinson et Tinker (1998) y voient, en référence aux questions de développement durable, trois systèmes à maintenir constamment en interaction. Aucun d'entre eux ne peut être négligé sans courir le risque de compromettre le bien-être de l'individu.

2. LES STRUCTURES MÉDIATRICES NON ÉTATIQUES

Les initiatives territoriales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion articulent des logiques à la fois complémentaires et antagonistes : une logique d'action dans le sens du faire et de l'agir, une logique de redistribution axée sur la solidarité, une logique de développement économique communautaire, et une logique d'adaptation visant à refaire le tissu social et à renforcer la cohésion sociale. La territorialisation force non seulement la reconfiguration des acteurs, mais aussi des réarrangements institutionnels et fait émerger des sources nouvelles de légitimité se voulant plus participatives que représentatives. Elle génère de la concurrence entre des intérêts divergents porteurs de tensions, entre des visions du monde conflictuelles, tout en renforçant leur interdépendance.

Les structures médiatrices non étatiques sont les organismes, les associations ou les réseaux dont le propre est de mobiliser un ensemble de ressources de la communauté et de les articuler avec des apports externes pour susciter des projets de développement ou accompagner les processus individuels et collectifs visant la réalisation de tels projets (Ulysse et Lesemann, 2004, 2005 ; Ulysse *et al.*, 2003). En ce sens, elles représentent des espaces de relations dynamiques dans lesquels se croisent des acteurs et des réseaux d'acteurs. Au-delà des réseaux et de leurs connexions, c'est par leur capacité d'instituer ou de renforcer des liens entre les acteurs que les structures médiatrices constituent une forme de capital social fondé sur des relations de réciprocité et de confiance mutuelle entre les acteurs et entre les associations.

Les structures médiatrices non étatiques représentent alors un des piliers de la formation du lien communautaire et de la solidarité locale. Leur mission première est de faciliter le maillage des individus, des groupes, des organisations et des systèmes d'action. Elles réfèrent à un périmètre de solidarité plus restreint que celui du bien commun. Elles remplissent une fonction de médiation qui n'élimine ni les tensions, ni les contradictions, ni les conflits. Au contraire, les conflits et les désaccords doivent être appréhendés et compris dans la perspective de l'émergence et de la construction de nouveaux liens de sociabilité. C'est en effet le conflit et non le consensus qui offre le moyen de dynamiser les actions et de reconstruire le collectif (Callon *et al.*, 2001). Il importe surtout d'intégrer la reconceptualisation du conflit dans une approche de citoyenneté, ou dans une démocratie comprise comme un ensemble non seulement de symboles et de procédures formelles, mais aussi de réalités pratiques qui expriment l'articulation de mondes qui coexistent.

Les structures médiatrices non étatiques témoignent d'une « praxis collective » traversée autant par la concertation et la communication que par la confrontation et le conflit. Elles sont des construits sociaux, produits dans les interactions entre des acteurs porteurs de référentiels antagonistes, d'intérêts et de rationalités divergents (Muller, 1990). C'est bien pour cela que le territoire local apparaît comme un lieu de cohésion autant que de « déliaison », pour emprunter l'expression d'Autès (2000).

Les structures médiatrices font le travail de médiation grâce auquel les acteurs sociaux parviennent à se doter de nouvelles capacités d'agir individuellement et collectivement sur les problèmes auxquels ils font face. Elles apparaissent comme des réponses à la crise d'une époque où les grandes institutions collectives semblent en panne et incapables de satisfaire les demandes visant à refonder l'être-ensemble sur l'égalité de droit et la justice sociale. Elles cherchent à répondre à la rupture des liens sociaux en tissant des réseaux de solidarité ciblés et territorialisés.

Les structures médiatrices non étatiques se construisent dans un double arrimage, vertical par rapport à l'État et aux actions publiques, et horizontal par rapport aux organismes œuvrant dans divers secteurs d'activité ou poursuivant des actions transversales. Elles tentent de concilier les conditions et les possibilités du devenir collectif en établissant des liens forts entre intervention, entendue comme réalisation du travail sur le social, et programmation, entendue comme projection des résultats attendus du travail sur le social. Leur émergence et leur renforcement bénéficient de la volonté politique d'affirmer le rôle des collectivités locales en matière de développement économique et social. Le travail de médiation s'intègre ainsi dans un contexte de sens et de significations, d'articulation et de renforcement des liens sociaux de proximité entre différents types d'acteurs ou de réseaux sociaux.

Les structures médiatrices non étatiques s'instituent dans la double mission de répondre aux besoins des citoyens en situation de vulnérabilité et de combler les vides laissés ou créés par la crise de l'État-providence. Comme il importe de trouver un meilleur équilibre entre les systèmes régulés par le marché, les mécanismes publics et les dispositifs informels de solidarité, il est indéniable que ces lieux de mobilisation et de concertation contribuent au renforcement de la cohésion sociale et à celui des identités individuelles et collectives. Le travail d'insertion en emploi passe, en premier lieu, par un processus d'ancrage dans le quartier et le territoire ; il témoigne des efforts des acteurs du milieu de créer une nouvelle synergie entre le développement social et le développement économique. Ces structures médiatrices sont des mécanismes par lesquels on essaie de proposer et de construire un modèle de développement de rechange au « providentialisme » comme au néolibéralisme (Caillouette, 2001).

Les structures médiatrices aident à structurer les relations sans pour autant déterminer leur nature à l'avance (Coleman, 1988). La saisie de ces espaces relationnels apparaît nécessaire pour comprendre la complexité des initiatives de lutte contre la pauvreté. La multiplication des structures médiatrices impose de considérer les enjeux de la coordination de l'action publique à l'échelle locale. La concertation se présente comme un moyen pour les acteurs de gérer collectivement les complexités selon les principes de négociation, de délégation et de rapports au savoir (Papadopoulos, 1995). En ce sens, elle ne saurait être réduite à son côté officiel et institué, mais elle doit plutôt être envisagée comme un mode d'organisation qui exige des apprentissages collectifs, des ajustements et des agencements de positions, des compromis entre des visions et des finalités différentes. Enfin, c'est un espace où l'on crée des rapports de

force, de puissance citoyenne et civique. Et cette force s'étend, au-delà des espaces formels que contrôlent les institutions, à des espaces interstitiels mais non marginaux, pourrait-on dire.

3. LES PRINCIPES DES STRUCTURES MÉDIATRICES NON ÉTATIQUES

L'analyse des structures médiatrices non étatiques permet d'identifier de nombreux lieux où les gens se concertent, s'efforcent de se comprendre, d'articuler leurs actions et leurs visions. Les rencontres régulières des acteurs communautaires et des agents institutionnels sur le terrain de l'action contribuent à développer une compréhension partagée des défis, des priorités et des enjeux⁶. Aux yeux d'une des personnes interrogées, ces lieux sont une nécessité pour l'action ; ils permettent de sortir des vases clos et du travail en silo. Aussi, le développement territorial intégré vise-t-il non pas à ce qu'un organisme fasse tout en même temps, mais plutôt à ce qu'il inscrive ses actions dans une logique de concertation et de partenariat. Ces réflexions nous amènent à identifier les trois types d'enjeux et de défis sur lesquels peut se restructurer une réflexion stratégique sur la redistribution des rôles et des pouvoirs entre l'État, le marché et la société civile.

3.1. LA SOLIDARITÉ

Les structures médiatrices non étatiques impriment sur l'imaginaire collectif l'idée de solidarité, de réciprocité, de responsabilité sociale comme principes fondateurs du processus participatif permettant aux groupes défavorisés de se créer une identité de citoyen, de se sentir partie prenante d'une communauté et de s'engager dans la transformation de leurs conditions de vie. Elles font émerger les pratiques de solidarité collective comme des éléments essentiels d'un nouveau schème d'intelligibilité⁷ qui créent un champ de savoirs et de théorisation du social. L'approche solidaire s'intéresse plus aux sens, aux significations et aux valeurs sous l'égide

6. À titre d'exemple, le directeur et le directeur adjoint de la sécurité du revenu, ainsi que le directeur adjoint du Centre local d'emploi font partie du Comité de la revitalisation des premiers quartiers.

7. Selon Jean-Michel Berthelot (1990). *L'intelligence du social*, Paris, Presses universitaires de France, p. 23, le « schéma d'intelligibilité (schème explicatif) est une matrice d'opérations permettant d'inscrire un ensemble de faits dans un système d'intelligibilité, c'est-à-dire d'en rendre raison ou d'en fournir une explication (au sens non restrictif) ; un tel schème engendre un mode d'intelligibilité qui, pris à travers telle ou telle théorie constituée en modèle d'analyse d'un domaine donné, peut être appelé paradigme, plus précisément : paradigme analytique ».

desquelles se renouvellent les initiatives citoyennes qu'aux formes de négociation pilotées par les pouvoirs publics. La perspective de solidarité constitue une stratégie indispensable pour stimuler les actions de base et permettre à la communauté de se développer.

On voit apparaître parmi les acteurs engagés dans les structures médiatrices une « communauté de discours » forgée sur la nécessité de répondre aux mutations sociales politiques, économiques et culturelles provoquées par la mondialisation.

3.2. LA PARTICIPATION

La démarche participative occupe une place centrale dans la conception et la mise en place des initiatives locales de lutte contre la pauvreté. Elle sert autant à qualifier les spécificités locales qu'à identifier et définir les besoins et les priorités. Le principe de participation sous-entend un processus d'appropriation des politiques et des mesures à l'échelle locale. Il ouvre de nouvelles perspectives d'action et veille au renforcement des capacités citoyennes. Ces initiatives désavouent la philosophie du « moins d'État » et du « tout marché ». Ne voulant revenir ni au plein régime de l'État bureaucratique ni à la totale remarkandisation des rapports sociaux, les stratégies locales prônent un meilleur équilibre entre l'État et le marché et la société civile à l'échelle locale.

L'un des apports des initiatives locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion est justement d'être en rupture avec l'approche purement technocratique et d'avoir élargi le rôle des acteurs non étatiques dans le processus d'élaboration des cadres de l'agir public et de la mise en œuvre des politiques. La démarche participative est à la fois une innovation et une réponse visant à combler le vide laissé par l'État dans certains domaines publics. La place accordée à la société civile et le renvoi à l'échelle locale témoignent, d'une part, des limites des interventions étatiques standardisées, d'autre part, des limites de l'efficacité des seules forces du marché. Aussi la participation, en tant qu'appropriation d'un processus complexe, n'a-t-elle de sens que si elle contribue à démocratiser le social, à renforcer les capacités citoyennes et à renouveler le rôle des institutions. Comme l'enjeu est de restaurer l'équilibre entre la responsabilité individuelle et la responsabilité collective, la lutte contre la pauvreté se trouve érigée en enjeu démocratique.

Les initiatives locales ne sont pas pour autant dénuées d'ambiguïtés, d'incohérences et de contradictions dans la définition des politiques et des dynamiques de leur mise en œuvre. Les critiques veulent qu'elles conduisent à la dépolitisation de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion,

tout en introduisant des normes plus restrictives d'équité et de justice sociale. Doit-on croire que les initiatives locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion confirment dans le contexte actuel de restructuration de l'État la remise en question de ce qui était déjà acquis comme droits sociaux et économiques? Une réponse affirmative à cette question entraînerait des implications majeures en matière de réformes institutionnelles, de redéfinition de l'espace démocratique et de reconceptualisation de la citoyenneté. L'asymétrie entre les acteurs – institutionnels ou sociaux – compromettrait cette démarche « par le bas » et fragiliserait le principe d'horizontalité sur lequel repose tout l'édifice de la participation.

Force est de constater qu'au-delà d'un certain consensus persistent des voix dissidentes et des zones de discordance que n'éliminera pas la simple référence au partenariat, à la concertation et à la gouvernance. La participation des différents types d'acteurs au dialogue social ouvre de nouveaux espaces de délibération publique, mais les formes et les dynamiques dépendront largement de la capacité des forces sociales en présence. Mobilisation, appropriation, *empowerment*, participation constituent les piliers d'un impératif d'engagement des acteurs cherchant à changer les situations à l'échelle locale. Ces principes sont porteurs de projets, mais leur traduction en actions concrètes suscite différentes interrogations, dans la mesure où le champ reste mal balisé et l'issue de certains de ces projets, encore incertaine. Bien souvent, les groupes qui doivent négocier ont des ressources très inégales et entretiennent des relations de pouvoir asymétriques.

3.3. L'ÉTHIQUE D'ÉMANCIPATION

Les structures médiatrices tentent de réconcilier les principes et les pratiques d'une approche participative et qualitative au-delà des programmes, des mesures et des ressources disponibles. Elles s'appuient sur une éthique d'émancipation du citoyen et sur le principe de la formation des individus à la citoyenneté.

La pédagogie de l'émancipation déborde les cadres des projets d'intervention en plaçant en constantes interactions les structures sociales, politiques et économiques qui modulent le quotidien du citoyen. La question cruciale reste de savoir comment ne pas réduire la citoyenneté à la seule capacité d'exercer des pressions sur la formulation et l'élaboration des politiques publiques qui les concernent, au détriment d'une réelle participation à la vie démocratique de la société. Comment faire en sorte que les « pauvres » ne disposent pas seulement d'une « citoyenneté sectorielle » (Duchenne et Muller, 2003) qui les rattache à des politiques sociales spécifiques?

Les acteurs des structures médiatrices non étatiques visent d'abord à permettre aux personnes vivant dans la pauvreté de se reconstituer comme sujets porteurs de leur historicité capables de participer de la délibération publique (Lamoureux, 1999, 2004). Les structures médiatrices non étatiques se développent dans la foulée de l'idée qu'un « autre monde est possible », un monde axé sur la participation et la reconnaissance d'une démocratie multipolaire qui permette de fortifier les rapports sociaux transversaux par la coopération, la solidarité et le partenariat, dans une perspective de réconciliation entre l'individu et la société, entre l'être et l'être-ensemble. Il s'agit de se réapproprier une réalité sociopolitique fragmentée et en crise, en instituant des logiques d'action visant d'abord et avant tout l'émancipation de chaque personne. La cohésion sociale, qui n'est jamais donnée mais toujours créée, nécessite d'être constamment restaurée au-delà des béances et des conflits qui la fragilisent.

7

**ENTRE L'ÉTAT, LE MARCHÉ
ET LA SOCIÉTÉ CIVILE**

Le dynamisme local observé à Trois-Rivières se traduit par une hétérogénéité de pratiques sociales qui se remodèlent et se reconfigurent au fur et à mesure que se posent les problèmes et se recomposent les alliances. On peut en dégager plusieurs grandes lignes de force. Premièrement, le dynamisme local atteste du fait que, depuis les années 1990, nous assistons à une reconfiguration des rapports entre l'État, le marché et la société civile, en même temps qu'à une extension de la sphère publique au-delà de la sphère étatique. Les structures médiatrices se sont développées comme d'importants vecteurs d'intégration de la vie en société destinés à répondre aux besoins des citoyens en situation de vulnérabilité aussi bien qu'à combler les vides laissés ou créés par la crise de l'État-providence. Nombre de ces structures médiatrices sont financées par les ressources publiques pour réfléchir et intervenir sur des problèmes d'ordre collectif (chômage, pauvreté, exclusion, décrochage scolaire) et offrir des services de qualité dans les domaines de la santé physique et mentale, de l'éducation, du logement, de l'emploi, des loisirs et de la culture. La naissance de ces diverses structures correspond à une période de récession économique, de désindustrialisation et de crise généralisée. Plusieurs groupes ont fait leur apparition pour assurer des services aux populations locales qui faisaient face à des problèmes de pauvreté et de chômage. Le rapport entre l'État et la société civile a été repensé, remodelé et recontextualisé, même si les revendications restent majoritairement centrées sur la demande de services de qualité et de démocratisation du social (Bélanger et Lévesque, 1992).

Deuxièmement, étroitement associée au discours de la proximité, l'action locale et territoriale se présente comme un cadre de réaménagements institutionnels dont le principal ressort est de rapprocher la

décision publique des lieux d'émergence des besoins. Elle se construit sur la présomption que les actions conçues à l'échelle locale sont d'une plus grande efficacité que celles proposées par le centre : moins de bureaucratie et de procédures, meilleure connaissance des problèmes sociaux, importance accrue de resensibiliser les individus aux caractéristiques de leur milieu de vie. En ce sens, la connaissance et le savoir endogènes se trouvent au cœur de l'action territoriale sur la pauvreté et de l'idée de proximité.

Troisièmement, l'action locale et territoriale particularise les problèmes de pauvreté et fragmente les mécanismes d'intervention et les logiques institutionnelles que l'État-providence avait instaurés pour y répondre. Dans un contexte où l'État dispose de moins en moins de la capacité fiscale et budgétaire pour satisfaire les demandes sociales, les décisions d'intervenir sont de plus en plus hybrides, car elles sont le fruit d'un compromis entre les acteurs privés, publics et associatifs. L'hybridation marque le passage de la culture publique du faire à la culture du faire-faire (Berthet et Cuntigh, 2004). L'individu passe du statut de « bénéficiaire » ou d'« usager », à celui de « coproducteur » des politiques publiques. Ce nouveau cadre suscite de nouvelles pratiques qui tendent à reconfigurer l'action publique suivant une logique d'externalisation et de sous-traitance.

Quatrièmement, les initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion ne sauraient se limiter à leur seule dimension matérielle, économique et financière, qui les lie au manque de revenu suffisant pour satisfaire des besoins de base : conditions de logement décentes, saine alimentation, habillement convenable, accès aux loisirs et à la culture. La pauvreté étant en elle-même un facteur d'exclusion, les gens vivant en situation de pauvreté sont relativement absents des forums de discussion publique, de participation sociale et de délibération collective. La pauvreté se produit et se perpétue au croisement des inégalités de droit et d'accès aux ressources ; elle constitue une violation des créances de la citoyenneté et des exigences de la justice sociale. Lutter contre la pauvreté et l'exclusion passe alors par un travail d'apprentissage social engageant les individus dans la redécouverte de leur citoyenneté.

Cinquièmement, tant dans leur conception que dans leur contenu et leur mise en application, les sphères d'intervention se veulent multiples et complexes. La gestion territorialisée de la pauvreté a suscité la transformation globale des rapports entre l'État, le marché et la société civile, ainsi qu'une importante modification de leurs rôles respectifs. Ces mutations sont directement associées aux pressions néolibérales pour réduire le rôle

de l'État dans ses fonctions « providentielles » et à l'explosion des demandes sociales exigeant des interventions spécifiques. Cerner la mise en application des dispositifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans une perspective territoriale peut s'avérer un exercice difficile et complexe, vu la variété des modes d'organisation, des visions, des représentations et des philosophies sociales. Les enjeux liés à la territorialisation ne sont pas seulement l'action, mais aussi la connaissance et l'apprentissage collectif. Pour le dire à la suite de P. Hall (1993), les idées et les apprentissages sociaux jouent un rôle crucial dans les processus de changement aussi bien que dans la reterritorialisation des politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté. Comme la pauvreté se présente de manière diffuse et difficile à circonscrire, le cadre d'intervention doit être conceptualisé comme un espace d'« interconnaissance » (Martucelli, 2005), ce qui permet de comprendre, d'interpréter et de bien caractériser les initiatives. Cela fait également du local l'échelle particulièrement propice à l'intégration des politiques et des mesures. Car la référence à l'espace et non à un groupe dépasse les logiques sectorielles pour induire la nécessité de produire des analyses globales et cohérentes allant au-delà du cloisonnement institutionnel.

Sixièmement, les structures médiatrices non étatiques ne sauraient perdre de vue que la pauvreté et l'exclusion sont souvent le produit de rapports de pouvoir asymétriques transcendant les frontières du territoire local. La territorialisation ne peut se limiter à l'analyse du seul jeu des acteurs, de leur stratégie, de leurs interactions (Reigner, 2006), sans considérer les multiples réarrangements institutionnels auxquels elle aboutit. La recomposition des rapports entre l'État, le marché et la société civile ouvre le champ de la production et de l'application de la politique publique en matière de lutte contre la pauvreté à des protagonistes autres que les grands acteurs politiques et gouvernementaux (de Maillard, 2002, p. 54). Néanmoins, l'intégration ne se fait pas sans ambiguïtés ni contradictions. D'une part, elle soumet les organismes à une logique de contractualisation, elle leur impose des contraintes supplémentaires dans leur mode de fonctionnement interne, ce qui entraîne un processus de professionnalisation rendant nécessaire la maîtrise d'un savoir-faire technique dans la conduite des actions. Cette manière de procéder reflète néanmoins un idéal type de démocratie voulant que : 1) la solidarité représente une valeur fondamentale de la société québécoise ; 2) la concertation soit le mécanisme principal par lequel les grands objectifs sociaux sont déterminés et poursuivis ; 3) l'État s'implique activement dans la promotion économique et le développement d'un système faisant une grande place au développement économique communautaire, au mouvement coopératif, à

l'économie sociale et à l'investissement syndical. La compréhension de ces trois aspects a certes évolué au cours du temps, mais ceux-ci continuent d'être à la base d'un système fondé sur la coopération et le partenariat entre les différentes forces de la société, d'une manière d'être propre à une société ayant développé un modèle comblant ses besoins historiques et ses aspirations identitaires.

1. LE RÔLE DE L'ÉTAT DEMEURE, MAIS SE TRANSFORME

La lutte contre la pauvreté prend forme à travers des réformes de lois, de politiques, de programmes et de mesures. Cet arsenal juridico-administratif table directement sur les réorientations de l'État tout en réaffirmant la légitimité de son rôle administratif et de son pouvoir de régulation. D'une part, plusieurs interventions ayant lieu dans le champ politique visent à créer des conditions institutionnelles favorables au développement économique et social des territoires et communautés locales. D'autre part, toutes les structures médiatrices non étatiques présentées ici s'inscrivent dans des réseaux ou des constellations de réseaux articulant le privé, le public, le communautaire et l'associatif. Ces réseaux locaux se construisent sous la poussée des demandes sociales et ne prennent forme que par la volonté des acteurs de se donner les moyens de revendiquer des changements, de défendre des acquis, de se protéger contre certains risques ou encore de résister aux contraintes. Il ne s'agit pas de renoncer aux régulations, mais d'en inventer des formes plus équitables, plus adaptées et plus efficaces, garantes des droits, des valeurs et des libertés. Il s'agit d'instituer de nouvelles formes de dialogue entre le citoyen et les institutions, d'étendre la sphère des débats publics et, finalement, de générer des formes non conventionnelles de participation citoyenne. L'intégration et les échanges s'effectuent par des initiatives civiques et l'établissement de liens sociopolitiques basés sur la solidarité et la coopération. La lutte contre la pauvreté resitue les acteurs et leurs actions au cœur d'un jeu complexe de rapports matériels, symboliques et idéologiques.

Si l'État agit en partenariat avec les associations et les groupes de base, il fixe toutefois les objectifs, définit les rôles et les conditions pour l'appropriation des ressources. Dans ce sens, une certaine dépendance des acteurs locaux face à l'État demeure, leur autonomie n'est que relative, puisqu'elle est régulée. L'État continue de jouer un rôle central dans la construction des réalités locales, dans l'institutionnalisation du partenariat et dans la reconfiguration des acteurs sociaux (Di Gaetano et de Klemanski, 1999). Il continue de jouer un rôle central dans la structuration

du dialogue et de l'échange dans l'agir public. Contrairement à plusieurs thèses, le rôle de l'État ne s'estompe pas. Il se reconstitue, se transforme et se recompose dans ses rapports avec le marché et avec la société civile.

Cette reconfiguration correspond à ce que Giddens (1998) appelle un « État-providence positif » (*positive Welfare State*) qui consiste, certes, à maintenir un filet de protection sociale étendu dans la couverture des risques sociaux, mais surtout à réarticuler droits et responsabilités des citoyens, à investir dans la prévention et la préparation des individus à affronter les risques sociaux, plutôt que dans la réparation et la protection (Jenson, 2004). L'intervention de l'État vise à faciliter l'autonomie plutôt qu'à lutter contre la dépendance, à promouvoir la santé plutôt qu'à soigner les maladies, à garantir l'éducation tout le long de la vie plutôt qu'à lutter contre l'ignorance, à développer l'esprit d'initiative plutôt qu'à gérer l'inactivité. Cette idée de « l'État garant » (Giddens, 1998) se développe au-delà des positions idéologiques droite/gauche. Elle suppose un État qui serait en mesure d'établir un juste équilibre entre les trois modalités de répartition définies par Gautié (2003) : la répartition économique comme rétribution du travail, la répartition sociale comme redistribution sociale institutionnalisée et la répartition domestique comme transfert interpersonnel ou manifestation de la solidarité familiale.

2. LA NOUVELLE GOUVERNANCE

La restructuration des rapports entre l'État, le marché et la société se présente aussi comme de « la nouvelle gouvernance » (Lévesque, 2005). Cette notion de « nouvelle gouvernance » s'est développée à la fois comme une perspective analytique et comme un concept permettant de cartographier et d'évaluer les changements complexes survenus au sein du système économique, politique et social. Elle permet de croiser de manière éclairante les transformations des structures et celles des processus (Grimmeisen, 2005), particulièrement en ce qui concerne les dynamiques de restructuration de l'« État social » (Daly, 2003).

Historiquement, la gouvernance renvoyait à l'exercice des responsabilités publiques par une autorité légitime investie du pouvoir de gérer les relations avec les autres types de pouvoir environnants ; elle était assimilée à l'action de gouverner (Laïdi, 2004). Daly (2003) y voit aujourd'hui un concept contemporain hérité des sciences politiques et de l'administration, dont la popularité témoigne surtout des transformations des

politiques sociales ainsi que des mutations de l'État-providence¹. L'essor de la gouvernance indique « le déplacement du centre de gravité du politique de l'État vers une pluralité d'acteurs, et la transformation qui en découle des conditions de la production de légitimité [...]. La gouvernance exprime l'entrée du politique dans une ère où il tire sa force de sa capacité à composer plutôt que de celle de s'imposer » (Laïdi, 2004, p. 25-26).

Cette position rejoint celle de Lévesque (2005) sur la nouvelle gouvernance, notamment en ce qui concerne les transformations des interventions de l'État dans le domaine social et économique. La nouvelle gouvernance se ressource à un processus participatif habitant l'individu à prendre le contrôle des espaces démocratiques à travers lesquels il parvient à exprimer ses demandes sociales et à trouver des voies négociées pour revendiquer et faire valoir ses droits. Ces mutations sociopolitiques, qui imposent de repenser le cadre institutionnel, sont redevables de plusieurs facteurs : d'abord, les crises économiques des années 1980 et 1990 n'ont pas seulement provoqué des réformes sociales et administratives en profondeur, elles ont affecté les structures de l'État au point de forcer celui-ci à partager des responsabilités qu'il ne peut plus assumer seul ; ensuite, les changements structurels observés dans le marché du travail, notamment la précarisation de l'emploi et l'approfondissement des inégalités socioéconomiques, entraînent des revendications qui s'étendent au respect et à la jouissance des droits fondamentaux ; enfin, la légitimité sociale des organisations communautaires et associatives n'a cessé de croître,

-
1. C'est surtout avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral en 2003 que la gouvernance vient occuper une place centrale dans le discours public québécois, au détriment du partenariat et de la concertation. Dans un discours présenté à l'Assemblée nationale au tout début de son mandat, le 14 juin 2003, le premier ministre Charest énonce quatre grands principes de gestion : a) recentrer l'État sur ses missions essentielles qui sont la santé, le savoir, la prospérité et la sécurité ; b) donner plus de services avec moins de structures : l'État doit être considéré comme un instrument au service de ses citoyens, capable de favoriser leur initiative individuelle et leur responsabilisation ; c) assurer la transparence et l'efficacité ; d) promouvoir la décentralisation, le partenariat et l'imputabilité, c'est-à-dire ouvrir l'État aux partenariats avec les municipalités, les organismes communautaires et les entreprises privées. En outre, de multiples réformes touchant de manière fondamentale les champs d'action de l'État sont suivies par l'adoption, en avril 2006, de l'énoncé politique intitulé *Moderniser la gouvernance des sociétés d'État*. Si cette nouvelle politique s'inscrit dans le processus de la « réingénierie de l'État » et de « la modernisation de l'administration publique », elle indique (surtout) la volonté de rompre avec le modèle d'État issu de la Révolution tranquille. Plusieurs auteurs critiquent cette philosophie de la « réingénierie de l'État » et de « la modernisation » de l'administration publique. Citons, entre autres, G. Boismenu, P. Dufour et D. St-Martin (2004). *Ambitions libérales et écueils politiques. Réalisations et promesses du gouvernement Charest*, Paris, Athéna ; Christian Rouillard, Éric Montpetit, Isabelle Fortier et Alain G. Gagnon (2004). *La réingénierie de l'État. Vers un appauvrissement de la gouvernance québécoise*, Québec, Les Presses de l'Université Laval. Quant au partenariat public-privé, il faut lire Dorval Brunelle (dir.) (2005). *Main basse sur l'État. Le partenariat public-privé au Québec et en Amérique du Nord*, Montréal, Fides, coll. « Points chauds ».

stimulée par l'affaiblissement des dispositifs traditionnels de construction du lien social qu'a entraîné le développement de l'individualité. La grande hétérogénéité des acteurs annonce un contexte d'intervention multiforme témoignant de l'implication dans la sphère publique d'organismes de la société civile disposant déjà d'une forte capacité de mobilisation.

La nouvelle gouvernance rend de plus en plus poreuses les frontières entre l'État, le marché et la société civile, dans la mesure où ces trois piliers de la construction sociétale se trouvent constamment en interaction et développent de multiples interdépendances. La société civile, qui est ici considérée comme un espace de liberté et d'engagement citoyen, est peuplée d'associations volontaires donnant une matérialité aux aspirations collectives à la participation et à la démocratisation (Vaillancourt et Laville, 1998). L'économie ne se définit pas non plus « exclusivement en des termes marchands, puisqu'elle fait appel également au non-marchand et au non-monnaire » (Lévesque, 2005, p. 12). Comme l'égalité devient une notion presque inopérante dans le discours public, les interventions de l'État évoquent surtout la solidarité et l'équité. Le ciblage des interventions se substitue à l'universalité des principes. Les allocations de l'aide sociale et de l'assurance-emploi se trouvent étroitement liées à l'obligation de l'individu de chercher à se réinsérer en emploi. Les politiques et les programmes insistent sur l'activation des mesures passives plutôt que sur l'assistance, sur les investissements sociaux plutôt que sur des dépenses sociales pour réparer des torts et des inégalités (Noël, 1996; Giddens, 1998). L'État ne se désengage pas, il devient plutôt « co-intervenant » (Lévesque, 2005, p. 39), en ce sens qu'il travaille avec d'autres acteurs pour mieux répondre aux nouveaux besoins sociaux et économiques en matière de conditions de vie et de travail du citoyen. Dans le domaine économique, « l'État-providence renouvelé » adhère au paradigme de « l'économie plurielle » ou de « l'économie mixte » ; il prône la mise en synergie des acteurs de l'économie marchande, du secteur privé et de l'économie sociale.

Le nouveau paradigme de la gouvernance et de la régulation fait beaucoup de place à l'engagement citoyen. Les nouveaux objectifs se veulent à la fois politiques dans le sens de l'élargissement et de l'approfondissement de la démocratie, éthiques dans le sens de repères pour les partenaires et épistémiques dans le sens de connaissances nécessaires à l'action. La nouvelle gouvernance marque la rupture avec le paradigme binaire État/marché sur lequel s'appuyait le modèle providentialiste établi dans les années d'après-guerre alors qu'on vivait une situation de plein emploi, et avec les grands compromis sociaux auxquels le patronat et les syndicats étaient parvenus par l'entremise de conventions collectives et de politiques sociales à portée universelle (Lévesque, 2005).

Sur un autre plan, la nouvelle gouvernance réfère largement aux nouvelles manières de coordonner les activités de l'État par des réseaux de partenariat et des forums délibératifs (Brochel et Brochel, 1998). L'État pas plus que le marché et la société civile ne sont des espaces circonscrits et des réalités bien définies. Ce sont plutôt des termes génériques qui regroupent un large éventail de réseaux et de filières; ils sont traversés par une multiplicité de courants idéologiques qui se confrontent, animés par une diversité de logiques et de principes en constante interaction et, finalement, caractérisés par une vaste hétérogénéité de pratiques sociales et culturelles qui se fécondent mutuellement.

L'autre intérêt des travaux axés sur la gouvernance est de lier les dynamiques des mutations de l'État à celles des transformations de l'économie et aux processus de revalorisation des ressources endogènes des communautés locales. L'idée de la nouvelle gouvernance peut ainsi être abordée soit comme un concept dans le sens d'un discours et d'une idéologie, soit comme un cadre d'analyse portant sur les transformations de l'action publique (Daly, 2003). Elle facilite le va-et-vient entre les échelles locale, régionale, nationale et transnationale; elle aide à appréhender le rôle de l'État, de la société civile et du marché, à cerner le positionnement des acteurs et leurs intérêts et, finalement, à expliciter le cadre d'orientation et le contexte de mise en application des politiques publiques, notamment en ce qui concerne les politiques de lutte contre la pauvreté et le rôle des collectivités locales dans le développement territorial.

Toutefois, même si la réflexion théorique sur la nouvelle gouvernance nous apparaît fructueuse pour penser le processus de reconfiguration des stratégies d'acteurs dans la lutte contre la pauvreté à Trois-Rivières, nous y voyons certaines limites. Ainsi, la plupart des auteurs choisissent comme point de départ l'État et la nature des interactions que celui-ci entretient avec son environnement. Ils procèdent comme si les acteurs sociaux n'avaient d'autre choix que de suivre les directives gouvernementales, se trouvant paradoxalement à évacuer ainsi d'autres façons de faire moins codifiées que celle sous-jacente à la politique gouvernementale, mais ne faisant pas moins partie intégrante des nouvelles conceptions des relations entre le public et le privé, entre l'individu et la société. Le discours de la gouvernance paraît en ce sens surplomber les réalités sociales et contextuelles; il semble s'adresser surtout aux grands acteurs sociaux, économiques, politiques et institutionnels; il paraît abstrait et normatif parce qu'il n'a pas de réels ancrages dans les champs d'intervention. Or, que ce soit dans la politique de reconnaissance de l'action communautaire ou dans la loi 112, les initiatives québécoises de lutte contre la pauvreté adoptent un discours célébrant les capacités créatrices des communautés locales et des organismes de la société civile. La participation de cette

dernière à la gestion de la chose publique est revendiquée et surtout légitimée dans le désir de rendre les citoyens plus responsables. Elle est conçue comme impérative pour assurer une meilleure efficacité des politiques publiques, notamment dans la prise en charge des réalités locales et spécifiques (Helly, 2002).

Nombre d'organismes communautaires, de groupes de femmes, d'entreprises à but non lucratif et d'entreprises d'économie sociale se mobilisent pour assurer des « services de qualité » à des populations démunies et exclus. Dans le contexte actuel de « partenariat » entre l'État et la société civile, il est de plus en plus demandé aux organisations de base de jouer un rôle central dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté. Ce processus de coproduction accentue toutefois la tension entre deux registres fondateurs de l'engagement social : la logique de l'action et la logique de la régulation, selon qu'on s'attache à redéfinir les relations avec les individus et les groupes marginalisés ou à être reconnu comme interlocuteur valable et légitime dans l'élaboration des politiques publiques.

3. L'ANALYSE MULTISCALEAIRE

La multiplicité de formes que prennent ces espaces brouille les repères traditionnels. De nature transversale, ces espaces offrent un cadre de lecture des initiatives québécoises de lutte contre la pauvreté : celles-ci s'inscrivent dans des relations d'échange entre le local et le global. Pour les comprendre, il faut donc prendre en compte les échelles d'action et d'intervention (Merlee, 2002). C'est ce que permet une analyse multiscaleaire, capable de rendre compte de la diversité des modalités d'action, des enjeux, des mécanismes de légitimation, de procéder à des lectures transversales intégrées aptes à prendre en considération l'éventail des initiatives soutenues par les divers paliers de gouvernement en collaboration avec des acteurs locaux. Une telle analyse s'avère pertinente dans la mesure où elle permet la saisie des processus de changement qui affectent l'action sur la pauvreté et l'exclusion, ainsi que les dynamiques de l'inscription territoriale des diverses formes d'intervention. Elle peut être pertinente sur quatre plans : *a*) les dynamiques d'émergence et les situations d'intervention ; *b*) l'identification des facteurs ; *c*) le jeu des acteurs, les stratégies et les logiques ; *d*) l'évaluation des impacts. L'analyse multiscaleaire permet, selon l'aspect considéré, de cerner les nuances, les chevauchements, les tensions, les contradictions et les paradoxes. En effet, outre son rôle de milieu de production de cohésion sociale, le territoire est aussi un espace de régulation et de normativité.

L'analyse multiscalaire ne se limite pas à faire ressortir le jeu des différents acteurs; elle facilite une analyse intersectorielle des différentes réalités sociales, politiques, économiques, culturelles et identitaires. L'espace local n'est plus perçu comme un simple réceptacle pour la mise en œuvre des politiques; il est peuplé d'acteurs ayant leur propre programme, leurs propres logiques. La détermination des priorités renvoie à un ensemble de liens ou d'articulations qui contredisent l'image de l'éclatement et de la fragmentation du cadre d'action, tant public que social. L'État y joue certes le rôle d'incitateur en assurant la majeure partie des coûts liés à la création et au fonctionnement des structures et en proposant une redistribution des rôles et une redéfinition de ses rapports avec le marché et la société civile. C'est bien pour cette raison qu'il faut s'assurer que les interrogations sur le local n'évacuent pas les rapports de pouvoir, les conflits ni les intérêts en compétition. Car c'est dans les luttes sociales que les territoires locaux se construisent comme des lieux de solidarité, de gestion et d'intervention sur la pauvreté, alors que les nouveaux mécanismes d'arbitrage et les réarrangements institutionnels forment un ensemble d'ajustements visant à concilier des intérêts divergents.

4. L'APPROCHE DES ARTICULATIONS

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion est construite comme un projet légitimant un modèle de concertation entre la gestion étatique et le développement social de la communauté territoriale de Trois-Rivières. Tout en donnant lieu à l'élargissement du champ de la participation démocratique et citoyenne, elle légitime la participation des acteurs communautaires aux processus de prise de décision et de planification, donc à la démocratisation de l'espace public en introduisant une diversité d'acteurs dans les processus et en rendant les mécanismes de décisions polycentriques (Leresche, 2001). De nouveaux modes de coordination se mettent ainsi en place pour mieux gérer les complexités et les transformations qui donnent lieu à l'élaboration et à la production des politiques publiques, tout en replaçant les enjeux de la lutte contre la pauvreté dans des contextes réels d'action.

Penser ces actions en tant qu'articulations, c'est moins tenter de faire disparaître les tensions et les contradictions que vouloir les rendre créatrices d'initiatives et de solutions, en associant des partenaires qui en portent des dimensions différentes (sociale, économique, culturelle, environnementale) dans une perspective d'action concertée. Penser les articulations, c'est non seulement favoriser la participation aux prises de décision et aux débats, mais surtout faire en sorte que les manières d'intervenir se

complètement, s'engagent dans un dialogue constant. C'est mettre chaque acteur dans la situation de bénéficier des retombées matérielles et symboliques, en même temps que d'en partager les risques et les inconvénients. L'idée n'est pas seulement de maximiser les avantages, mais bien de faire en sorte que les initiatives atteignent leurs objectifs, en se basant sur une analyse et un diagnostic pluriels mais circonscrits des problèmes.

La notion des articulations se combine et se renforce avec celle d'intégration proposée par Shnurr (1998), qui permet de détecter les mécanismes de conciliation entre les impératifs sociaux, politiques et culturels (Robinson et Tinker, 1998). L'idée d'intégration implique, sur le plan politique, de déterminer les modes de gestion, de faire ressortir la diversité des options, des compromis et des cadres institutionnels. Pour le dire comme Bernard et Armstrong (1998), l'élaboration d'une vision intégrée « vise à mieux appréhender l'étendue des changements qui se produisent et à mettre en place des mécanismes plus démocratiques d'examen des problèmes et d'établissement de consensus ». Il importe avant tout de mettre en pratique des valeurs supportant les objectifs et les cadres d'interprétation afin que les nombreux acteurs impliqués puissent concevoir une succession ininterrompue de solutions plus précises et coordonner leurs actions. L'idée d'intégration vient alors renforcer la perspective des articulations et l'effort de repérer les interconnexions multiples entre actions sociales et actions politiques. Cette double perspective aidera non seulement à cerner la multiplicité des choix et des processus décisionnels, mais aussi à définir les outils d'intervention et les formes de présence (engagement, adaptation et résistance) qu'adoptent les catégories d'acteurs impliqués aux différentes échelles.

L'attention portée aux articulations permet de jeter un regard plus raffiné sur les réalités des stratégies de lutte que ne l'autorise l'approche technocratique surplombante de la gouvernance, du partenariat ou de la concertation. L'État reconnaît l'importance des réseaux de partenaires, prend en compte leurs modalités de fonctionnement et intègre les propositions qui en émanent dans une logique de dialogue et de concertation. En ce sens, il y a bel et bien eu un gain démocratique, un pas dans la direction d'une société plus active et réflexive (Lesemann, 2001, p. 40-43). L'action publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion relève de plus en plus de configurations complexes d'enjeux et d'acteurs multiples sur des territoires spécifiques qui interdisent des modes de gestion trop standardisés et imposent au contraire des approches négociées. Comme les institutions étatiques n'ont plus le monopole de la définition ni de la négociation des objectifs collectifs, le défi est de savoir comment procéder avec des acteurs aux statuts et intérêts différents, et qui œuvrent sur des territoires d'action hétérogènes.

La dimension relationnelle n'équivaut pas alors à la dilution du rôle de l'État dans un ensemble de partenariats, mais plutôt à la nécessité de la participation des acteurs de la société civile aux prises de décision publique. C'est par leur inscription dans des schèmes de politique publique et leur capacité d'apporter des réponses à des problèmes collectifs tels que le chômage, la pauvreté, l'exclusion, les inégalités et la violence que les structures médiatrices non étatiques sont en mesure de s'imposer comme des analyseurs des interactions entre les acteurs civiques et les acteurs gouvernementaux et comme de nouvelles dynamiques de mise en œuvre de l'action publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

L'approche des articulations tend à dépasser certains clivages pour prendre en compte les dynamiques, les processus et les liens d'interdépendance, tout en intégrant la multiplicité des types de compréhension et d'intervention. Cette approche dynamique permet de croiser les réalités locales avec des données de portée nationale et internationale, donc globale. Elle permet donc à l'analyse de circuler à des échelles différentes. Renforcée par l'approche multiscale, l'approche des articulations se construit au croisement de différentes logiques et prend en compte la reconfiguration des relations de pouvoir. Elle présuppose un mode de catégorisation et d'appropriation de l'action intégrée dans un cadre global de redistribution des rôles entre les acteurs étatiques, privés, communautaires et associatifs.

Cette approche renvoie à une représentation phénoménologique voulant que les initiatives locales de lutte contre la pauvreté se développent dans l'action. Plus qu'un espace physique défini, elles deviennent un « lieu de sens » et de mise en sens des rapports sociaux qui témoigne de la tentative de reconnecter le politique au quotidien du citoyen. L'approche des articulations, comme celles des structures médiatrices, interpelle la capacité des acteurs à se projeter en dehors de la communauté locale, à s'incorporer à un processus global de transformation de la société et à contribuer à la mise en place d'une culture politique axée sur la démocratie participative. Il importe d'intégrer dans les analyses d'autres schèmes d'intelligibilité de la reconfiguration de l'État et d'autres réalités structurantes de la vie en société, notamment les mutations provoquées par la mondialisation économique et la globalisation des marchés. Positionner l'analyse à la jonction des échelles locale et globale, inscrire les objectifs économiques, culturels et sociaux dans le double mouvement de la globalisation et de la localisation permet d'éviter que l'approche de la lutte contre la pauvreté par le territoire ne relève d'une conception restrictive du recours au local qui risquerait d'ignorer les réalités politiques et socio-économiques globales dans lesquelles elle inscrit son action.

C O N C L U S I O N

Dans cet ouvrage, nous avons été amenés à explorer différentes dimensions de la lutte contre la pauvreté par la réinsertion en emploi, développées tantôt dans une logique de participation et de citoyenneté, tantôt dans une logique de clientèles cibles, les deux étant inscrites dans un discours territorial de proximité. Nous avons, tout le long de la démarche, beaucoup insisté sur les enjeux de coopération, de concertation et surtout de légitimation des actions entreprises. Notre point de départ a été de faire ressortir la matrice à la fois historique et territoriale qui prévaut aujourd'hui dans plusieurs études de développement local et de gouvernance locale (Leresche, Négrier et Jouve, 1998). En nous basant sur les entrevues que nous avons réalisées, nous appuyons notre réflexion sur l'idée de l'articulation des champs d'action avec des logiques d'intervention. Ces articulations semblent tout d'abord prendre leur forme dans le refus des acteurs de se laisser cantonner dans la seule gestion de la pauvreté, dans des secteurs ou territoires définis par leur seul statut de défavorisés. Il se dégage des entrevues une volonté d'inscrire ces problématiques dans la dynamique globale du développement économique et de l'emploi, et d'en considérer les enjeux dans leur rapport avec le maintien du lien communautaire et le renforcement de la cohésion sociale. On verra alors dans cette vision articulée un nouveau fondement pour l'action sociale, dans la mesure où elle renvoie moins à de belles et bienveillantes intentions qu'à de vraies réalisations.

S'il faut comprendre les initiatives territoriales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion comme des actions concertées de groupes d'individus visant à faire triompher la vision d'une société solidaire, la posture médiatrice interpelle pleinement la capacité des acteurs de se projeter en dehors de la communauté locale. Elle implique leur incorporation dans

un processus global de transformation de la société et leur contribution à la mise en place d'une culture politique axée sur le droit et la démocratie participative. La lutte contre la pauvreté par l'approche territoriale intégrée semble dès lors nécessiter la double action de mobilisation des individus (une action de proximité) et de transformation des rapports sociaux et des dynamiques structurelles d'inégalités (une action sociétale).

Les dispositifs d'intervention se créent au croisement des initiatives locales et des nouvelles formes de politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, dans la cooptation institutionnelle entre les dispositifs de service public et les organismes de la société civile. Cette fonction de médiation renvoie directement à l'idée de proximité comme un pôle de cristallisation des nouvelles représentations de la légitimité politique et de la reconfiguration de l'ordre social, un mécanisme de refondation des liens sociaux et du renouvellement de l'action publique. La symbolique de la proximité confère au local une légitimité renouvelée et en fait le lieu de l'expression des demandes sociales et de la satisfaction des « besoins ». Le local s'impose comme « site » d'innovation sociale, de production du lien de solidarité et de création de nouvelles socialités. Par contre, ni la proximité ni le local ne sont réductibles à ces dimensions. Les deux sont à appréhender à la fois comme matrice de discours et schème de pratiques, comme champ d'action et espace de réalisation.

Les structures médiatrices non étatiques sont des lieux où il devient possible « pour les gens de prendre une part réelle, significative, réfléchie et efficace dans les affaires qui concernent le bien commun » (Lamoureux, 2002, p. 35). À titre d'illustration, citons le Centre d'organisation mauricienne de services et d'éducation populaire (COMSEP) de Trois-Rivières que J. Lamoureux (2003, p. 36) liste parmi les groupes qui prônent « une citoyenneté argumentative, délibératrice, préoccupée de la visibilité et de la parole des personnes au bas de l'échelle, passant par un dialogue pluriel entre les classes sociales et avec les élus, assumant une présence originale sur la place publique, sorte de démocratie soucieuse de propositions alternatives ». Cet extrait préfigure « un agir transformateur » (Soulet, 2004, p. 9) basé sur « des savoirs à la fois empiriques et experts pouvant éclairer sous un angle novateur la réflexion et les débats en cours sur la citoyenneté ». (Lamoureux, 2002, p. 30). Envisager ainsi le travail des structures médiatrices revient à renouer avec une approche qui vise à réinterroger l'action publique et l'action sociale comme des modes spécifiques mais articulés de l'agir collectif.

Dans cet ordre d'idées, il ne nous paraît guère possible, on l'aura compris, de répondre d'une manière simple et définitive à la question de départ de cette recherche : Quels sont les facteurs qui font de l'expérience de Trois-Rivières une réussite ? Il faut en effet absolument prendre en

compte la pluralité des mécanismes à l'œuvre sur le terrain et des types d'actions pour comprendre et expliquer ce qui se passe dans ce territoire. Il n'y a pas une recette gagnante, mais bien plutôt une articulation de facteurs et de conditions contextuelles peu reproductibles et peu exportables ailleurs, ce qui ne veut pas dire toutefois qu'on ne puisse pas s'inspirer ailleurs des perspectives générales et des choix politiques et éthiques qui caractérisent les actions d'économie sociale accomplies à Trois-Rivières.

- AMIN, A., A. CAMERIN et R. HUDSON (2002). *Placing the Social Economy*, Londres, Routledge, coll. « Contemporary Political Economy ».
- ARINO, M. (2001). « L'écran comme nouveau territoire des relations sociales », *Esprit critique*, vol. 3, n° 10.
- AUTÈS, M. (2000). « Trois figures de la déliaison », dans S. Karsz (dir.), *L'exclusion, définir pour en finir*, Paris, Dunod, p. 1-21.
- BARONE, S. (2006). *L'action publique territoriale est-elle soluble dans le néo-institutionnalisme ?*, Conférence présentée à l'Association française de science politique : les politiques publiques à l'épreuve de l'action territoriale, Journées d'étude les 15 et 16 juin 2006 à l'Institut d'études politiques de Grenoble.
- BÉLANGER, P.R. et B. LÉVESQUE (1992). « Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963-1992) », dans G. Daigle et G. Rocher (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 713-747.
- BERNARD, A.K. et G. ARMSTRONG (1999). « Chapitre 2. Apprentissage et intégration des politiques », dans J. Schnurr et S. Holtz (dir.), *Le défi de l'intégration : pour des politiques convergentes*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, p. 53-82.
- BERTHET, T. et P. CUNTIGH (2004). « Les paradoxes d'un intérêt général local en matière d'emploi », dans T. Berthet (dir.), *Des emplois près de chez vous. La territorialisation des politiques d'emploi en questions*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.
- BLANC, M. (1992). *La transaction sociale*, Paris, L'Harmattan.
- BLONDIAUX, L. et S. LÉVESQUE (1999). « La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XX^e arrondissement de Paris », dans Catherine Neveu (dir.), *Espace public et engagement politique*, Paris, L'Harmattan, p. 17-82.

- BOCHEL, C. et H. BOCHEL (1998). «The Governance of Social Policy», dans E. Brunson, H. Dean et R. Woods (dir.), *Social Policy Review*, vol. 10, Luton, Social Policy Association
- BOISMENU, G., P. DUFOUR et D. ST-MARTIN (2004). *Ambitions libérales et écueils politiques. Réalisations et promesses du gouvernement Charest*, Paris, Athéna.
- BONAFÉ-SCHMITT, J-P. (1992). *La médiation : une justice douce*, Paris, Syros Alternatives.
- BONDU, D. (1998). *Nouvelles pratiques de médiation sociale*, Paris, ESF éditeur.
- BONVIN, J.-M. et E. MOACHON (2006). «L'activation et son potentiel de subversion de l'État social», dans I. Cassiers, P. Pochet et P. Vielle (dir.), *L'État social actif*, Bruxelles, PIE Lang, p. 63-92.
- BOUCHER, J. et L. FAVREAU (2001). «Développement local, organisation communautaire et économie sociale. Une recension des écrits», Montréal, *Cahiers du CRISES*, n° 0109, 83 p.
- BRUNELLE, D. (dir.) (2005). *Main basse sous l'État. Le partenariat public-privé au Québec et en Amérique du Nord*, Montréal, Fides, coll. «Points chauds».
- CAILLOUETTE, J. (2001). «Politiques de partenariat, pratique d'articulation identitaire et mouvement communautaire», *Nouvelles pratiques sociales*, vol 14, n° 1, p. 81-96.
- CALLON, M., P. LASCOUNES et Y. BARTHE (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- COLEMAN, J.S. (1988). «Social Capital in the Creation of Human Capital», *American Journal of Sociology*, vol. 94 (supplément), p. S95-S120.
- COMEAU, Y., L. FAVREAU, B. LÉVESQUE et M. MENDELL (2001). *Emploi, économie sociale et développement local. Les nouvelles filières*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. «Pratiques et politiques sociales».
- CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE (2005). *Plan régional de développement régional 2005-2010*, août.
- DAMON, J. (2002). «La dictature du partenariat. Vers de nouveaux modes de management public?», *Futuribles*, n° 273, mars, p. 27-41.
- DE MAILLARD, J. (2002). «Les associations dans l'action publique locale : la participation fonctionnalisée ou ouverture démocratique», *Lien social et Politiques*, vol. 48, automne.
- DENIEUIL, P.-N. (2005). *Les dynamiques et méthodologies du développement local*, Genève, Éditions du BIT.
- DI GAETANO, A. et J.S. KLEMANSKI (1999). *Poe Rand City Governance*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- DUCHENNE, S. et P. MULLER (2003). «Représentation croisée de l'État et des citoyens», dans P. Favre, J. Hayward et Y. Schemeil (dir.), *Être gouverné*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 35-52.
- ECOF-CDEC DE TROIS-RIVIÈRES (2004). *Document de réflexion pour une politique de développement social à la Ville de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, ECOF-CDEC, juin.

- EMPLOI-QUÉBEC (2006). *Enquête sur les caractéristiques de la main-d'œuvre. Secteur de l'économie sociale*, Mauricie, juin.
- ENJOLRAS, B. (1995). *Le marché providence: aide à domicile, politique sociale et création d'emploi*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Sociologie économique ».
- EVERS, A. et J.L. LAVILLE (dir.) (2004). *The Third Sector in Europe*, Cheltenham, Edward Elgar, coll. « Globalization and Welfare ».
- FAURE, A. (2004). Les petites madeleines de la démocratie différentielle », *Pouvoirs locaux*, septembre, vol. III, n° 62, p. 26-29.
- GAUDIN, J.-P. (1998). « La gouvernance moderne hier et aujourd'hui: quelques éclairages à partir des politiques publiques françaises », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 155, mars, p. 51-60.
- GAUTIÉ, J. (2003). *Quelle troisième voie? Repenser l'articulation entre marché du travail et protection sociale*, document de travail, Centre d'études de l'emploi, n° 30, 39 p.
- GIDDENS, A. (1998). *The Third Way. The Renewal of Social Democracy*, Cambridge, Polity Press.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (2001). *Ne laisser personne de côté!*, Québec, Les Publications du Québec.
- GRIMMEISEN, S. (2005). « The Changing Governance in Europe's Health Care Systems: An Actor Centered Analysis », ESPAnet Young Researchers Workshop, Bath, 1 et 2 avril.
- HALL, P. (1993). « Policy Paradigms, Social Learning, and the State: The Case of Economic Policymaking in Britain », *Comparative Politics*, vol. 25, n° 3, p. 275-296.
- HELLY, D. (2002). « Les limites de la notion de cohésion sociale », *The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville*, vol. XXIII, n° 1, p.73-101.
- ION, J. (2004). « Personnalisation et publicisation: les formes contemporaines de l'engagement », dans M.-H. Soulet (dir.), *Agir en société. Engagement et mobilisation aujourd'hui*, Fribourg, Academic Press Fribourg, p. 65-82, coll. « Res Socialis ».
- JENSON, J. (2004). *Les nouveaux risques sociaux au Canada: des orientations pour une nouvelle architecture sociale*, CPRN.
- JETTÉ, C., B. LÉVESQUE, L. MAGER et Y. VAILLANCOURT (2000). *Économie sociale et transformation de l'État-providence dans le domaine de la santé et du bien-être. Une recension des écrits (1990-2000)*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Pratiques et politiques sociales et économiques ».
- JOUBE, B. (2003). « Gouvernance métropolitaine: vers un programme de recherche comparatif », *Politiques et société*, vol. 22, n° 1, p. 121-142.
- LAÏDI, Z. (2004). « La cannibalisation de l'État Providence? », dans Z. Laïdi, *La Grande perturbation*, Paris, Flammarion, p. 275-282.
- LAMOUREUX, J. (1999). *Citoyenneté et pensée métisse: pratiques réfléchies de quatre sites de citoyenneté du Québec*, rapport de recherche dans le cadre du projet du Conseil de l'Europe, « Éducation à la citoyenneté démocratique », MRCI, mai.

- LAMOUREUX, J. (2004). « On est des entêté(e)s, pensez pas nous épuiser », *Lien social et Politiques – RIAC*, vol. 51, printemps, p. 29-38.
- LASCOURMES, P. (1996). « Rendre gouvernable : de la “traduction” au “transcodage”. L’analyse des processus de changement dans les réseaux d’action publique », dans CURAPP, *La gouvernabilité*, Paris, Presses universitaires de France.
- LE GALÈS, P. (1995). « Du gouvernement des villes à la gouvernances urbaine », *Revue française de science politique*, vol. 45, n° 1, février, p. 57-95.
- LEMAIRE, É. et J. POITRAS (2004). « La construction des rapports sociaux comme l’un des objectifs des dispositifs de médiation », *Esprit critique*, vol. 6, n° 3, p. 17-29.
- LEMIEUX, V. (1999). « À quoi servent les réseaux sociaux? », Québec, Les Presses de l’Université Laval, coll. « Diagnostic ».
- LEMIEUX, V. (2000). *Les réseaux d’acteurs sociaux*, Paris, Presses universitaires de France.
- LERESCHE, J.-Ph. (2001). *Gouvernance locale, coopération et légitimité. Le cas suisse dans une perspective comparée*, Paris, Pedone.
- LESEMANN, F. (2001). « De L’État providence à l’État partenaire », dans Guy Giroux (dir.), *L’État, la société civile et l’économie : turbulences et transformations*, Québec/Paris, Les Presses de l’Université Laval et L’Harmattan, p. 13-46.
- LÉVESQUE, B. (2005). « Un nouveau paradigme de gouvernance : la relation autorité publique-marché-société civile pour la cohésion sociale », *Tendance de la cohésion sociale*, n° 14, p. 29-68.
- LÉVESQUE, B. et M. MENDELL (2004). *L’économie sociale : diversité des approches et des pratiques. Proposition pour les nouveaux programmes d’ARUC en économie sociale*, document de travail pour la présidence du Conseil de recherche scientifique des sciences sociales et humaines (CRSH).
- LUISON, L. et O.M. VALASTRO (2004). « Éditorial : Du processus aux pratiques de médiation », *Esprit critique*, été, vol. 6, n° 3, p. 3-8.
- MAILLAT, D. (2001). *Globalisation, systèmes territoriaux de production et milieux*, Institut de recherches économiques et régionales (IRER), Neuchâtel, Université de Neuchâtel.
- MARTUCELLI, D. (2005). *La consistance du social : une sociologie pour la modernité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- MERLEE, S.G. (2002). *Good Governance : Poverty Reduction and reform in Developing Countries*, Cambridge, Kennedy School of Government, Harvard University.
- MILNER, H. (2004). *La compétence civique. Comment les citoyens contribuent au fonctionnement de la démocratie*, Québec, Les Presses de l’Université Laval.
- MORASSE, J.A. (2005). *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d’exclusion sociale*, Québec, Institut de la statistique du Québec et ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale, 94 p.
- MORIN, A. (2006). *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*, Québec, Gouvernement du Québec.

- MULLER, P. (2003). *L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique*, communication présentée au séminaire « Mutations de l'État dans les sociétés post-industrielles – MESPI », Paris, CNRS.
- NINACS, W. et F. GAREAU (2003). *ECOF-CDEC de Trois-Rivières : étude de cas*, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy.
- PALIER, B. (2005). « Les évolutions de la protection sociale en Europe : contraintes institutionnelles, évolutions d'ensemble, stratégies politiques », *Fondations Jean-Jaurès*, n° 13.
- PAPADOPOULOS, Y. (1995). *Complexité sociale et politiques publiques*, Paris, Monchrestien.
- PARAZELLI, M. (2001). « Dissonances politiques de la reconnaissance de l'action communautaire autonome », *L'Action nationale*, vol. 91, n° 3, p. 19-41.
- PIERRE, J. (1999). « Models of Urban Governance. The Institutional Dimensions of Urban Politics », *Urban Affairs Review*, vol. 34, n° 3, p. 372-396.
- PONGY, M. (1997). « Gouvernance et citoyenneté, la différenciation du politique », dans G. Saez, J.-P. Leresche et M. Bassand (dir.), *La gouvernance métropolitaine et transfrontalière, Action publique territoriale*, Paris, L'Harmattan, p. 107-131.
- PRP-CRSH (2002). *Les travailleurs à faible revenu et le rôle de l'emploi précaire. Programme et documents d'information*, Ottawa, CRSH, 8 novembre.
- RÉSEAU DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE DE TROIS-RIVIÈRES – REEST (2004). *Document de réflexion pour une politique de développement social à la Ville de Trois-Rivières*, 30 juin, Trois-Rivières, REEST.
- REIGNER, H. (2006). *Saisir le sens de l'action publique par ses effets sur les territoires. État des lieux et pistes de réflexion sur la complexité et la technicité de l'action publique territoriale*, communication présentée au colloque « Les politiques publiques à l'épreuve de l'action territoriale », Association française de science politique.
- ROBINSON, J. et J. TINKER (1999). « Conciliation des impératifs écologiques, économiques et sociaux », dans J. Schnurr et S. Holtz (dir.), *Le défi de l'intégration : pour des politiques convergentes*, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, p. 11-52.
- SANYAL, P. (2006). « Capacity Building Through Partnership: Intermediary Nongovernmental Organizations as Local and Global Actors », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 35, n° 1, p. 66-82.
- SCHNURR, J. (1999). « Introduction », dans J. Schnurr et S. Holtz (dir.), *Le défi de l'intégration : pour des politiques convergentes*, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, p. 1-10.
- SÉVIGNY, M. (2003). « Le mouvement communautaire et la récupération étatique », *Possibles*, vol. 27, n° 3, été, p. 33-54.
- SIMONIN, A. (2001). « Un nouveau champ de pratiques du travail social : agir dans les espaces de transaction », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 14, n° 2, p. 144-156.
- SNOW, D.A. et R. BENFORD (1997). *Master Frames and Cycle of Protest*, Belleville, IL, Buechler.

- SOULET, M.-H. (2004). « Agir en société : Permanence des enjeux et mutations des formes », dans M.-H. Soulet (dir.), *Agir en société. Engagement et mobilisation aujourd'hui*, Fribourg, Academic Press Fribourg, p. 9-22, coll. « Res Socialis ».
- ULYSSE, P.-J. (2006a). « Structures médiatrices, développement social et lutte contre la pauvreté : le cas de Trois-Rivières », dans M. Tremblay, P.-A. Tremblay et S. Tremblay (dir.), *Le développement social*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 206-223.
- ULYSSE, P.-J. (2006b). *Travail et pauvreté. Quand le travail n'empêche plus d'être pauvre !*, Montréal, rapport de recherche présenté au Forum de développement social de Montréal.
- ULYSSE, P.-J. et F. LESEMANN (2005), *Développement économique et développement social : Pragmatisme et lutte contre la pauvreté, le cas de Trois-Rivières*, rapport de recherche présenté au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.
- ULYSSE, P.-J. et F. LESEMANN (2004a). « Les entreprises d'insertion sociale », *Les politiques sociales*, vol. 3-4, p. 81-90.
- ULYSSE, P.-J. et F. LESEMANN (2004b). *Citoyenneté et pauvreté*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- ULYSSE, P.-J., F. LESEMANN, C. LASERNA et L. ECHEVARRI (2003). *Frente a la exclusion. Qué caminos ?*, Buenos Aires, IIFAP, Université de Cordoba.
- VAILLANCOURT, Y et J.-L. LAVILLE (1998). « Les rapports entre associations et État : un enjeu politique », *Revue du MAUSS*, n° 11, premier semestre, p. 119-135.
- VAILLANCOURT, Y et L. TREMBLAY (dir.) (2001). *L'économie sociale dans le domaine de la santé et du bien-être au Canada : une perspective interprovinciale*, Montréal, Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales, Université du Québec à Montréal.
- VERPRAET, G. (2001). « La grammaire de la responsabilité publique : professionnelle, organisationnelle, institutionnelle », *Politique et Management public*, vol. 19, n° 1, mars, p. 185-200.
- WALZER, M. (1998). « Pluralism and Social Democracy », *Dissent*, vol. 45, n° 1, p. 47-53.
- WARIN, P. (2002). « La politique associative en construction. Enjeu économique, enjeu démocratique », *Lien social et Politiques*, vol. 48, automne, p. 35-52.

Pas de retraite pour l'engagement citoyen

Sous la direction de
Michèle Charpentier et Anne Quéniart
2007, ISBN 978-2-7605-1478-2, 210 pages

Enfants à protéger – Parents à aider

Des univers à rapprocher
Sous la direction de
Claire Chamberland, Sophie Léveillé
et Nico Trocmé
2007, ISBN 978-2-7605-1467-6, 480 pages

**Le médicament au cœur
de la socialité contemporaine**

Regards croisés sur un objet complexe
Sous la direction de Johanne Collin,
Marcelo Otero et Laurence Monnais
2006, ISBN 2-7605-1441-2, 300 pages

Le projet Solidarité Jeunesse

Dynamiques partenariales
et insertion des jeunes en difficulté
Martin Goyette, Céline Bellot
et Jean Panet-Raymond
2006, ISBN 2-7605-1443-9, 212 pages

La pratique de l'intervention de groupe

Perceptions, stratégies et enjeux
Ginette Berteau
2006, ISBN 2-7605-1442-0, 252 pages

**Le médicament au cœur
de la socialité contemporaine**

Regards croisés sur un objet complexe
Sous la direction de Johanne Collin,
Marcelo Otero et Laurence Monnais
2006, ISBN 2-7605-1441-2, 310 pages

**Repenser la qualité des services en santé
mentale dans la communauté**

Changer de perspective
Lourdes Rodriguez, Linda Bourgeois,
Yves Landry et al.
2006, ISBN 2-7605-1348-3, 336 pages

L'intervention sociale en cas de catastrophe

Sous la direction de Danielle Maltais
et Marie-Andrée Rheault
2005, ISBN 2-7605-1387-4, 420 pages

Trajectoires de déviance juvénile

N. Brunelle et M.-M. Cousineau
2005, ISBN 2-7605-1372-6, 232 pages

Revenu minimum garanti

Lionel-Henri Groulx
2005, ISBN 2-7605-1365-3, 380 pages

Amour, violence et adolescence

Mylène Fernet
2005, ISBN 2-7605-1347-5, 268 pages

Réclusion et Internet

Jean-François Pelletier
2005, ISBN 2-7605-1259-2, 172 pages

Au-delà du système pénal

L'intégration sociale et professionnelle
des groupes judiciarisés et marginalisés
Sous la direction de Jean Poupart
2004, ISBN 2-7605-1307-6, 294 pages

L'imaginaire urbain et les jeunes

La ville comme espace d'expériences
identitaires et créatrices
Sous la direction de
Pierre-W. Boudreault et Michel Parazzelli
2004, ISBN 2-7605-1293-2, 388 pages

Parents d'ailleurs, enfants d'ici

Dynamique d'adaptation du rôle parental
chez les immigrants
Louise Bérubé
2004, ISBN 2-7605-1263-0, 276 pages

Citoyenneté et pauvreté

Politiques, pratiques et stratégies d'insertion
en emploi et de lutte contre la pauvreté
Pierre-Joseph Ulysse et Frédéric Lesemann
2004, ISBN 2-7605-1261-4, 330 pages

**Éthique, travail social
et action communautaire**

Henri Lamoureux
2003, ISBN 2-7605-1245-2, 266 pages

Travailler dans le communautaire

Jean-Pierre Deslauriers,
avec la collaboration de Renaud Paquet
2003, ISBN 2-7605-1230-4, 158 pages

Violence parentale et violence conjugale

Des réalités plurielles, multidimensionnelles
et interreliées
Claire Chamberland
2003, ISBN 2-7605-1216-9, 410 pages

Le virage ambulatoire: défis et enjeux

Sous la direction de
Guilhem Pérodeau et Denyse Côté
2002, ISBN 2-7605-1195-2, 216 pages

Priver ou privatiser la vieillesse ?

Entre le domicile à tout prix
et le placement à aucun prix
Michèle Charpentier
2002, ISBN 2-7605-1171-5, 226 pages



**Huit clés pour la prévention
du suicide chez les jeunes**

Marlène Falardeau

2002, ISBN 2-7605-1177-4, 202 pages

La rue attractive

Parcours et pratiques identitaires
des jeunes de la rue

Michel Parazelli

2002, ISBN 2-7605-1158-8, 378 pages

Le jardin d'ombres

La poétique et la politique
de la rééducation sociale

Michel Desjardins

2002, ISBN 2-7605-1157-X, 260 pages

Problèmes sociaux

• Tome 1 – Théories et méthodologies

Sous la direction de

Henri Dorvil et Robert Mayer

2001, ISBN 2-7605-1126-X, 622 pages

Problèmes sociaux

• Tome 2 – Études de cas

et interventions sociales

Sous la direction de

Henri Dorvil et Robert Mayer

2001, ISBN 2-7605-1127-8, 700 pages



Fondé sur une étude de cas réalisée à Trois-Rivières, cet ouvrage tente de comprendre les dynamiques économiques, politiques et sociales ayant favorisé la revitalisation de cette ville après une chute vertigineuse du nombre des emplois manufacturiers et bien rémunérés.

Il présente la lutte contre la pauvreté et l'exclusion comme un processus dynamique et complexe, recouvrant des dimensions cognitives (représentations de la société), d'action (agir sur la société) et de régulation (produire de nouvelles sociabilités). Cherchant à mettre en évidence le jeu des acteurs, il fait état d'un ensemble de pratiques, d'initiatives de la société civile, de politiques publiques et de mesures gouvernementales, et analyse la manière dont elles contribuent à changer, transformer ou améliorer les conditions de vie des individus qui y participent.

PIERRE-JOSEPH ULYSSE, Ph. D. en sociologie, est professeur à l'École de service social de l'Université de Montréal dans le domaine des politiques sociales et des mouvements sociaux.

FRÉDÉRIC LESEMANN est docteur en sociologie et professeur-chercheur à l'Institut national de recherche scientifique (INRS-Urbanisation, culture et société). Il dirige le Groupe de recherche sur les transformations du travail, des âges et des politiques sociales (www.transpol.org).

